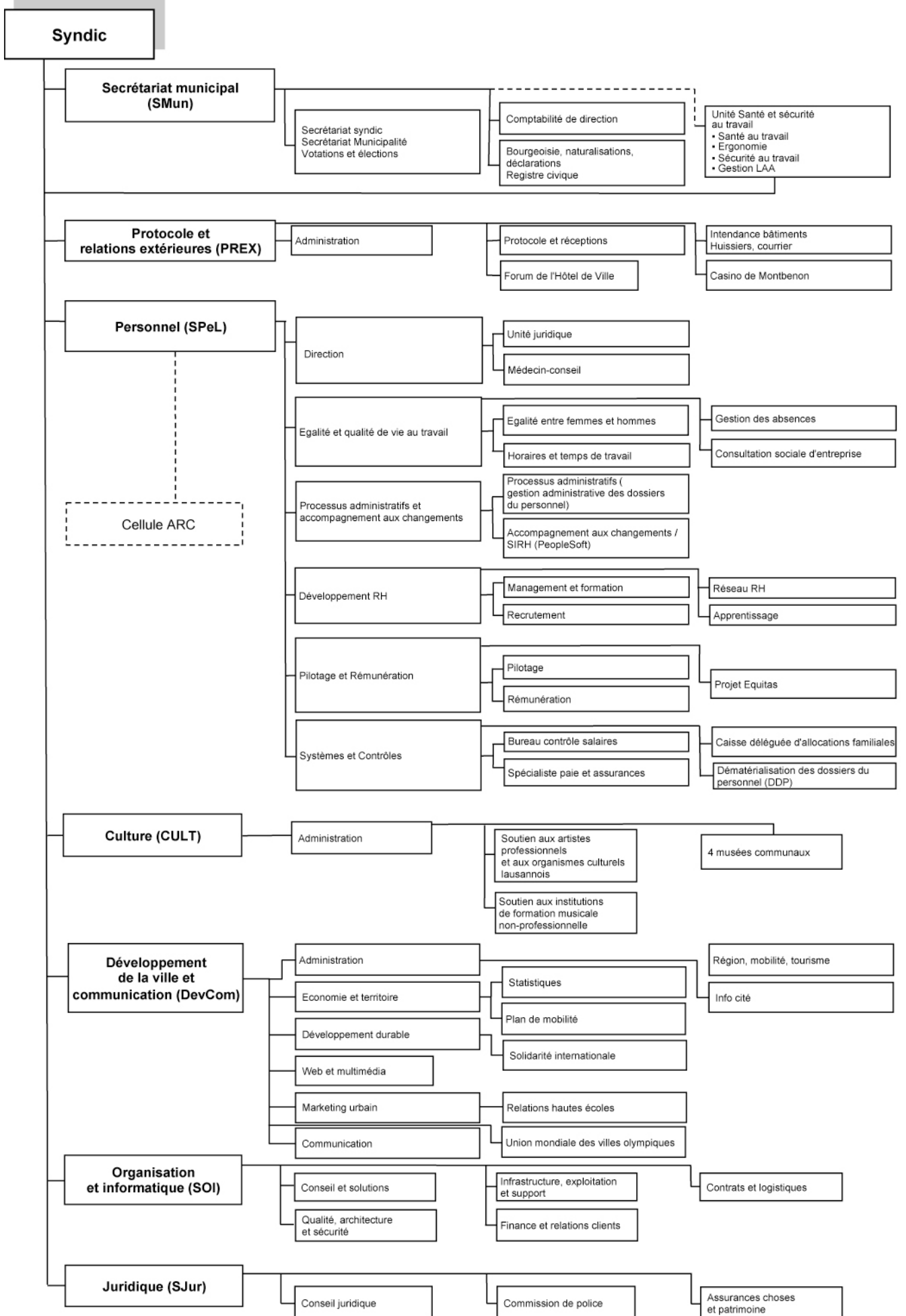


# Direction de l'administration générale et culture



# Direction de l'administration générale et de la culture (AGC)

## SECRETARIAT MUNICIPAL (SMun)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le Secrétariat municipal est l'état-major de la Municipalité. A ce titre, sa mission centrale est de fournir à la Municipalité comme collègue, et à chacun de ses membres dans le cadre de ses fonctions exécutives, les meilleures conditions de travail et de décision possible.

Le service est divisé en cinq secteurs très différents les uns des autres, et avec des relations à la direction du service également fort variables.

#### Secrétariat de la Municipalité

- organisation des séances de la Municipalité, participation aux séances de la Municipalité et rédaction du procès-verbal, diffusion des décisions de la Municipalité
- traitement et suivi de la correspondance adressée à la Municipalité
- tâches et études spéciales liées aux activités et aux travaux de la Municipalité
- gestion du secrétariat du syndic et du secrétaire municipal
- coordination de l'élaboration des documents transversaux (rapport de gestion, rapport sur les initiatives et pétitions en suspens,...)
- conseil et information aux directions et services dans divers domaines
- élaboration d'outils propres à harmoniser les procédures à travers l'ensemble de l'administration (directives, modèles, procédures)
- droits politiques : organisation des votations et élections pour le Bureau électoral, procédures liées aux droits populaires (initiatives et référendums), traitement du vote par correspondance
- organisation des réceptions officielles politiques (Conseil d'Etat, autres municipalités, députation lausannoise au Grand Conseil,...)

#### Bureau des naturalisations, des déclarations et du registre civique

- traitement des demandes d'admission à la bourgeoisie de Lausanne dans le cadre des procédures de naturalisation
- délivrance d'actes divers
- tenue à jour des rôles des électeurs (Lausannois ; Suisses de l'étranger pour l'ensemble du canton de Vaud)
- contrôle des signatures à l'appui des initiatives et des référendums

#### Comptabilité de direction

- comptabilité de l'ensemble de la Direction de l'administration générale et de la culture
- budgets, comptes, plan des investissements, etc. pour l'ensemble de la Direction

#### Unité santé et sécurité au travail

- santé au travail
- sécurité au travail
- ergonomie
- gestion des accidents

#### Secrétariat du Conseil communal

Au niveau du système de gestion RH et budgétaire, le Secrétariat du Conseil communal fait partie du SMun. Cependant, il est évidemment pleinement autonome et rattaché au Bureau du Conseil communal et à son président.

Relevons toutefois l'excellente collaboration qui a pu être établie entre les deux entités.

## EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

| Unité administrative           | 1 <sup>er</sup> janvier |              | 31 décembre  |              |
|--------------------------------|-------------------------|--------------|--------------|--------------|
|                                | ept alloués             | ept affectés | ept alloués  | ept affectés |
| Comptabilité de direction AGC  | 3.50                    | 3.50         | 3.50         | 3.50         |
| Conseil Communal               | 4.05                    | 4.05         | 4.05         | 4.05         |
| Municipalité                   | 7.00                    | 7.00         | 7.00         | 7.00         |
| Naturalisations & RC           | 3.00                    | 3.00         | 3.00         | 3.00         |
| Santé et Sécurité au travail   | 10.05                   | 8.50         | 12.05        | 10.20        |
| Secrétariat de la municipalité | 8.60                    | 8.60         | 10.30        | 9.10         |
| <b>Total service</b>           | <b>36.20</b>            | <b>34.65</b> | <b>39.90</b> | <b>36.85</b> |

Santé et sécurité au travail : octroi de 2 ept par voie de préavis No 2015/02 – (« Bien-être au travail et gestion des absences »). Allocation en 2015 et affectation en janvier et mars 2016.

Secrétariat de la Municipalité : poste de responsable de secrétariat repourvu au 1<sup>er</sup> janvier 2016 et baisse de 0.2 ept du taux d'activité d'une collaboratrice (de novembre 2015 à mars 2016).

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

| Unité administrative | du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre |
|----------------------|---|
| <b>Total service</b> | <b>+ 3.70</b>                             |

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

| Unité administrative           | 1 <sup>er</sup> janvier |              | 31 décembre |              |
|--------------------------------|-------------------------|--------------|-------------|--------------|
|                                | n                       | ept          | n           | ept          |
| Comptabilité de direction AGC  | 4                       | 3.50         | 4           | 3.50         |
| Conseil Communal               | 5                       | 4.05         | 5           | 4.05         |
| Municipalité                   | 7                       | 7.00         | 7           | 7.00         |
| Naturalisations & RC           | 3                       | 3.00         | 3           | 3.00         |
| Santé et Sécurité au travail   | 11                      | 8.50         | 13          | 10.20        |
| Secrétariat de la municipalité | 9                       | 8.60         | 10          | 9.10         |
| <b>Total service</b>           | <b>39</b>               | <b>34.65</b> | <b>42</b>   | <b>36.85</b> |

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

| Unité administrative          | 1 <sup>er</sup> janvier | 31 décembre |
|-------------------------------|-------------------------|-------------|
|                               | n                       | n           |
| Comptabilité de direction AGC | 1                       | 1           |
| <b>Total service</b>          | <b>1</b>                | <b>1</b>    |

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

|                        | du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre |             |
|------------------------|---|-------------|
|                        | fin(s) d'emploi                           | embauche(s) |
| Nombre de mouvement(s) | 5   | 5           |

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

|                                   |          |
|-----------------------------------|----------|
| Convention de départ              | 1        |
| Décès                             |          |
| Démission                         | 3        |
| Départ à la retraite              |          |
| Fin de contrat                    |          |
| Licenciement fin droit traitement |          |
| Licenciement invalidité totale    |          |
| Licenciement juste motif          | 1        |
| Licenciement reconversion ext.    |          |
| Licenciement suppression poste    |          |
| <b>Total service</b>              | <b>5</b> |

### ÉVÉNEMENT MARQUANT

Suite à la démission du titulaire au 30 juin 2015, un nouveau secrétaire municipal est entré en fonction le 1<sup>er</sup> octobre 2015 en la personne de M. Simon Affolter. L'intérim a été assuré par la secrétaire municipale adjointe.

## SECRETARIAT DE LA MUNICIPALITÉ

C'est le cœur du service. Ses tâches sont décrites de manière détaillées ci-dessus, dans l'encadré « Principales tâches du service ». Chaque séance de Municipalité représente en moyenne environ 150 points, qui suivent chacun des processus variés suivant qu'il s'agit d'adoption de documents pour le Conseil communal, d'adjudications, de permis de construire, de décisions ou d'échanges d'informations, de courriers, d'invitations, d'affaires de personnel, etc.

## BUREAU DES NATURALISATIONS, DES DÉCLARATIONS ET DU REGISTRE CIVIQUE

### Corps électoral

Au 31 décembre 2015, le corps électoral lausannois comptait 85'264 électrices et électeurs (31 décembre 2014 : 84'630), dont 63'461 Suisses et 21'803 ressortissants étrangers ; en outre, 16'469 personnes (31 décembre 2014 : 16'017) étaient inscrites au registre central des Suisses de l'étranger, tenu à Lausanne pour l'ensemble du canton.

### Votations

| Nature du scrutin   | Inscrits | Votants | Participation (%) |
|---|----------|---------|-------------------|
| <i>Votation fédérale du 8 mars 2015</i>   | 63'478   | 25'464  | 40.11             |
| a) Initiative populaire du 5 novembre 2012 « Aider les familles! Pour des allocations pour enfants et des allocations de formation professionnelle exonérées de l'impôt »                 |          |         |                   |
| b) Initiative populaire du 17 décembre 2012 « Remplacer la taxe sur la valeur ajoutée par une taxe sur l'énergie »  |          |         |                   |
| <i>Votation fédérale du 14 juin 2015</i>  | 63'621   | 26'235  | 41.24             |
| a) Arrêté fédéral du 12 décembre 2014 concernant la modification de l'article constitutionnel relatif à la procréation médicalement assistée et au génie génétique dans le domaine humain |          |         |                   |
| b) Initiative populaire du 20 janvier 2012 « Initiative sur les bourses d'études »  |          |         |                   |
| c) Initiative populaire du 15 février 2013 « Imposer les successions de plusieurs millions pour financer notre AVS (Réforme de la fiscalité successorale) »                               |          |         |                   |
| d) Modification du 26 septembre 2014 de la loi fédérale sur la radio et la télévision   |          |         |                   |
| <i>Elections fédérales du 18 octobre 2015</i>   | 63'701   | 26'831  | 41.00             |
| a) Election des 18 membres vaudois du Conseil national  |          |         |                   |
| b) Election des deux membres vaudois du Conseil des Etats (1 <sup>er</sup> tour)  |          |         |                   |
| <i>Election fédérale du 8 novembre 2015</i>   | 63'553   | 22'341  | 35.15             |
| a) Election des deux membres vaudois du Conseil des Etats (2 <sup>e</sup> tour)   |          |         |                   |

### Contrôle de signatures

Des contrôles de signatures ont été opérés à l'occasion de 4 référendums fédéraux, 7 initiatives fédérales, et de 1 référendum cantonal. Au total 38'300 signatures ont été contrôlées.

### Bourgeoisie de Lausanne

Les mouvements suivants ont été enregistrés : 673 étrangers/ères ont acquis la bourgeoisie de Lausanne par procédure de naturalisation ordinaire (466 requérant-e-s, 57 époux/ses et 150 enfants).

### Naturalisations

La Municipalité et la Commission consultative des naturalisations du Conseil communal ont mené 42 délégations conjointes et auditionné 434 candidats-e-s – 439 en 2014 – afin d'émettre un préavis à l'intention des autorités cantonales et fédérales ; 63 d'entre eux/elles ont dû être reconvoqués-e-s, leurs connaissances et/ou leur intégration n'étant pas considérées comme suffisantes.

### Promesses de bourgeoisie de Lausanne

En 2015, la Municipalité a accordé une promesse de bourgeoisie, après audition par la Commission consultative des naturalisations, à 363 requérant-e-s, dont les dossiers comprennent 92 époux/ses et 220 enfants ; elle a également accordé une promesse de bourgeoisie à une personne dispensée d'audition en raison de son jeune âge. De plus, elle a octroyé une promesse de bourgeoisie à 436 jeunes gens – 252 en 2014 – mis au bénéfice d'une procédure de naturalisation facilitée.

## COMPTABILITÉ DE DIRECTION

Un nouveau chef comptable en provenance de la Direction des services industriels a commencé son activité au 1<sup>er</sup> décembre 2015.

## UNITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (USST)

L'USST se divise en quatre secteurs :

- la santé au travail
- l'ergonomie

- la sécurité au travail
- gestion des accidents

L'année 2015 a été marquée par les événements suivants :

- accueil de la nouvelle infirmière cheffe dès le 1<sup>er</sup> mars 2015 ;
- accueil de l'ergonome dès le 1<sup>er</sup> mars 2015 (poste vacant dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016) ;
- mise en place du projet « Bien être et santé au travail » (BEST), en collaboration avec la déléguée à l'égalité et à la qualité de vie au travail du SPeL, suite à la validation du projet par le Conseil Communal en juin 2015 ;
- réorganisation de l'évolution professionnelle dans le cadre du projet BEST, en collaboration avec l'Unité Développement RH du Service du personnel (SPeL) ;
- mise en place d'un système de management de la qualité santé et sécurité au travail.

## SECTEUR SANTÉ AU TRAVAIL

Le secteur santé au travail est composé du médecin du travail, de l'infirmière cheffe, de deux infirmières en santé au travail, d'une infirmière auxiliaire (poste occupationnel) et de son secrétariat.

Au cours de l'année 2015, le médecin du travail a effectué les examens suivants :

|   |     |
|---|-----|
| • visite médicale d'embauche : .....  | 305 |
| • visites médicales préventives risques professionnelles (travail de nuit / toxicologiques) : ..... | 86  |
| • visite médicale pour l'évaluation en médecine du travail (consultations) : .....                  | 206 |
| • examen d'aptitude sur dossier : .....   | 110 |
| • examens permis professionnels : .....   | 5   |

Les infirmières en santé au travail, supervisées par le médecin du travail et l'infirmière cheffe, ont quant à elles réalisé les actes médicaux délégués suivants :

|   |     |
|---|-----|
| • examens paramédicaux pour les visites d'embauche : .....            | 305 |
| • examens paramédicaux pour les visites médicales préventives : ..... | 86  |
| • injection de vaccin : .....   | 758 |
| • examen sanguin (prises de sang) : .....                             | 128 |

Outre les consultations, le médecin du travail, l'infirmière cheffe et les infirmières en santé au travail ont mené les activités suivantes :

- organisation de la vaccination des nouveaux collaborateurs/trices contre les risques professionnels ;
- coordination état vaccinal des aspirants policiers ;
- nombreuses visites de postes ;
- campagne « vaccination contre la grippe saisonnière » ;
- campagne « stop tabac ».

En 2015, 142 situations nous ont été annoncées par l'intermédiaire du médecin conseil rattaché au SPeL, par les services (RRH, etc.) et par les collaborateurs/trices.

En raison du manque de ressources (congé maternité), seules 25 situations ont fait l'objet d'un suivi par l'une des deux infirmières en santé au travail. Quant au solde du suivi (117 situations), il a été assumé en partie par le médecin du travail et son adjointe.

La collaboration avec l'Assurance Invalidité a permis la poursuite de la mise en place de mesures de soutien, dans le cadre de reprise d'activité et/ou de réinsertion, complètement financées par cet assureur.

Force est de constater que la tendance d'augmentation des demandes d'évaluation de ces dernières années se confirme à nouveau avec des situations de prises en charge relativement complexes. La préoccupation principale demeure les problématiques en lien avec les risques psychosociaux (stress, souffrance au travail, conflits relationnels).

La nouvelle infirmière cheffe a pu commencer les projets suivants :

- projet « dépendance » pour harmoniser la prise en charge, unifier les pratiques et compléter les lacunes de connaissance ;
- projet de vaccination de rattrapage pour les collaborateurs/trices (analyse de risque professionnel des agents infectieux).

Suite à l'adoption par la Municipalité du projet en lien avec la protection de la maternité, l'USST a élaboré une démarche pour mieux informer les collaboratrices en emploi et les futures collaboratrices. Cette démarche repose sur la demande d'annonce d'une éventuelle grossesse à l'employeur permettant l'analyse immédiate des risques professionnels et si nécessaire la mise en place de mesures correctives.

### Bien-être et santé au travail « BEST »

En juin 2015, le Conseil communal a accepté le rapport-préavis N° 2015/02 (« *Bien-être au travail et gestion des absences – Réponse au postulat de M. Charles-Denis Perrin et crts – Le développement durable c'est aussi... une administration qui peut travailler dans les meilleures conditions possibles... et des usagers satisfaits de leur administration* »). Ce projet, nommé « BEST » sera déployé par direction dès le mois de juin 2016, en collaboration avec le SPeL.

Ce projet comprend également la prise en charge et le suivi systématique des collaborateurs/trices en incapacité de travail de plus de 21 jours (soutien dans le cadre du retour au travail, etc.) par des conseiller-ères en insertion professionnelle rattachés-es à l'USST.

## SECTEUR ERGONOMIE

L'ergonome est entrée en fonction le 1<sup>er</sup> mars 2015 à 80%, dont 40% étaient dédiées à la santé au travail et 40% dédiées à la sécurité au travail. L'ergonome a réalisé différents types d'interventions, visant l'aménagement de poste de travail de personnes présentant une problématique médicale (27), ou la sensibilisation des collaborateurs en matière d'aménagement ergonomique des postes de travail informatisé (13). L'ergonome a également été consulté lors de l'achat d'outils de travail (lampes, machines, mobilier).

En collaboration avec le médecin du travail, l'ergonome s'est investi dans le projet d'intégration professionnelle de personnes en situation de handicap à la Ville de Lausanne et a participé à la mise en place du projet sur la protection de la maternité.

## SECTEUR SÉCURITÉ AU TRAVAIL

L'ingénieur communal de sécurité a mis en place des structures de base pour assurer une maîtrise de la sécurité et santé tant pour l'USST que pour l'ensemble de la Ville, notamment :

- élaboration d'une structure documentaire par thème et par service pour le classement des documents ;
- édition de documentations de référence afin de pouvoir concevoir, construire, maintenir les équipements de travail, de disposer des règles applicables afin d'induire un comportement sûr et de pouvoir mener des audits de postes avec une approche systématique ;
- préparation de portfolios-types pour relever et évaluer les dangers des différents postes de travail.

Un soutien a été effectué pour les services pour une mise en conformité des points relevés lors des différents audits du concept d'appel à des médecins et autres spécialistes des la sécurité au travail (MSST) que le Service du travail, via l'inspection du travail Lausanne a réalisé entre 2012-2014.

Un accent a été mis sur le conseil, l'accompagnement et le suivi des services. Cela s'est traduit par 182 interventions sur différents postes de travail sur des thèmes très variés : maternité, ergonomie, climat des locaux, locaux borgnes, premiers secours, substances chimiques, transport de marchandises dangereuses, prévention incendie et contre les explosions, remise en conformité des équipements de travail, etc.

Concernant les répondants sécurité, chacune des trois commissions (CSG, CSP, CST) se sont rencontrées à quatre reprises pour traiter de différents thèmes d'actualités et pour mettre en place le concept MSST dans les services.

Pour terminer, le 14 décembre 2015 a eu lieu la deuxième édition de la session commune des trois commissions ouvertes aux répondant-e-s et délégué-e-s sécurité, aux représentant-e-s des ressources humaines, aux chef-fes de service et aux municipaux. 110 personnes ont assisté et apprécié les sketches de prévention et les différentes interventions.

## SECTEUR GESTION DES ACCIDENTS

La gestionnaire pour les affaires relevant de la loi sur l'assurance accidents (LAA) a traité 1245 annonces d'accident (1201 en 2014), dont 777 concernaient la Vaudoise Assurances et 468 la Suva.

### Vaudoise Assurances

La Vaudoise Assurances assure le personnel de 28 services. La Vaudoise Assurance a acheté le logiciel SunetPlus dans le courant de l'année 2015. En collaboration avec le Service d'organisation et d'informatique, ce logiciel sera déployé dans les services d'ici le printemps 2016.

La collaboration avec la Vaudoise Assurances s'avère plus difficile qu'avec le prestataire précédent.

En règle générale, les chiffres indiqués dans le précédent rapport de gestion et l'actuel diffèrent. En effet, des accidents concernant l'année précédente sont déclarés après la rédaction du rapport de gestion. Cette année, sans que la Vaudoise Assurances n'ait pu fournir d'explications, on constate une légère diminution.

|             | AP avec IT | ANP avec IT | AP sans IT | ANP sans IT | AP Rechutes | ANP Rechutes | AP Dentaires | ANP Dentaires | MP | TOTAL      |
|-------------|------------|-------------|------------|-------------|-------------|--------------|--------------|---------------|----|------------|
| <b>2014</b> | 55         | 156         | 124        | 329         | 8           | 25           | 1            | 14            | 0  | <b>712</b> |
| <b>2015</b> | 63         | 174         | 156        | 349         | 2           | 20           | 2            | 10            | 1  | <b>777</b> |

Cas refusés: 25 en 2014 et 27 en 2015.

### Suva

L'autre partie des collaborateurs/trices de la Ville (14 services) sont assurés-es auprès de la Suva.

Le décès de l'un des collaborateurs du Service des parcs et domaines suite à un accident professionnel en 2015 est à déplorer.

Concernant les chiffres mentionnés ci-après, vu qu'il arrive que des accidents, concernant l'année précédente, soient déclarés après la rédaction du rapport de gestion, cela entraîne des différences dans le nombre des accidents déclarés de 2014 à 2015.

|             | AP<br>avec IT | ANP<br>avec IT | AP<br>sans IT | ANP<br>sans IT | AP<br>décès | AP<br>Rechutes | ANP<br>Rechutes | AP<br>Dentaires | ANP<br>Dentaires | MP | TOTAL      |
|-------------|---------------|----------------|---------------|----------------|-------------|----------------|-----------------|-----------------|------------------|----|------------|
| <b>2014</b> | 99            | 141            | 65            | 126            | 0           | 12             | 16              | 3               | 7                | 3  | <b>472</b> |
| <b>2015</b> | 69            | 149            | 77            | 142            | 1           | 12             | 13              | 0               | 3                | 2  | <b>468</b> |

Cas refusés : 11 en 2014 et 9 en 2015.

#### Légende des tableaux

- AP      Accident professionnel
- ANP     Accident non professionnel
- MP      Maladie professionnelle
- IT        Incapacité de travail

## SERVICE DU PROTOCOLE ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES (PREX)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

#### Protocole et relations extérieures

- gestion du protocole officiel, organisation des réceptions et cérémonies décidées par la Municipalité
- appui aux services communaux pour l'organisation de cérémonies et de manifestations
- organisation de l'accueil de délégations suisses et étrangères
- gestion des livres et cadeaux officiels
- programmation et gestion du Forum de l'Hôtel de Ville
- organisation des visites aux nonagénaires de la commune

#### Intendance des bâtiments, huissiers, courrier

- intendance et conciergerie de l'Hôtel de Ville, des bâtiments annexes et de la maison de Mon-Repos
- service des huissiers et du courrier interne et postal de l'administration communale

#### Dossiers transversaux à l'administration communale

- relations commerciales avec la Poste pour la gestion du courrier communal
- relations commerciales avec le Centre d'édition de l'Etat de Vaud pour les travaux de reprographie

#### Casino de Montbenon

- gestion et réservations de la salle Paderewski, de la salle des fêtes, du Salon bleu et du théâtre de verdure
- régie des spectacles
- intendance et conciergerie du bâtiment

### EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

| Unité administrative          | 1 <sup>er</sup> janvier |              | 31 décembre  |              |
|-------------------------------|-------------------------|--------------|--------------|--------------|
|                               | ept alloués             | ept affectés | ept alloués  | ept affectés |
| Casino                        | 7.90                    | 7.90         | 7.90         | 7.90         |
| Direction et Secrétariat-PREX | 2.50                    | 2.50         | 2.50         | 2.50         |
| Huissiers et intendance       | 13.64                   | 13.64        | 13.64        | 13.64        |
| <b>Total service</b>          | <b>24.04</b>            | <b>24.04</b> | <b>24.04</b> | <b>24.04</b> |

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

| Unité administrative | du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre |
|----------------------|---|
| <b>Total service</b> | <b>0.00</b>                               |

**Tableau 2.1. - personnel fixe** (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

| Unité administrative          | 1 <sup>er</sup> janvier |              | 31 décembre |              |
|-------------------------------|-------------------------|--------------|-------------|--------------|
|                               | n                       | ept          | n           | ept          |
| Casino                        | 10                      | 7.90         | 10          | 7.90         |
| Direction et Secrétariat-PREX | 3                       | 2.50         | 3           | 2.50         |
| Huissiers et intendance       | 15                      | 13.64        | 15          | 13.64        |
| <b>Total service</b>          | <b>28</b>               | <b>24.04</b> | <b>28</b>   | <b>24.04</b> |

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

| Unité administrative | 1 <sup>er</sup> janvier | 31 décembre |
|----------------------|-------------------------|-------------|
|                      | n                       | n           |
|                      | 0                       | 0           |
| <b>Total service</b> | <b>0</b>                | <b>0</b>    |

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

|                        | du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre |             |
|------------------------|---|-------------|
|                        | fin(s) d'emploi                           | embauche(s) |
| Nombre de mouvement(s) | 0   | 0           |

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

|                                   |          |
|-----------------------------------|----------|
| Convention de départ              |          |
| Décès                             |          |
| Démission                         |          |
| Départ à la retraite              |          |
| Fin de contrat                    |          |
| Licenciement fin droit traitement |          |
| Licenciement invalidité totale    |          |
| Licenciement juste motif          |          |
| Licenciement reconversion ext.    |          |
| Licenciement suppression poste    |          |
| <b>Total service</b>              | <b>0</b> |

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le PREX a assuré l'organisation des réceptions, apéritifs et repas officiels décidés par la Municipalité, principalement à l'Hôtel de Ville, à la maison de Mon-Repos, au Casino de Montbenon et dans les domaines viticoles de la Ville.

En appui aux services communaux, le PREX a par ailleurs pris en charge la partie protocolaire et apéritive de nombreuses manifestations telles que inaugurations, vernissages (notamment dans les cinq musées communaux, à la Fondation de l'Hermitage, au Forum d'architecture et au Forum de l'Hôtel de Ville), journées portes ouvertes, événements sportifs, conférences, séances d'information publiques, réceptions et cérémonies diverses.

### Cérémonies récurrentes préparées par le PREX en 2015

- accueil des nouveaux habitants (Casino de Montbenon, 29 avril, 9 septembre et 11 novembre);
- cérémonie officielle du 1<sup>er</sup> août (Vers-chez-les-Blanc);
- accueil des nouveaux retraités AVS de la commune (Casino de Montbenon, 6 octobre);
- accueil des nouveaux bourgeois de la Ville de Lausanne (salon Bailly – Opéra de Lausanne, 23 septembre).

### Événements ponctuels organisés en 2015

- 10 avril, maison de Mon-Repos : *cérémonie officielle à l'occasion du Centenaire de la présence du CIO à Lausanne*, en présence notamment du conseiller fédéral Ueli Maurer et du président du CIO Thomas Bach; pose d'une plaque commémorative;
- 6 juin, Hôtel de Ville : *conférence-débat sur le réchauffement climatique*, en appui à l'ambassade de France, organisée dans le cadre de la conférence sur le climat COP21 en décembre à Paris;
- 27 et 28 juin, maison de Mon-Repos : *journées portes ouvertes* organisées dans le cadre du Centenaire de la présence du CIO à Lausanne, présence de la Municipalité et de la présidence du CIO le dimanche lors de l'apéritif offert aux visiteurs. 440 personnes ont participé aux visites conduites par les guides du Mouvement des Aînés;
- 16 septembre, Casino de Montbenon : *remise du Prix de la Ville de Lausanne à Mme Timea Bacsinszky et à M. Stan Wawrinka*, joueuse et joueur de tennis émérites, tous deux nés à Lausanne et formés au Club de tennis du Stade Lausanne, en hommage à leurs parcours exceptionnels et pour leur contribution au rayonnement de notre ville;
- 1<sup>er</sup> octobre, Casino de Montbenon : *cérémonie de départ à la retraite de Mme Sylviane Klein, préfète du district de Lausanne*;
- 7 décembre, Ouchy : *cérémonie de changement de nom de la station Ouchy du m2 en « Ouchy Olympique »*, dans le cadre du Centenaire de la présence du CIO à Lausanne, en présence du président du CIO; pose d'une plaque commémorative et vernissage de la nouvelle décoration intérieure de la station sur la thématique olympique;
- 17 décembre, Gare CFF de Lausanne : *accueil du nouveau conseiller fédéral vaudois Guy Parmelin* sur le quai de Gare par les autorités cantonale et communale.



## Accueil de délégations étrangères et relations extérieures

- 19 et 20 janvier: *délégation russe de la Ville d'Ufa*, capitale de la république de Bachkirie (Bachkortostan). Visite du centre intercommunal de logistique et de gestion des déchets de Malley, de l'usine d'incinération de TRIDEL, des installations du Service du gaz et du chauffage à distance du site de Pierre-de-Plan, et de la maison de Mon-Repos;
- 6 mars: *délégation de la Ville de Ferizaj*, Kosovo. Echange avec les autorités lausannoises;
- mars: *poursuite à Lausanne des pourparlers USA - Iran sur le nucléaire*. Soutien logistique et protocolaire au DFAE;
- 16 avril, à Ouchy: accueil public et officiel par le Conseil d'Etat et la Municipalité de Lausanne du *président de la République française François Hollande*, lors de sa visite d'Etat en Suisse;
- 21 mai: *délégation chinoise de la municipalité de Chengdu*, province du Sichuan. Exposés sur les réalisations et les projets de Lausanne en matière d'environnement et de développement durable;
- 25 juin, place St-François: étape lausannoise de l'exposition itinérante « Genève à la rencontre des Suisses » mise sur pied à l'occasion du bicentenaire de l'entrée de Genève dans la Confédération, cérémonie publique et réception officielle;
- 3 juillet: ambassadeur suisse de Cocatrix, *nouveau directeur du Centre d'accueil de la Genève internationale (CAGI)*. Visite de courtoisie au syndic, développement des relations avec Lausanne;
- 10 juillet: *délégation chinoise du Comté de Chongming*, ville de Shanghai. Exposés sur les réalisations et les projets de Lausanne en matière d'environnement, de développement durable et d'énergies renouvelables, politique de soutien à la culture de la Ville de Lausanne, soutien à l'innovation dans le Canton de Vaud;
- 10 juillet: *nouvel ambassadeur d'Espagne en Suisse*. Visite de courtoisie au syndic;
- 3 septembre: *délégation de nouveaux maires d'Albanie*. Organisation de la collecte des déchets à Lausanne, gestion intercommunale et périmètre, visite du Centre intercommunal de logistique et de gestion des déchets de Malley;
- 14 et 15 septembre: *délégation de la Ville de Telavi, province de Kakhétie, en Géorgie*. Entretiens avec le syndic, le Service des sports et la direction de Lausanne Tourisme, visite de l'Ecole hôtelière de Lausanne et du domaine du Clos des Abbayes;
- 15 septembre: *visite d'étude en Suisse d'une délégation parlementaire du Cambodge*. Accueil à Lausanne par le syndic et visite du domaine du Clos des Abbayes;
- 29 septembre: *producteur de la chaîne de télévision allemande ZDF*. Prise d'images à Mon-Repos pour la réalisation d'un film documentaire sur les Jeux olympiques d'été à Berlin en 1936, coproduit avec la chaîne américaine PBS;
- 16 octobre: *délégation du Parlement et de la famille royale du Royaume de Thaïlande*. Entretiens avec le syndic, visite du Palais de Rumine, du pavillon thaï et du musée olympique.

## COORDINATION DES VILLES DE SUISSE ROMANDE (CVSR)

Le syndic préside, depuis sa création en 2007, la CVSR. Le chef de service du PREX en assure le secrétariat depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014. A la fin de l'année, l'association regroupait 32 communes membres.

Deux colloques ont été organisés par le PREX en 2015, auxquels ont participé des membres des exécutifs et des législatifs des villes membres ainsi que les fonctionnaires de leur administration concernés par les thèmes traités. Le premier colloque, organisé à Delémont le 27 mars, portait sur l'intégration et les programmes d'intégration cantonaux, le second colloque, organisé à Bulle le 13 novembre, portait sur la communication institutionnelle.

Le site internet de la CVSR (adresse: <http://www.conferencedecoordination.ch>) présente les objectifs de l'association et l'ensemble des colloques et des intervenants depuis 2007.

## FORUM DE L'HÔTEL DE VILLE

Cet espace d'expositions temporaires est à la disposition des services communaux et des hôtes tiers pour présenter leurs activités et pour des expositions de sensibilisation du public lausannois dans les domaines associatif, culturel, caritatif, humanitaire, historique, etc.

En 2015, 15 expositions y ont été organisées:

- « La non-violence a de l'avenir », du 13 au 24 janvier, par le Mouvement international pour la réconciliation (MIR), le Centre pour l'action non-violente (CENAC) et le Service Civil Suisse, dans le cadre du centenaire du MIR;
- « Courant d'art: des armoires électriques décorées avec énergie », du 27 janvier au 7 février, par les Services industriels de Lausanne et le Centre d'orientation et de formation professionnelle (COFOP). Exposition sur l'art urbain à travers la décoration des armoires électriques en ville de Lausanne réalisées depuis 2012 par les élèves du COFOP;
- « Besa – le sauvetage de Juifs par des Albanais pendant la Seconde Guerre mondiale », du 10 au 21 février, par l'Association Albinfo.ch (Conseil des albanais de Suisse);
- « 300 portraits – Films Plans-Fixes », du 24 février au 14 mars, par l'Association Films Plans-Fixes, à l'occasion de son trentième anniversaire;
- « Cinéma et identités juives », du 18 au 28 mars, par la Communauté israélienne de Lausanne et du Canton de Vaud, dans le cadre du second Festival des cultures juives, en collaboration avec la Cinémathèque et la section Cinéma de l'Université de Lausanne;
- « Roms, la quête infatigable du paradis », du 21 avril au 23 mai, par le photographe Yves Leresche. Exposition sur la vie quotidienne des Roms à Lausanne et chez eux en Roumanie;

- « Sentinelles – 35 ans de lutte », du 2 au 13 juin, par la Fondation Sentinelles – Au secours de l'innocence meurtrie ;
- « EDLausanne EXPO – Un demi siècle d'art et de design », du 23 juin au 4 juillet, par l'école Dubois, spécialisée dans la formation aux métiers de la création : architecture d'intérieur, décoration, graphisme et design, dans le cadre des 50 ans de l'école ;
- « Quartiers d'été des créateurs », du 8 juillet au 22 août, 34<sup>e</sup> exposition-vente d'été des Artisans-Créateurs de la Palud ;
- « Concours nouveau talent. Thème: L'Épouvantail », du 4 au 13 septembre, par BDFIL, festival de la bande dessinée de Lausanne ;
- « 10 ans de logement pour tous », du 18 septembre au 10 octobre, par le Service du logement et des gérances ;
- « La Nakba – Exode et expulsion des Palestiniens en 1948 », du 12 au 24 octobre ; par le Collectif Urgence – Palestine Vaud. Exposition itinérante présentée en Europe et dans plusieurs villes de Suisse, montrant la transformation qu'a connue la Palestine entre 1947 et 1949 ;
- « Le phénomène Espéranto », du 27 octobre au 7 novembre, par la Société Lausannoise d'Espéranto. Présentation des activités de la société créée en 1905 ;
- « Nature en ville ? Y'a photo! », du 24 novembre au 5 décembre, par le Service des parcs et domaines (SPADOM). Immersion iconographique dans le patrimoine vert lausannois au travers de la médiathèque du SPADOM, présentation en images des associations actives en faveur de la nature à Lausanne, et concours photo ouvert au public ;
- « Braderie de Noël », du 8 au 22 décembre, exposition-vente de l'artisanat réalisé dans les ateliers d'institutions sociales, par l'Association sociale CROEPI.

## **NONAGÉNAIRES ET JEUNES DE 18 ANS**

Le nombre prévisionnel de nonagénaires en 2015 était de 400 personnes, soit 277 femmes et 123 hommes (2014: 401 personnes, soit 290 femmes et 111 hommes).

Cinq délégués, cadres retraités de la commune coordonnés par le secrétaire préposé, se répartissent les visites aux nonagénaires qui le souhaitent pour leur apporter les vœux de la Municipalité ainsi qu'un panier de fleurs, accompagnés, à choix, d'un assortiment de chocolats ou de vins de la Ville.

Durant l'année écoulée, 304 visites à domicile ou en EMS ont été réalisées par les délégués, à 212 femmes et 92 hommes (2014 : 307 visites à 224 femmes et à 83 hommes).

Par ailleurs, en complément au programme d'activités préparé par la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale à l'attention des jeunes ayant atteint leur 18 ans, le PREX se charge de leur adresser un message de félicitations de la Municipalité, accompagné du livre officiel de la Ville de Lausanne. Durant l'année coulée, cet envoi a été adressé à 1'213 jeunes ayant atteint leur majorité (1'309 en 2014).

## **DOSSIERS TRANSVERSAUX À L'ADMINISTRATION COMMUNALE**

### **Travaux de reprographie**

Les travaux d'impression en nombre de l'administration communale sont réalisés par le Centre d'édition de l'Etat de Vaud, rattaché à la CADEV, selon un accord commercial entre le Canton et la Commune de Lausanne entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Cette activité est coordonnée par le PREX.

### **Cartes de visite et de compliment**

Le PREX est également chargé d'administrer et de valider les commandes de cartes de visite et de compliments des services communaux, qu'ils peuvent commander directement sur la plate-forme informatique ProdOnLine, gérée par une imprimerie de Renens.

Durant l'année écoulée, 97'900 cartes de visites et de compliments ont été commandées, pour un montant de CHF 28'527.– contre respectivement 107'600 cartes et CHF 27'300.– en 2014, une adaptation des prix à la hausse étant intervenue en cours d'année en raison de l'augmentation du prix du papier livré à l'imprimerie par le fournisseur.

## **INTENDANCE ET BÂTIMENTS**

### **Caveau de la Louve**

La gestion et les réservations du Caveau de la Louve sont de la responsabilité du PREX. Ce local est mis à disposition des services communaux pour des séances de travail, apéritifs et autres réunions, ou dans le cadre de diverses manifestations publiques organisées ou soutenues par la Ville. Le Caveau peut également être réservé – moyennant une location modeste – par des associations, des sociétés locales ou des privés pour des assemblées, des séances de comité, des anniversaires, voire des apéritifs après les mariages célébrés à l'étage au-dessus.

En 2015, le Caveau de la Louve a été réservé à 53 reprises et a généré un revenu de CHF 1'100.– (contre 47 réservation en 2014, pour un revenu de CHF 1'200.–).

## **COMMUNICATION**

En collaboration avec le Service du développement de la ville et de la communication, le PREX a poursuivi l'élaboration d'une présentation détaillée du service sur le site Internet de la Ville, jusque-là inexistante. La mise en ligne est prévue en

février 2016, après les dernières mises au point. Elle sera suivie d'une présentation sur l'Intranet communal d'informations utiles aux services communaux tels que modèles de document, instructions et procédures.

## CASINO DE MONTBENON

### Entretien du bâtiment et du matériel

Outre les travaux quotidiens d'entretien usuels, la partie centrale du parquet de la salle des fêtes a été rénovée (ponçage et vitrification) durant l'été.

Les six perches mobiles d'éclairage de scène de la salle Paderewski, anciennes et ne répondant plus aux exigences techniques actuelles, ont été remplacées par des perches modernes, sécurisées avec des freins d'urgence, pouvant supporter une charge plus conséquente et équipées d'un système de commande DMX. Le remplacement des éclairages par des lampes à halogène plus performantes et plus économiques en énergie se fera par étapes dès 2016.

### Exploitation

Suite à la fermeture du Grand Café, la gestion du Salon bleu a été reprise par le Casino dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014 afin de pouvoir répondre aux nombreuses demandes d'une petite salle par la clientèle du Casino – la plupart émanant des sociétés locales lausannoises – ainsi qu'aux besoins de la Municipalité et des services communaux.

126 réservations du Salon bleu ont été enregistrées en 2105 contre 74 en 2014.

La location de toutes les salles a généré un chiffre d'affaires de CHF 254'800.– en 2015 (CHF 232'000.– en 2014). Des gratuites pour un montant de CHF 41'300.– ont été accordées aux différents services communaux pour l'utilisation des différentes salles.

### Manifestations

Le casino a accueilli 568 événements en 2015 (contre 514 en 2014), soit :

| 2015      | Salle Paderewski | Salle des fêtes | Salon bleu |
|-----------|------------------|-----------------|------------|
| janvier   | 27               | 11              | 8          |
| février   | 27               | 16              | 7          |
| mars      | 27               | 20              | 12         |
| avril     | 20               | 12              | 7          |
| mai       | 17               | 13              | 9          |
| juin      | 23               | 15              | 12         |
| juillet   | 16               | 9               | 1          |
| août      | 11               | 13              | 8          |
| septembre | 26               | 13              | 18         |
| octobre   | 27               | 17              | 18         |
| novembre  | 29               | 21              | 17         |
| décembre  | 16               | 16              | 9          |
| Total     | 266              | 176             | 126        |

Outre les assemblées, spectacles des sociétés locales et autres activités traditionnelles : repas d'entreprises, conférences, repas de soutien, concerts de musique classique, répétitions, auditions, réunions commerciales, festivals, présentations publicitaires, débats, kermesse annuelle de Terre des Hommes, promotions des écoles professionnelles, congrès, conférences hebdomadaires de Connaissance 3, projections de la Cinémathèque suisse et utilisation des salles par les services communaux, les événements les plus marquants ont été :

- en juin : le *Festival de la Terre*. Sur l'esplanade de Montbenon et à la salle des fêtes, la dixième édition d'un festival qui a lieu simultanément dans plus de cinquante pays, une invitation à contribuer à la création d'un monde plus solidaire ;
- en juillet et août : dans le cadre de *Lausanne Estivale*, quinze concerts – classiques et jazz – ont été donnés à la salle Paderewski, à la salle des fêtes et au théâtre de verdure ;
- en août : la 10<sup>e</sup> édition du *Festival « Cinémas d'Afrique »* a attiré un public nombreux et passionné, grâce à une variété considérable de longs et de courts métrages qui montrent la grande diversité de regards et d'identités des cinémas africains ;
- en septembre : la *remise du Prix de la Ville de Lausanne* à Timea Bacszinsky et Stan Wawrinka, ainsi que la semaine de l'OAV – Ordre des Avocats Vaudois – souhaitant faire connaître une vision plus authentique de ce qu'est un avocat aujourd'hui : permanence juridique, spectacles, théâtre (le procès d'Hamlet), concert et exposition ;
- en octobre : le 28<sup>e</sup> *Festival de jazz* organisé par l'association « Onze plus », avec les grands concerts à la salle Paderewski et des films inédits au Cinématographe. La salle des fêtes tient lieu de bar du festival, avec des concerts de musique électronique s'adressant à un public plus jeune. Et le 12<sup>e</sup> « *Lausanne Underground Film Festival* », avec des projections à la salle Paderewski et des concerts de musique électronique à la salle des fêtes ;
- en novembre : le Casino a accueilli le 3<sup>e</sup> *Lausanne Billard Master*, réunissant les meilleurs joueurs mondiaux durant trois jours.

## SERVICE DU PERSONNEL (SPeL)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

L'article 74 du règlement pour le personnel communal (RPAC) définit les tâches du Service du personnel :

- développer et mettre en œuvre une politique du personnel harmonisée, globale et cohérente, répondant aux besoins de l'administration communale, afin d'améliorer les prestations aux usagers et favoriser le développement des compétences et la motivation du personnel communal
- coordonner les mesures et décisions d'application du présent règlement, notamment en ce qui concerne le recrutement, le management, la formation continue, les principes de rémunération (classification, normes salariales, avancement et promotion), la formation des apprentis
- promouvoir et maintenir l'égalité entre femmes et hommes au sein de l'administration communale
- veiller à l'application des mesures arrêtées par la Municipalité
- centraliser tous les renseignements relatifs au personnel communal
- gérer le portefeuille des assurances de personnes

### EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

| Unité administrative             | 1 <sup>er</sup> janvier |              | 31 décembre  |              |
|----------------------------------|-------------------------|--------------|--------------|--------------|
|                                  | ept alloués             | ept affectés | ept alloués  | ept affectés |
| Développement RH                 | 7.40                    | 7.40         | 7.40         | 6.80         |
| Direction                        | 5.30                    | 5.30         | 5.30         | 5.30         |
| Egalité+Qualité Vie au Travail   | 4.60                    | 4.60         | 5.60         | 5.60         |
| Médecin-conseil                  | 1.50                    | 1.50         | 1.50         | 1.50         |
| Pilotage & Rémunération          | 7.65                    | 7.65         | 7.65         | 7.25         |
| Processus admin.& Acc.Changement | 9.00                    | 9.55         | 9.00         | 8.80         |
| Systèmes & Contôles              | 6.80                    | 6.70         | 5.80         | 5.70         |
| <b>Total service</b>             | <b>42.25</b>            | <b>42.70</b> | <b>42.25</b> | <b>40.95</b> |
| Cellule ARC                      | 1.50                    | 1.50         | 1.50         | 1.50         |

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

| Unité administrative | du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre |
|----------------------|---|
| <b>Total service</b> | <b>0.00</b>                               |

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

| Unité administrative             | 1 <sup>er</sup> janvier |              | 31 décembre |              |
|----------------------------------|-------------------------|--------------|-------------|--------------|
|                                  | n                       | ept          | n           | ept          |
| Développement RH                 | 8                       | 7.40         | 7           | 6.80         |
| Direction                        | 7                       | 5.30         | 7           | 5.30         |
| Egalité+Qualité Vie au Travail   | 6                       | 4.60         | 7           | 5.60         |
| Médecin-conseil                  | 2                       | 1.50         | 2           | 1.50         |
| Pilotage & Rémunération          | 10                      | 7.65         | 9           | 7.25         |
| Processus admin.& Acc.Changement | 11                      | 9.55         | 11          | 8.80         |
| Systèmes & Contôles              | 7                       | 6.70         | 7           | 5.70         |
| <b>Total service</b>             | <b>51</b>               | <b>42.70</b> | <b>50</b>   | <b>40.95</b> |
| Cellule ARC                      | 2                       | 1.50         | 2           | 1.50         |

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

| Unité administrative | 1 <sup>er</sup> janvier | 31 décembre |
|----------------------|-------------------------|-------------|
|                      | n                       | n           |
| Centre de formation  | 20                      | 18          |
| <b>Total service</b> | <b>20</b>               | <b>18</b>   |

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

|                        | du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre |             |
|------------------------|---|-------------|
|                        | fin(s) d'emploi                           | embauche(s) |
| Nombre de mouvement(s) | 4   | 7           |

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

|                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| Convention de départ              |   |
| Décès                             |   |
| Démission                         | 3 |
| Départ à la retraite              |   |
| Fin de contrat                    |   |
| Licenciement fin droit traitement | 1 |
| Licenciement invalidité totale    |   |
| Licenciement juste motif          |   |
| Licenciement reconversion ext.    |   |
| Licenciement suppression poste    |   |
| Total service                     | 4 |

## ADMINISTRATION DU PERSONNEL DE LA VILLE

### Tableau des effectifs / postes

Effectif des fonctionnaires et des personnes engagées par contrat de droit privé au 31.12.2015

|  | nb pers<br>physiques * | total ept<br>occupés * | total ept<br>alloués ** | écart en ept<br>(C - B) | écart en %<br>(D/C) |
|--|------------------------|------------------------|-------------------------|-------------------------|---------------------|
|  | A                      | B                      | C                       | D                       | E                   |
| <b>Administration générale et culture</b>  | 317                    | 268.19                 | 280.29                  | 12.10                   | 4.3%                |
| Secrétariat municipal  | 42                     | 36.85                  | 39.90                   | 3.05                    |                     |
| Service du protocole et des relations extérieures                                      | 28                     | 24.04                  | 24.04                   | 0.00                    |                     |
| Service du personnel (incl. Cellule ARC)   | 52                     | 42.45                  | 43.75                   | 1.30                    |                     |
| Service de la culture  | 72                     | 51.05                  | 52.15                   | 1.10                    |                     |
| Service du développement de la ville et de la communication                            | 34                     | 29.10                  | 30.20                   | 1.10                    |                     |
| Service d'organisation et d'informatique   | 76                     | 71.80                  | 76.25                   | 4.45                    |                     |
| Service juridique  | 13                     | 12.90                  | 14.00                   | 1.10                    |                     |
| <b>Direction des sports, de l'intégration<br/>et de la protection de la population</b> | 516                    | 478.26                 | 480.61                  | 2.35                    | 0.5%                |
| Service administratif et de l'intégration  | 23                     | 18.30                  | 18.05                   | -0.25                   |                     |
| Service des sports   | 92                     | 85.36                  | 88.56                   | 3.20                    |                     |
| Service de la police du commerce   | 43                     | 38.80                  | 40.80                   | 2.00                    |                     |
| Service du contrôle des habitants  | 43                     | 38.20                  | 38.20                   | 0.00                    |                     |
| Service de protection et de sauvetage  | 242                    | 232.40                 | 229.30                  | -3.10                   |                     |
| Services des assurances sociales   | 73                     | 65.20                  | 65.70                   | 0.50                    |                     |
| <b>Direction du logement et de la sécurité publique</b>                                | 943                    | 804.96                 | 827.34                  | 22.38                   | 2.7%                |
| Secrétariat général  | 20                     | 15.25                  | 16.85                   | 1.60                    |                     |
| Corps de police  | 668                    | 637.00                 | 653.90                  | 16.90                   |                     |
| Service du logement et des gérances  | 181                    | 100.98                 | 104.86                  | 3.88                    |                     |
| Bibliothèques et archives de la Ville  | 74                     | 51.73                  | 51.73                   | 0.00                    |                     |
| <b>Direction des travaux</b>   | 859                    | 829.63                 | 847.30                  | 17.67                   | 2.1%                |
| Service de la coordination et du cadastre  | 61                     | 55.70                  | 58.70                   | 3.00                    |                     |
| Service des routes et de la mobilité   | 348                    | 338.15                 | 343.80                  | 5.65                    |                     |
| Service d'urbanisme  | 40                     | 37.10                  | 38.90                   | 1.80                    |                     |
| Service d'architecture   | 34                     | 30.10                  | 30.50                   | 0.40                    |                     |
| Service d'assainissement   | 241                    | 240.10                 | 242.90                  | 2.80                    |                     |
| Eauservice   | 135                    | 128.48                 | 132.50                  | 4.02                    |                     |
| <b>Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale</b>                | 1773                   | 1'167.21               | 1'253.82                | 86.61                   | 6.9%                |
| Service de la jeunesse et des loisirs  | 134                    | 92.26                  | 96.23                   | 3.97                    |                     |
| Service d'accueil de jour de l'enfance   | 622                    | 414.60                 | 437.68                  | 23.08                   |                     |
| Service des écoles primaires et secondaires  | 430                    | 184.14                 | 197.63                  | 13.49                   |                     |
| Service de santé et prévention   | 56                     | 40.68                  | 46.23                   | 5.55                    |                     |
| Service de psychologie scolaire  | 61                     | 40.90                  | 40.60                   | -0.30                   |                     |
| Service du travail   | 177                    | 156.70                 | 183.75                  | 27.05                   |                     |
| Service social Lausanne  | 293                    | 237.93                 | 251.70                  | 13.77                   |                     |
| <b>Direction des finances et du patrimoine vert</b>                                    | 422                    | 402.76                 | 412.53                  | 9.77                    | 2.4%                |
| Secrétariat général  | 9                      | 7.60                   | 8.40                    | 0.80                    |                     |
| Service financier  | 38                     | 34.65                  | 35.25                   | 0.60                    |                     |
| Service de la révision   | 13                     | 11.30                  | 11.40                   | 0.10                    |                     |
| Service achat et logistique Ville  | 38                     | 36.43                  | 37.43                   | 1.00                    |                     |
| Service des parcs et domaines  | 324                    | 312.78                 | 320.05                  | 7.27                    |                     |
| <b>Direction des services industriels</b>  | 560                    | 522.75                 | 551.75                  | 29.00                   | 5.3%                |
| Secrétariat général  | 29                     | 17.11                  | 19.11                   | 2.00                    |                     |
| Service finances, administration et développement                                      | 62                     | 58.00                  | 62.30                   | 4.30                    |                     |
| Service de l'électricité   | 207                    | 199.95                 | 209.30                  | 9.35                    |                     |
| Service du gaz et du chauffage à distance  | 103                    | 99.04                  | 108.74                  | 9.70                    |                     |
| Service multimédia   | 83                     | 78.35                  | 81.00                   | 2.65                    |                     |
| Service commercial   | 76                     | 70.30                  | 71.30                   | 1.00                    |                     |
| <b>Total Ville</b>   | <b>5'390</b>           | <b>4'473.76</b>        | <b>4'653.64</b>         | <b>179.88</b>           | <b>3.9%</b>         |

L'effectif s'élevait à 5'390 personnes au 31 décembre 2015 (5'289 au 31 décembre 2014, soit 4'473.76 équivalents plein temps occupés.

dont : 2429 femmes 45.06% dont : 3'196 à plein temps 59.29%

2961 hommes 54.94% 2'194 à temps partiel 40.71%

\* inclus le personnel en congé non payé

\*\* ces chiffres sont basés sur les données enregistrées dans PeopleSoft par les services selon leur plan des postes en 2015

## DIRECTION DU SERVICE

Le chef du service :

- conduit le service ;
- assure les relations avec la Municipalité ;
- traite les dossiers particuliers ;
- conseille les chef-fe-s de service de la Ville ;
- gère les relations extérieures ;
- signe les certificats de travail pour l'ensemble des collaborateurs de la Ville (410 pour l'année 2015).

En 2015, le service a traité 386 notes relatives à la gestion du personnel de la Ville, soit plus de 32 notes par mois.

| Année       | Notes municipales | Notes au SPeL | Total      | Augmentation annuelle | Moyenne mensuelle |
|-------------|-------------------|---------------|------------|-----------------------|-------------------|
| <b>2015</b> | 291               | 95            | <b>386</b> | <b>28</b>             | <b>32.2</b>       |
| 2014        | 319               | 39            | 358        | 76                    | 29.8              |
| 2013        | 274               | 8             | 282        | 34                    | 23.5              |
| 2012        | 248               | nc            | 248        |                       | 20.7              |

## UNITÉ JURIDIQUE (UJ)

En 2015, les juristes de l'UJ du SPeL ont conseillé et appuyé les différents services et directions dans leurs questions juridiques relatives au personnel. Ils ont également apporté une expertise dans le déroulement de nombreuses procédures de mises en demeure, de licenciements, d'enquêtes et de conventions de départ, toujours plus nombreuses. Enfin, les collaborateurs/trices et cadres du service ont sollicité régulièrement leur aide lors de questions juridiques apparaissant dans leurs unités/sections.

Les juristes ont pour tâches principales d'être les répondants des services de la Ville pour les questions juridiques relevant du personnel, notamment les conflits juridiques, d'apporter des éclaircissements quant à la bonne interprétation et application du RPAC et des instructions administratives y relatives (IA RPAC), ainsi que de veiller à une application uniforme de ces dispositions à la lumière de l'égalité de traitement.

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015, ils ont notamment traité 79 fins de rapports de service comprenant des licenciements ou des conventions de départ, dont quelques cas ayant débouché sur des transferts, soit 14 de plus que l'année précédente. Sur ces 79 fins de rapports de travail litigieux, l'UJ en a finalisé 61 et en avait encore 18 en suspens au 31 décembre 2015. Elle a convoqué une fois la Commission paritaire pour un cas de licenciement pour justes motifs avec effet immédiat dans lequel ladite Commission a décidé de suivre l'avis de la Municipalité.

Au cours de l'année écoulée, 32 IA-RPAC ont été mises à jour ou complétées et 19 sont en cours de modification.

L'UJ a également été amenée à traiter les dossiers et problématiques suivants :

- la participation au groupe de travail (GT) Remboursement des frais ;
- la participation au GT Formation ;
- le travail de révision des articles du RPAC touchant la rémunération, dans le cadre du projet Equitas ;
- la participation au comité de pilotage (COFIL) et au GT Comptabilisation des absences, en lien avec la section égalité et qualité de vie au travail (EQVT) du SPeL et l'Unité santé et sécurité au travail (USST) ;
- le GT Harcèlement sexuel, en lien avec la section EQVT et la Cellule ARC ;
- le traitement des volontaires du détachement du poste médical avancé (DPMA) du Service de protection et de sauvetage ;
- la problématique de l'imposition à la source des travailleurs frontaliers français ;
- le réexamen de tous les modèles de documents juridiques à disposition du réseau RH ;
- le type d'engagement des rentiers AI ;
- l'analyse de la mention du type de fin des rapports de travail dans les certificats de travail et l'information au réseau RH ;
- l'analyse du droit des collaborateurs à être assisté d'un représentant juridique ou syndical dans les conflits avec la Commune.

Parallèlement à ces travaux, elle a pu répondre aux sollicitations des services dans des délais raisonnables et assurer la gestion courante des dossiers.

Elle a également fourni, quotidiennement, des avis de droit sur des dossiers litigieux, des questions d'interprétation du règlement et de ses IA-RPAC ou encore des questions relatives au droit du travail, privé et public, ou à différentes problématiques juridiques liées au droit du travail.

Le SPeL est compétent pour répondre aux services sur leurs questions juridiques liées au personnel. Le Service juridique, quant à lui, intervient en cas de recours déposé contre une décision rendue par la Municipalité.

## MÉDECIN-CONSEIL

Durant l'année 2015, le médecin conseil a effectué :

|  |     |
|--|-----|
| examens médicaux pour permis professionnel pour sapeurs-pompiers et ambulanciers : .....     | 45  |
| examens médicaux pour porteurs d'appareil respiratoire isolant pour sapeurs-pompiers : ..... | 94  |
| nouvelles annonces des cas « longues absence Maladie/Accident » dès 21 jours : .....         | 450 |
| examens médicaux « longues absence Maladie/Accident » dès 21 jours : .....                   | 109 |

La complexité des dossiers à la fois à connotation juridique et médicale ne cesse de croître.

## **ÉGALITÉ ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (EQVT)**

La section EQVT est composée de sept collaborateurs/trices représentant 5.6 ept. Ses domaines d'activités sont les suivants : horaires et aménagement du temps de travail, gestion des absences, égalité entre femmes et hommes et consultation sociale d'entreprise. Sa mission est d'apporter un appui aux services dans les activités relevant de ces domaines et de favoriser pour le personnel le bien-être au travail et la conciliation entre vie privée et vie professionnelle.

### **Horaires et aménagement du temps de travail (ATT)**

Le déploiement du projet ATT arrive à son terme. Aujourd'hui, tous les services de l'administration appliquent la nouvelle réglementation et pratiquent la gestion informatisée du temps de travail. En 2015, le déploiement s'est poursuivi avec le Service des écoles primaires et secondaires (SEP+S) et une partie du Service de santé et prévention. Quelques sous-services doivent encore être traités. Suite à de nombreuses insatisfactions rencontrées avec le logiciel AgileTime, le SPeL a dénoncé le contrat le liant à l'éditeur EquiTime. L'équipe ATT a procédé aux premières migrations du logiciel AgileTime vers TimeTool pour le Service des sports, le Corps de police, ainsi que pour les sections de l'ancien Service d'assainissement qui ont rejoint le Service de l'eau au 1<sup>er</sup> janvier 2016. En 2016, les services de la propreté urbaine et routes et mobilité migreront à leur tour vers TimeTool.

Une nouvelle version de ce logiciel a été fournie, testée et installée dans tous les services concernés.

Tout confondu, 32 séances de remise à niveau réglementaire et informatique ont été organisées avec les services ; 12 sessions de formation informatique sur le logiciel TimeTool ont été organisées à l'intention des gestionnaires de temps, assorties de 29 sessions de paramétrage, comprenant également des aides et explications à apporter sur le logiciel AgileTime encore utilisé à ce jour. Les services concernés par le déploiement ATT, comme ceux passant d'AgileTime à TimeTool, ont bénéficié d'une présentation générale sur mesure, représentant un total de sept séances sur toute l'année. Le support aux utilisateurs/trices est assuré quotidiennement pour la gestion informatisée du temps de travail et représente une moyenne d'environ 150 sollicitations par mois de la part des services.

Une centralisation des contrôles du paiement des heures supplémentaires a été mise en place. Le contrôle porte également sur le paiement des vacances en cas de fin des rapports de travail.

### **Gestion centrale des absences**

En 2015, trois évolutions fonctionnelles ont été traitées pour mieux utiliser PeopleSoft et offrir un outil facilitant l'application du règlement. L'une d'entre elles a été développée afin d'assurer un suivi de la prescription des vacances après cinq ans. La section a élaboré le rapport relatif aux absences en collaboration avec la section Pilotage et rémunération. Des listes présentant l'état des soldes de vacances, jubilaires, heures optionnelles et supplémentaires ont été adressées à chaque chef-fe de service au début du mois de mai 2015. Dix sessions de formation « Gestion des absences dans PeopleSoft » ont été dispensées pour 28 personnes. Cette formation porte sur la réglementation relative à la gestion des absences et sur le module de gestion des absences PeopleSoft. La formation est devenue obligatoire pour toute nouvelle personne se voyant attribuer des accès.

### **Comptabilisation des absences**

Début 2015, la Municipalité a chargé le SPeL de lui présenter ses réflexions sur la comptabilisation des absences lors de stages appelés « mesures d'insertion professionnelle ». Un groupe de travail et un comité de pilotage ont été mis en place pour proposer différentes pistes suivant les différents types de mesures. Il y a eu 8 séances avec le groupe de travail et 4 séances avec le comité de pilotage. Un « benchmark » a été réalisé auprès d'autres administrations suisses afin de comparer la méthode pratiquée en cas de mesure d'insertion professionnelle. Un rapport complet a été remis à la Municipalité, avec l'objectif de présenter en 2016 un préavis portant sur la période de référence pour le calcul de l'échéance du droit au traitement et le mode de prise en compte des absences partielles.

### **Bien-être et santé au travail (BEST)**

Le rapport-préavis proposant le déploiement du projet « Bien-être au travail et gestion des absences » à l'ensemble de l'administration a été validé par la Municipalité en janvier 2015. Une consultation des associations du personnel a été mise en place et une rencontre organisée. Le Conseil communal a approuvé ce rapport-préavis le 2 juin 2015. Pour la phase de déploiement, ce projet « Bien-être au travail et gestion des absences » a été renommé en « Bien-être et santé au travail » (BEST).

Dans les huit services pilotes, 109 entretiens de suivi des situations d'absence ont été conduits en 2015.

Des sessions de formation pour la Direction du logement et de la sécurité publique ont été organisées et planifiées en vue du démarrage début 2016. Un manuel de formation a été réalisé, ainsi qu'un livret répertoriant les points clés de la méthode BEST, en collaboration avec l'Atelier 5D (emplois temporaires subventionnés de Lausanne).

### **Egalité entre femmes et hommes**

La journée « Oser tous les métiers » (JOM) a lieu chaque deuxième jeudi de novembre au sein de l'administration communale et vise un objectif de décloisonnement des métiers. En 2015, 345 enfants ont accompagné au travail leur parent employé-e de la Ville. La participation est en augmentation. La moyenne de participant-e-s depuis l'introduction de la JOM en 2003 est de 245.



Le rapport-préavis N° 2105/57 (« *Osez postuler! Un objectif légitime pour toutes et tous*»), en réponse au postulat de Mme Muriel Chenaux Mesnier, a été transmis au Conseil communal en septembre 2015. Il propose un train de mesures en faveur de l'égalité, notamment la mise en place du « jobsharing », la promotion des femmes dans les fonctions d'encadrement et la promotion du travail à temps partiel également pour les hommes.

La déléguée a mandaté et accompagné une étude d'expert concernant l'impact du projet Equitas sur les fonctions majoritairement féminines en vue de répondre à l'amendement de Mme Egli, déposé dans le cadre de l'examen du préavis d'intention Equitas N° 2008/38 (« *Nouveau système de rémunération des fonctionnaires communaux - Projet "Equitas"*»). Elle a également élaboré un projet de réponse au postulat de Mme Florence Germond sur le thème de la certification d'égalité salariale Equal-Salary. Celle-ci sera intégrée dans le rapport-préavis consacré au nouveau système de rémunération.

En 2015, la déléguée est intervenue dans la résolution de trois situations individuelles problématiques. Elle a été sollicitée pour assurer une journée de formation dans le cadre du master en ressources humaines de la Haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (HEIG-VD) sur le thème des conditions de travail et de la conciliation entre vie professionnelle et vie privée.

### **Garde d'enfants**

L'Espace Enfance Vinet, qui offre 44 places, a été occupé par des enfants du personnel communal à raison de 59% des places en moyenne. Le subventionnement de la structure a été assumé pour 39% par le SPeL, le solde étant pris en charge par le Service d'accueil de jour de l'enfance. Parmi les employé-e-s bénéficiant de cette prestation, 69% habitent à Lausanne et 31% hors de Lausanne; la part de ces derniers est en constante diminution depuis l'ouverture de la structure en 2008. La déléguée a participé à toutes les séances de comité de l'association des garderies de Tivoli et Vinet, dont une part importante a été consacrée à la réorganisation de l'association et au recrutement d'une directrice générale, dans la perspective de la gestion de la garderie de Sébeillon par la même structure dès 2016.

La prestation d'accueil d'urgence pour le personnel communal a apporté une solution de garde d'urgence à trois familles durant l'année. Ces places ont été occupées à hauteur de 28% de la capacité d'accueil.

### **Consultation sociale d'entreprise**

La consultation sociale d'entreprise offre un soutien au personnel communal pour toutes les situations d'ordre privé. Elle a reçu 117 personnes en 2015, qui ont chacune bénéficié de un jusqu'à sept entretiens. Le changement d'assistante sociale au poste a généré une période de deux mois sans rendez-vous. Le Fonds de secours en faveur du personnel communal peut, à certaines conditions, apporter un appui financier ponctuel pour des frais sanitaires. En 2015, 33 nouvelles demandes ont été acceptées. En 2015, le Fonds de secours a aidé 42 personnes, pour un montant total de CHF 130'024.–.

### **PROCESSUS ADMINISTRATIFS ET ACCOMPAGNEMENT AUX CHANGEMENTS (PA&AC)**

La section PA&AC est constituée de onze collaborateurs/trices pour 8.8 ept, ainsi que de deux apprenti-e-s. Cette section comprend deux unités dont les missions principales sont d'assurer l'ensemble des travaux administratifs liés au cycle de vie d'un-e salarié-e (allant de l'embauche à la fin d'emploi), ainsi que d'assurer la gestion de l'application PeopleSoft (base de données du personnel) et les projets en matière de gestion du personnel.

La section accompagne les utilisateurs/trices du réseau RH à l'occasion des changements amenés par les projets de système d'information des ressources humaines (SIRH) et leur apporte conseil et formation pour améliorer leur pratique au quotidien.

Les domaines d'activités principaux de la section sont les suivants:

- gestion administrative du personnel;
- gestion des mutations dans PeopleSoft (structure administrative, données de poste, données d'emploi, données personnelles, suivi de la formation, etc.);
- contrôle et octroi des accès à PeopleSoft;
- conduite de projet en lien avec le SIRH;
- gestion du club utilisateurs/trices clés (CUC) de PeopleSoft;
- formation du réseau RH à la gestion administrative et à PeopleSoft.

### **Processus administratifs (PA)**

En 2015, le nombre de demandes en matière de gestion du personnel a augmenté de 3% et les mutations effectuées sur les dossiers du personnel se sont élevées à 22'096 saisies.

Les changements importants survenus dans le domaine de l'impôt source au plan suisse (comme par ex. la gestion des informations liées aux conjoint-e-s et aux bénéficiaires) ont impliqué des ajustements et des révisions dans le processus de contrôle des éléments liés aux quelque 600 salarié-e-s imposé-e-s à la source; l'équipe PA a dû s'investir davantage dans cette gestion pour mieux coordonner le flux d'informations avec les répondant-e-s RH (RRH) et les chargé-e-s d'administration du personnel (CAP).

Un support quotidien est assuré auprès du réseau RH pour tous les types de transactions administratives, plus particulièrement dans le domaine de la fixation de salaire initiale (240 sollicitations par mois, en moyenne).

### **Accompagnement aux changements (AC)**

L'année 2015 a été marquée par des importantes modifications concernant la structure de l'organisation dans PeopleSoft. Il a fallu créer une cinquantaine de sous-services et mettre à jour un grand nombre de données de poste, de salarié-e-s et de sécurité d'accès dans le système.

Douze évolutions fonctionnelles ont été traitées pour faciliter l'utilisation de la gestion des postes et les requêtes en découlant. Ainsi, les extractions sont plus pertinentes et ciblées, ce qui améliore la consultation des données et les tableaux de bord.

De la formation pour un total de 82 heures a été octroyé aux utilisateurs/trices de PeopleSoft à travers la Ville, dont les deux tiers ont accès à l'utilisation de la gestion des postes.

Le nombre de modifications dans le module Postes de PeopleSoft s'est élevé à 8'812 saisies, représentant une augmentation de 37% par rapport à l'année précédente.

### **Autres activités importantes**

Tous les ans, environ 700 sessions de cours de formation continue des métiers du Corps de police (FOCO) sont organisées pour le personnel du Corps de Police. Le suivi et l'inscription à ces cours étaient jusqu'à présent gérés via des fichiers Excel. La section PA&AC et le Corps de police ont mené conjointement en 2015 un projet d'inscription et de gestion de ces cours via Peoplesoft pour mieux exploiter les données de formation obligatoire. Six sessions de formation PeopleSoft ont été dispensées.

Dès 2016, il s'agira d'accompagner le service dans la mise en œuvre du module « compétences » de PeopleSoft. Celui-ci a pour objectif de créer des profils de compétences pour chaque type d'emploi et de permettre d'identifier, entre autres, les formations nécessaires aux différentes fonctions.

En 2014, le SEP+S avait demandé à la section PA&AC de l'aider à améliorer la gestion du personnel auxiliaire pour les « grands nettoyages ». Tous les ans, ce service engage environ 350 auxiliaires pour les grands nettoyages des écoles. Une méthode pilote pour faciliter le processus d'embauche et éviter des doubles saisies a été mise en place en collaboration avec le service. Ce processus d'embauche pour le personnel dédié aux grands nettoyages est toujours en cours d'amélioration.

Une quarantaine d'améliorations et de développements, répondant à des besoins provenant de différents services et plus particulièrement du réseau RRH, ont été mis en place dans PeopleSoft en 2015.

En outre, le passage à la nouvelle version 9.2 de PeopleSoft dès le 4 janvier 2016 a nécessité un effort supplémentaire et un engagement de plusieurs semaines de la part des utilisateurs/trices clés dédiés aux différents modules. Ainsi, plus de 200 heures ont été dévolues aux tests de passage de version en novembre et décembre 2015.

Pour finir, relevons que la section PA&AC du SPeL est un point de contact essentiel pour le support en matière de gestion administrative du personnel, de transmission des données et de support à l'utilisation de l'outil de gestion PeopleSoft. Cette section est donc un répondant incontournable pour les RRH et CAP de la Ville.

## **DÉVELOPPEMENT RH (DEV RH)**

La section DevRH est composée de huit collaborateurs/trices représentant 7.4 ept, ainsi que d'une apprentie. Ses missions principales consistent à coordonner le réseau RH (env. 100 personnes) et à apporter appui et conseil aux services en matière de gestion du personnel dans les domaines d'activité suivants :

- management ;
- apprentissage ;
- recrutement ;
- réseau rh ;
- formation.

### **Management et appui aux services**

Durant la période écoulée, les responsables du processus de management ont conseillé et appuyé un nombre élevé de services en matière de RH. Ils ont également apporté une expertise dans le déroulement de certains entretiens de collaboration.

Diverses réflexions, dans le cadre de groupes de travail consacrés à la réévaluation d'instructions administratives ou de modifications/créations de directives internes liées à la gestion du personnel, ont également été menées durant l'année.

Afin de pallier l'absence prolongée de la conseillère en évolution professionnelle, trois personnes de la section DevRH se sont répartis la gestion des demandes d'évolution professionnelle et ont accompagné 28 personnes dans leurs recherches. Depuis juillet, ils ont effectué six analyses psychotechniques avec les outils « Wave » et « Career4life » (outils permettant l'évaluation et le développement personnel, également utilisés en recrutement). En parallèle, deux bilans de compétences ont été confiés à des consultants externes.

### **Recrutement et sélection du personnel**

L'unité « recrutement » a géré 19 procédures de recrutement. La conseillère en recrutement a été davantage sollicitée en 2015 dans sa mission de soutien aux recrutements dans les services, en intervenant soit en amont, soit pendant les procédures de recrutement.

En 2015, une formation supplémentaire à l'outil psychométrique Wave a été organisée pour les RRH ; fin 2015, 17 d'entre eux étaient formés.

La conseillère a souhaité également introduire une nouvelle formation pour les RRH, à savoir l'utilisation des réseaux sociaux dans le recrutement. Un cours pilote a été organisé et une session définitive planifiée.

Dans le cadre de ses missions, la conseillère a souhaité renforcer l'image de l'employeur Ville de Lausanne en participant pour la première fois au salon Contactivia à Beaulieu, dédié à l'emploi.

La conseillère a également participé à la réflexion sur le projet gestion de carrière à la Ville, intégré aujourd'hui à la section DevRH, qui a abouti à la description du poste du/de le/la futur-e conseiller/ère en gestion de carrière qui sera engagé-e début 2016.

L'unité «recrutement» a traité près de 446 offres d'emploi en 2015 ; notre site Internet/emploi a été consulté à 772'203 reprises.

### **Formation et apprentissage**

Le responsable DevRH est en charge de la mise en application de la convention entre le Centre d'éducation permanente (CEP) et la Ville. Il doit veiller au respect du budget et vérifier l'adéquation entre les demandes de formation et les besoins des services. Ce sont 557 inscriptions à des cours catalogue du CEP qui ont été validées en 2015, ainsi que la participation de 467 personnes aux cours dits « sur mesure ».

L'administration communale comptait 204 apprenti-es à la rentrée scolaire 2015, formés dans 28 professions différentes.

Le centre de formation des apprenti-e-s employé-e-s de commerce, sous la responsabilité du SPeL, compte 19 jeunes en formation, dont 2 médiamaticien-n-e-s, répartis dans 15 services partenaires du SPeL.

Le premier apprenti médiamaticien formé grâce à une collaboration étroite entre le SPeL, le Service des sports, Service du développement de la ville et de la communication, Service d'organisation et d'informatique (SOI) et la Direction des services industriels a terminé sa formation avec maturité en été.

Au niveau de la Ville, 56 apprenti-e-s ont obtenu leur CFC au terme de leur formation, alors que trois ont échoué.

La Ville a obtenu la médaille de bronze des entreprises formatrices de Suisse, dans la catégorie «Administration ICT» (Technologie de l'information et de la communication) pour la formation des médiamaticiens.

De plus, elle a également reçu le « Swiss Label Olympic », distinction récompensant les entreprises favorisant le sport de compétition. En effet, Le SPeL forme cinq apprenti-e-s pratiquant du sport à haut niveau qui logent au Centre Sport-études de Lausanne.

### **SYSTÈMES ET CONTRÔLES (S&C)**

La section S&C regroupe trois entités, responsables du contrôle des salaires (BCS), du paramétrage du système de paie, des assurances et de l'édition des rapports légaux (SPA), ainsi que la Caisse déléguée des allocations familiales (CDAF). Ces trois groupes assurent le bon fonctionnement du versement des salaires dans le respect des délais. Le pilotage du projet de dématérialisation des dossiers du personnel (DDP) conservés au SPeL et la conduite du projet de schéma directeur des systèmes informatiques du SPeL sont confiés au responsable de cette section.

#### **Bureau de contrôle des salaires (BCS)**

La mission principale des préposé-es aux contrôles des salaires est de planifier et contrôler les calculs de paie de tous /tes les salarié-es de la Ville de Lausanne, en adéquation avec les directives de paie et les règlements de la Ville de Lausanne.

Une étroite collaboration est établie avec les comptabilités de direction pour suivre les mutations salariales effectuées par les comptables. Les mutations de la section PA&AC ayant des influences salariales sont vérifiées à partir des justificatifs fournis. Plusieurs processus de contrôle sont lancés chaque mois pour permettre de tracer et corriger les anomalies détectées, soit dans la période courante, soit rétroactivement.

Suite aux contrôles et selon la planification prévue, des processus sont lancés et contrôlés mensuellement pour la création des ordres de paiement des salaires aux employés, la ventilation des salaires dans les programmes comptables GEFI / SAP ou encore d'autres passerelles concernant les allocations familiales, l'impôt à la source, les assurances, la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL) et, annuellement, pour la production des rapports légaux AVS, SUVA, LAAC, LAA.

Les missions annexes du BCS comportent une large part de contrôle de la gestion financière et budgétaire du SPeL, ainsi que le support au réseau Paie de la Ville de Lausanne pour les questions en rapport avec les versements des salaires et la résolution des cas particuliers liés aux obligations salariales.

#### **Spécialiste paie et assurances (SPA)**

Les missions principales du spécialiste Paie et Assurances permettent de garantir les calculs de la paie de tous les collaborateurs-trices de la Ville de Lausanne, ainsi que la production des rapports légaux dans les délais.

La rédaction et la tenue à jour de toutes les directives d'application relatives à la paie tiennent compte des modifications légales, des évolutions de taux et des besoins notifiés par la Municipalité. Elles garantissent la conformité du processus PeopleSoft paie paramétré et développé en partenariat avec l'éditeur et le SOI.

#### **Gestion déléguée des allocations familiales**

Sur délégation de la Caisse cantonale d'allocations familiales (CCAF), la section S&C agit en tant que caisse déléguée pour la Ville. Celle-ci est compétente pour rendre les décisions légales d'allocations familiales (AF).

En 2015, la CDAF a versé CHF 10'004'172.- d'AF à 1'704 parents. Il a été traité 337 nouveaux dossiers et 1'600 décisions d'AF ont été rendues selon les directives d'application cantonales de la loi fédérale.

Le montant des AF versé aux employé-e-s est mensuellement remboursé par la CCAF sur présentation d'un décompte mensuel détaillé.

Une interface périodique envoie les enregistrements des annonces familiales au registre fédéral des allocations familiales (RAFam) qui permet de contrôler et d'éviter les doubles paiements d'AF.

La CCAF rétribue l'employeur Ville de Lausanne pour le travail de sa CDAF sous la forme d'une diminution du taux de cotisation de 2.275% à 2.165% de la masse AVS. En 2015, cela a représenté une économie de CHF 499'495.50 sur la masse salariale.

## **PILOTAGE ET RÉMUNÉRATION (P&R)**

Au 31 décembre 2015, cette section est constituée de dix collaborateurs/trices pour 7.65 ept. Sa dotation ainsi que son organisation sont restées stables.

Les missions de la section se rassemblent autour des deux thématiques principales « Pilotage » et « Rémunération », incluant la gestion et la conduite du projet Equitas.

A cela s'ajoutent les activités suivantes :

- élaboration de réponses aux différentes enquêtes RH qui parviennent périodiquement au SPeL ;
- gestion du comité WebRH (gestion des contenus intranet/internet en lien avec la gestion du personnel) ;
- participation à la gouvernance informatique du service ;
- mise à disposition d'outils et/ou de procédures utiles au fonctionnement interne du service et au partage d'informations entre les sections.

### **Pilotage**

#### **Rapports annuels 2015**

Un certain nombre de rapports (effectifs, mouvements du personnel, mesures de rémunération) présentant des indicateurs, leurs évolutions sur plusieurs années et des analyses ponctuelles ont été remis à la Municipalité, puis diffusés aux chef-fe-s de service et aux RRH. Le rapport annuel sur les absences a été réalisé pour la première fois par la section EQVT afin d'assurer la cohérence avec les missions dont est chargée cette section (Suivi global des indicateurs liés aux absences, mise en œuvre du projet BEST).

Il a été répondu à plusieurs enquêtes (dont celle sur la structure des salaires de l'Office fédéral de la statistique), ainsi qu'à différents « benchmarks » entre communes.

#### **Gestion technique des fonctions IA-RPAC par délégation de la Municipalité**

Le 7 avril 2010, la Municipalité a délégué au SPeL la gestion technique des fonctions. En 2015, les modifications ont porté sur 42 fonctions (alors que 13 fonctions ont été modifiées par notes à la Municipalité) ; le nombre de fonctions IA-RPAC actives au 31 décembre 2015 est de 632.

La section gère et documente des processus de rémunération spécifiques, tel que le calcul annuel des cibles pour les mesures de fin d'année, et agit en tant qu'expert dans celui consistant à fixer le salaire initial du personnel engagé.

### **Rémunération**

#### **Le traitement des dossiers en lien avec la rémunération**

Concernant les analyses de rémunération individuelle : environ 250 demandes, émanant de pratiquement l'ensemble des services et concernant un ou plusieurs titulaires, ont été traitées tout au long de l'année. Chacune de ces demandes a nécessité la compréhension de la problématique transmise par les services, l'élaboration de rapports de synthèse, d'études d'impacts financiers, des calculs d'impacts financiers sur cinq ans et l'analyse des projets de note à la Municipalité.

La collaboration avec le Service financier concernant la mise en œuvre et le suivi des ept budgétisés dans les plans des postes des services a été encore renforcée ; une procédure a été transmise à l'ensemble des services.

#### **Etudes métiers et appui aux services en cas de réorganisation**

L'étude métiers la plus significative réalisée en 2015 a été celle consacrée au nouveau statut des ambulanciers et techniciens ambulanciers. Il s'agissait d'harmoniser les conditions de rémunération et de progression salariale à celles adoptées précédemment pour le corps des sapeurs pompiers.

En matière de conseil et assistance aux services pour leur projet de réorganisation, quinze dossiers ont été traités en 2015. Ainsi, certains services ont demandé l'appui du SPeL pour optimiser des parties de leur organisation (par ex. division IES du SOI ou postes administratifs du Service de la police du commerce), pour une collaboration ou une répartition des activités entre deux services (par ex. création de l'unité ORP-CSR, pour une nouvelle répartition entre SEP+S/SJL/SAJE), pour une réflexion au niveau de la direction (par ex. nouveau poste de RH de la Direction des finances et du patrimoine vert) ou réorganisation de l'entier de la Direction des travaux. Ces dossiers demandent une analyse des changements organisationnels, de leurs impacts sur les DP et sur les niveaux des postes et impliquent plusieurs séances et notes avec la collaboration des services pour trouver une solution optimum et cohérente selon les différents angles RH, financiers et organisationnels.

Plusieurs demandes touchant aux indemnités ont été analysées et des solutions proposées pour mieux répondre aux besoins des services tout en respectant le cadre légal et l'équité transversale. (par ex. le projet de nouvelle gestion du travail en rotation à l'usine de Lavey-les-Bains).

## **Gestion du comité WebRH**

L'intranet Ville contient plus de 1'500 pages consacrées à la gestion de personnel. Il s'agit de les organiser et de les faire évoluer. Un comité se réunit une fois par mois pour décider des modifications et améliorations à leur apporter.

## **Gouvernance informatique du service – Gestion du comité SIRH**

Faute de disposer d'un poste dédié à la gouvernance informatique du service, un comité permanent et spécialisé regroupant quatre cadres du service a été mis en place pour faire face aux nombreuses sollicitations en matière de projets informatiques. Concernant la gestion quotidienne des évolutions fonctionnelles du système d'information RH, le comité de produit PeopleSoft s'est réuni quatre fois et la gouvernance informatique s'est réunie deux fois en 2015. Ses principales décisions ont été le lancement du projet « schéma directeur informatique du SPeL » et l'adoption de la méthode Hermès pour les projets conduits par le SPeL.

Le fait marquant de l'année est le passage à la version 9.2 de PeopleSoft.

## **PROJET EQUITAS**

Le contenu des travaux effectués dans l'année fait l'objet d'un rapport d'activités spécifique selon la demande du Conseil communal.

### **Historique**

Suite au préavis N° 2008/38 du 26 septembre 2008, le Conseil communal a décidé, le 24 mars 2009, d'approuver la mise en œuvre du projet « Equitas, Nouveau système de rémunération des fonctionnaires communaux » et d'y allouer les ressources humaines et financières nécessaires.

L'amendement 1c de ce préavis stipule que la Municipalité devra informer le Conseil communal du déroulement des travaux relatifs au projet Equitas par un compte rendu annexé au rapport de gestion municipal.

### **Structure de fonctionnement du projet**

#### **Comité de pilotage**

Le pilotage stratégique du projet est assuré par un COPIL constitué des trois membres de la Délégation municipale aux affaires du personnel (DMAP), du chef du SPeL, de la responsable de section pilotage et rémunération, ainsi que du chef de projet.

#### **Comité de conduite**

Les dispositions générales en lien avec le projet et leurs implications dans la vie des services sont discutées dans le cadre d'un Comité de conduite (ComCo). Afin d'assurer la représentation de chacune des directions, il se compose d'un-e chef-fe de service de chacune d'entre elles. Il compte également parmi ses participant-e-s le président de l'association des chef-fe-s de service (ACS).

En juin 2015, le représentant de la Direction des services industriels (SiL) a démissionné de son poste. Son remplacement sera effectué en 2016.

#### **Groupe interaction avec les partenaires sociaux (GIPS)**

Afin de garantir une plateforme d'échange et de consultation des partenaires sociaux, un groupe fonctionne sous l'appellation de GIPS. Les associations reconnues par la Municipalité y délèguent deux représentant-e-s. En 2015, la composition de ce groupe est restée stable en ce qui concerne les associations représentées.

#### **Groupe de suivi**

Le groupe de suivi est constitué d'employé-e-s de la Ville ayant fonctionné en qualité de notateur/trice-s. Celui-ci a pour tâche essentielle d'accompagner l'équipe de projet dans différentes étapes relatives à la finalisation de la grille des fonctions.

#### **Séances tenues en 2015**

Afin de garantir une information permanente des instances de pilotage, de conduite et de consultation, les séances suivantes ont été tenues en 2015 :

- 9 séances avec le Comité de pilotage ;
- 3 séances avec le Comité de conduite ;
- 5 séances avec le Groupe interaction avec les partenaires sociaux.

#### **Equipe de projet**

Les travaux internes sont effectués par l'équipe de projet qui s'adjoint la collaboration d'experts internes selon les sujets, notamment sous la forme de groupes de travail. Au 31 décembre 2015, l'affectation s'élève à 4.7 ept. L'équipe, subordonnée hiérarchiquement à la responsable de la section pilotage et rémunération, est constituée :

- d'un chef de projet,
- d'une cheffe de projet adjointe,
- de trois chargé-e-s de recherche,
- d'une secrétaire.

Pour faire suite au congé maternité d'une titulaire, l'engagement d'une auxiliaire a été effectué.

### **Consultants**

Il s'agit principalement de la société GFO Unternehmensberatung. Celle-ci a été sélectionnée en 2009 afin d'accompagner la Municipalité et l'équipe de projet pendant toute la durée du projet. Elle est garante de la méthode d'évaluation des fonctions. C'est le directeur de cette société, spécialiste de la rémunération pour les administrations publiques, qui est le consultant principal.

Afin de répondre à l'amendement déposé par Mme A. Eggli demandant que la Municipalité mandate un bureau indépendant pour effectuer une analyse des effets d'Equitas sur les fonctions occupées majoritairement par des femmes, un consultant externe a été mandaté. Equitas a fait appel, sur recommandation de la déléguée à l'égalité, à M. Alain Salamin, docteur en sciences économiques, chargé de cours à la Faculté des Hautes études commerciales de l'Université de Lausanne et consultant indépendant en ressources humaines, spécialisé dans les questions de rémunération. C'est en raison de ses compétences pointues et de ses expériences très pertinentes que le choix s'est porté sur M. Salamin, ainsi qu'en raison de son engagement affiché en faveur de l'égalité entre femmes et hommes. Le mandat confié à M. Salamin avait pour objectif d'effectuer une analyse des effets d'Equitas sur les fonctions occupées majoritairement par des femmes par rapport au système salarial actuel et de délivrer un rapport d'analyse destiné au Conseil communal.

L'équipe Equitas s'est également adjoint le service d'un consultant informatique afin de préparer l'adaptation de l'ERP PeopleSoft à la mise en œuvre du nouveau système de rémunération. Les objectifs de ce sous-projet nommé EquiPS sont décrits au chapitre Adaptation du système d'information.

### **Avancement du projet**

#### **Communication**

En février 2015, la DMAP a initié la consultation des partenaires sociaux afin de stabiliser les principes fondamentaux du futur système de rémunération. La première action de communication à ce sujet a consisté en une information le 9 mars à l'ensemble du personnel présentant les principales améliorations et nouveautés des modalités salariales mises en consultation auprès du GIPS.

Le 28 mai, le syndicat SUD a transmis à l'ensemble du personnel une communication présentant, entre autres, sa revendication de la garantie du maintien du salaire carrière. Le 1<sup>er</sup> juin, le syndic y a répondu, au nom de la Municipalité, en réitérant notamment les garanties données au personnel et en précisant qu'il n'existe pas de « salaire carrière » dans le système de rémunération actuel, le passage à la classe supérieure n'ayant rien d'automatique et nécessitant une décision explicite de l'employeur.

Après la dernière séance de consultation, une interview du syndic a été publiée le 12 novembre sur intranet afin de livrer son analyse sur les enjeux principaux de la consultation et du futur système de rémunération.

La mise à jour permanente de l'espace intranet dédié au projet, incluant les actualités concernant ce dernier, la mise à disposition de documents techniques, ainsi que l'archivage des informations ayant un caractère d'intérêt général, a été poursuivie.

#### **Consultation des partenaires sociaux**

En novembre 2015, la Municipalité chargeait la DMAP de consulter les partenaires sociaux. La dite consultation a débuté le 12 février 2015 et a été clôturée lors de la séance du 9 novembre 2015 selon le calendrier suivant :

- Séance n°1 « consultation » : 12 février 2015
- Séance n°2 « retour » : 22 mai 2015
- Séance n°3 « consultation » : 1 juin 2015
- Séance n°4 « retour » : 2 octobre 2015
- Séance n°5 « clôture » : 9 novembre 2015

Le délai de prise de position des partenaires sociaux était fixé au 30 novembre 2015.

Lors des séances une et trois, la DMAP a, dans un premier temps, présenté aux associations membres du GIPS des éléments considérés comme les fondements du projet, stabilisés et ne devant pas faire l'objet de modifications. Dans un second temps, la DMAP a présenté les objets mis en consultation.

Pour faire suite à une demande de l'ensemble des partenaires sociaux, des informations complémentaires sur le positionnement des postes leur ont été transmises dans le courant du mois de juillet 2015.

Lors des deuxième et quatrième séances, la DMAP a repris et discuté les demandes et/ou propositions des partenaires sociaux. Durant ces nombreux et fructueux échanges, elle a effectué des propositions synthétisant les demandes qui lui avaient été adressées.

La cinquième séance avait comme objectif de présenter au GIPS la synthèse des orientations générales retenues par la DMAP. Lors de celle-ci, un document a été remis afin que chaque association puisse se déterminer dans le délai imparti.

Suite à la clôture de la phase de consultation, chaque association a fait part de ses déterminations. Sur cette base, la DMAP a décidé de présenter à la Municipalité trois éléments supplémentaires issus de ces déterminations afin de pouvoir les intégrer au rapport-préavis de mise en œuvre du nouveau système de rémunération.

## Groupe thématique « Analyse des fonctions »

### Phase de positionnement des postes

En 2015 a eu lieu la phase de positionnement des postes qui a été réalisée en étroite collaboration avec les services de la Ville. Elle avait pour objectif de déterminer le positionnement définitif des postes relevant du périmètre de mise en œuvre du nouveau système de rémunération. Entre mars et décembre, l'équipe de projet a rencontré tous/toutes les chef-fe-s de service accompagné-e-s d'une personne de référence (RRH, adjoint-e, etc.) afin de leur communiquer, puis d'ajuster, le positionnement de chaque poste.

Les chef-fe-s de service, après avoir reçu en mains propres les positionnements établis par l'équipe de projet, ont pu en prendre connaissance et les analyser à l'interne, avant d'être invité-e-s à un atelier d'ajustement des résultats. Lors de cette séance, il s'agissait de recueillir les déterminations du/de la chef-fe de service sur le positionnement des postes de son service. Un protocole visé en fin de séance par le/la chef-fe de service récapitulait les postes dont le positionnement était modifié d'un commun accord, les postes pour lesquels une documentation supplémentaire devait être fournie par le service et les postes faisant l'objet d'une demande de révision de la part du service.

### Tableau récapitulatif de la phase de positionnement des postes

| Date       | Service                                   | Date       | Service  |
|------------|---|------------|--|
| 11.03.2015 | Assurances sociales                       | 19.08.2015 | Secrétariat général LSP                          |
| 17.03.2015 | Architecture                              | 27.08.2015 | Santé et prévention                              |
| 19.03.2015 | Bibliothèques et archives de la Ville     | 01.09.2015 | Secrétariat général SIL                          |
| 02.04.2015 | Parcs et domaines                         | 15.09.2015 | Service social Lausanne                          |
| 13.04.2015 | Accueil de jour de l'enfance              | 17.09.2015 | Routes et mobilité                               |
| 28.04.2015 | Secrétariat municipal                     | 18.09.2015 | Protocole et relations extérieures               |
| 22.05.2015 | Electricité                               | 23.09.2015 | Service du personnel                             |
| 26.05.2015 | Contrôle des habitants                    | 25.09.2015 | Protection et sauvetage                          |
| 28.05.2015 | Service administratif et de l'intégration | 12.10.2015 | Secrétariat général FIPAV                        |
| 29.05.2015 | Culture                                   | 19.10.2015 | Secrétariat municipal - suite                    |
| 04.06.2015 | Urbanisme                                 | 22.10.2015 | Police du commerce                               |
| 05.06.2015 | Financier                                 | 23.10.2015 | Corps de police                                  |
| 17.06.2015 | Multimédia                                | 26.10.2015 | Service d'organisation et d'informatique         |
| 11.06.2015 | Service du travail                        | 03.11.2015 | Assainissement                                   |
| 19.06.2015 | Coordination et cadastre                  | 03.11.2015 | Ecoles primaires et secondaires                  |
| 29.06.2015 | Psychologie scolaire                      | 06.11.2015 | eauservice                                       |
| 25.06.2015 | Logement et gérances                      | 17.11.2015 | Développement de la ville et de la communication |
| 30.06.2015 | Achat et logistique Ville                 | 17.11.2015 | Service commercial des SIL                       |
| 08.07.2015 | Jeunesse et loisirs                       | 24.11.2015 | Service des sports                               |
| 10.07.2015 | Juridique                                 | 26.11.2015 | Gaz et chauffage à distance                      |
| 13.07.2015 | Finances, administration et développement | 30.11.2015 | Service de la révision                           |

A la fin 2015, il a été positionné 4'523 postes, dont :

- 4'229 avec l'accord du service ;
- 294 concernés par une demande de révision.

Il reste encore 143 postes en cours de positionnement (nouveaux postes, postes vacants, descriptions manquantes, réorganisations en cours, etc.).

## Groupe thématique « Rémunération »

### Simulations d'impacts

En 2015, les travaux d'Equitas concernant la simulation des impacts se sont poursuivis. Leur objectif était de pouvoir fournir au COPIL et à la Municipalité les informations utiles à la prise de décisions.

Dans cette optique, l'équipe de projet a poursuivi la mise en place et le support d'outils dynamiques de simulation des impacts traitant de deux problématiques complémentaires :

- impacts « RH » : évaluation et catégorisation de la situation salariale des titulaires lors de la mise en œuvre selon plusieurs dimensions d'analyse ;
- impacts financiers : calcul global du coût de la mise en œuvre (différentiel entre salaires versés et salaires cibles du nouveau système).

Ces outils ont permis d'évaluer l'impact des demandes et propositions des partenaires sociaux formulées dans le cadre de la consultation. Par ailleurs, ces applications ont également été fortement mobilisées afin de produire la documentation remise aux services dans le cadre de la phase de positionnement des postes, soit notamment :

- un organigramme intégrant les positionnements Equitas ;
- des requêtes spécifiques ;
- un plan des postes Equitas.

On relèvera néanmoins que l'équipe de projet travaille toujours sur la base d'informations non entièrement stabilisées qui seront précisées dans la suite du processus de projet (variantes d'échelle des salaires, niveau exact de chaque poste, validation d'hypothèses de travail concernant les caractéristiques du système de rémunération).

### **Etudes métiers et traitement de dossiers**

Afin de faciliter la transition vers Equitas et de corriger les défauts les plus patents du système actuel, il peut s'avérer nécessaire d'analyser et/ou d'influer sur les aspects de la rémunération de certains métiers de la Ville. Ces études sont priorisées par la DMAP et les demandes proviennent des services ou des directions.

Des travaux significatifs initiés en 2014 ont été finalisés cette année. Il s'agit de la nouvelle filière et des nouvelles fonctions de « dessinateur/trice » et « gestionnaire de réseau ».

### **Adaptation du système d'information pour l'intégration du nouveau système de rémunération**

Afin de garantir la mise en œuvre du nouveau système de rémunération, celui-ci doit être supporté par le système d'information Peoplesoft 9.2 actuellement en service à la Ville. Pour répondre à cet objectif, un sous-projet informatique dénommé EquiPS a été initié en collaboration avec le SOI. Ce sous-projet est conduit par un membre du projet Equitas et sera appuyé par des collaborateurs référents des principaux processus RH du SpEL, ainsi que des spécialistes du SOI. Les missions principales d'EquiPS consistent à :

- évaluer les variantes d'intégration des règles et principes du nouveau système dans Peoplesoft et mettre en place la solution préconisée par l'étude ;
- évaluer, choisir et mettre en œuvre une solution technique de migration permettant la transition de manière automatisée du système de rémunération actuel vers le nouveau système de rémunération ;
- adapter ou créer les formules, requêtes et outils de reporting nécessaires au suivi de la mise en place du nouveau système de rémunération.

### **Prochaines étapes du projet**

Après six ans de travaux, la Municipalité a fixé le 1<sup>er</sup> janvier 2017 comme date cible de mise en œuvre du nouveau système de rémunération.

L'équipe de projet mettra en consultation auprès de la Municipalité le rapport-préavis dans le courant du mois de mars 2016 afin que celui-ci puisse être soumis au Conseil communal à la fin du premier trimestre 2016.

Parallèlement, l'équipe de projet devra :

- effectuer le suivi des travaux en lien avec la phase de positionnement des postes qui a eu lieu en 2015. Le positionnement de 10% des postes de la Ville n'étant pas définitivement stabilisé, la collaboration avec les services doit se poursuivre ;
- poursuivre les travaux de cohérence jusqu'à la fin du premier trimestre 2016 ;
- transmettre aux services et aux partenaires sociaux le positionnement des postes dans le courant du mois d'avril ;
- établir et diffuser une nouvelle version de la grille des fonctions ;
- mener à terme le sous-projet EquiPS ;
- rédiger les nouvelles procédures et instructions administratives ;
- organiser la communication au personnel et le support aux services et RRH.

### **Suivi financier**

Le Conseil communal a approuvé le 24 mars 2009 un crédit d'investissement de CHF 1'700'000.– devant couvrir les frais pour la durée initialement prévue du projet (à savoir cinq ans).

En 2015, le montant global des dépenses est de CHF 132'000.– Ce montant a servi à couvrir les honoraires des consultants et à acquérir des licences. A fin 2015, le solde non consommé du crédit se monte à CHF 382'000.–. Au 31 décembre 2015, le montant prévu initialement a été consommé à 77%. Aucun dépassement n'est constaté.



## SERVICE DE LA CULTURE (CULT)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- définition et application de la politique culturelle
- représentation de la Ville par le chef de service et ses adjoints dans les conseils de fondation des principales institutions culturelles subventionnées
- décisions sur la répartition et le suivi des subventions
- suivi des institutions culturelles, de la scène artistique indépendante et des écoles de musique
- gestion du Fonds des arts plastiques
- gestion et promotion des quatre musées communaux

### EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

| Unité administrative           | 1 <sup>er</sup> janvier |              | 31 décembre  |              |
|--------------------------------|-------------------------|--------------|--------------|--------------|
|                                | ept alloués             | ept affectés | ept alloués  | ept affectés |
| Collection de l'Art Brut       | 9.10                    | 9.40         | 9.40         | 9.40         |
| Musée design et arts appliqués | 11.80                   | 11.80        | 12.60        | 12.60        |
| Musée historique de Lausanne   | 16.65                   | 16.65        | 16.65        | 15.65        |
| Musée Romain de Lausanne-Vidy  | 5.80                    | 5.80         | 5.80         | 5.80         |
| Unité administrative           | 7.70                    | 7.70         | 7.70         | 7.60         |
| <b>Total service</b>           | <b>51.05</b>            | <b>51.35</b> | <b>52.15</b> | <b>51.05</b> |

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

|                      | du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre |
|----------------------|---|
| Unité administrative |   |
| <b>Total service</b> | <b>+ 1.10</b>                             |

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

| Unité administrative           | 1 <sup>er</sup> janvier |              | 31 décembre |              |
|--------------------------------|-------------------------|--------------|-------------|--------------|
|                                | n                       | ept          | n           | ept          |
| Collection de l'Art Brut       | 12                      | 9.40         | 12          | 9.40         |
| Musée design et arts appliqués | 17                      | 11.80        | 18          | 12.60        |
| Musée historique de Lausanne   | 24                      | 16.65        | 23          | 15.65        |
| Musée Romain de Lausanne-Vidy  | 9                       | 5.80         | 9           | 5.80         |
| Unité administrative           | 10                      | 7.70         | 10          | 7.60         |
| <b>Total service</b>           | <b>72</b>               | <b>51.35</b> | <b>72</b>   | <b>51.05</b> |

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

| Unité administrative         | 1 <sup>er</sup> janvier | 31 décembre |
|------------------------------|-------------------------|-------------|
|                              | n                       | n           |
| Musée historique de Lausanne | 1                       | 1           |
| <b>Total service</b>         | <b>1</b>                | <b>1</b>    |

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

|                        | du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre |             |
|------------------------|---|-------------|
|                        | fin(s) d'emploi                           | embauche(s) |
| Nombre de mouvement(s) | 4   | 5           |

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emplois (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

|                                   |          |
|-----------------------------------|----------|
| Convention de départ              |          |
| Décès                             | 1        |
| Démission                         | 2        |
| Départ à la retraite              | 1        |
| Fin de contrat                    |          |
| Licenciement fin droit traitement |          |
| Licenciement invalidité totale    |          |
| Licenciement juste motif          |          |
| Licenciement reconversion ext.    |          |
| Licenciement suppression poste    |          |
| <b>Total service</b>              | <b>4</b> |

## ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

- La parution du préavis N° 2015/01 (« *Politique culturelle de la Ville de Lausanne 2015-2019* »), adopté par la Municipalité le 8 janvier 2015 ;
- le Théâtre Kléber-Méleau a acquis le statut de fondation le 1<sup>er</sup> juillet 2015, date également de l'entrée en fonction à sa direction de son nouveau directeur M. Omar Porras, succédant à M. Philippe Mentha ;
- l'entrée en fonction, en juillet 2015 de Mme Myriam Kridi en tant que nouvelle directrice du Festival de la Cité, succédant à M. Michaël Kinzer ;
- l'entrée en fonction, en septembre 2015 de M. Joshua Weilerstein en tant que nouveau directeur artistique de l'Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL), succédant à M. Christian Zacharias ;
- la Municipalité a sollicité du Conseil communal par voie du préavis N° 2015/77 (« *Cinéma Capitole – Rénovation, assainissement et agrandissement du bâtiment – Demande de crédit d'étude* ») un crédit d'investissement d'un montant de CHF 1'300'000.– destiné à financer les frais d'études pour la rénovation, l'assainissement et l'agrandissement du cinéma Capitole, propriété de la de Ville de Lausanne depuis 2010 ;
- l'annonce du regroupement entre la Haute Ecole de Musique VD VS FR (HEMU), le Conservatoire de Lausanne et l'Ecole de Jazz et de Musique Actuelle (EJMA) ;
- l'adoption par le Conseil communal, le 31 mars 2015, du projet de rénovation et de transformation de l'exposition permanente et l'entretien du bâtiment du Musée historique de Lausanne (MHL), marqué par un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 7'020'000.– ;
- l'attribution par la Ville de Lausanne de deux nouveaux contrats de confiance d'une durée de trois ans aux groupes de musique Kadebostany et Barbouze de chez Fior ;
- en mars 2015, le Théâtre de Vidy-Lausanne et le Théâtre Arsenic ont lancé la 1<sup>re</sup> édition du « *Programme Commun* », réalisé en collaboration avec Les Printemps de Sévelin, Les Docks, La Grange de Dorigny et l'École Cantonale d'Art de Lausanne (ECAL).

## FINANCEMENT EXTÉRIEUR À LAUSANNE

Le Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise a versé aux quatre grandes institutions culturelles lausannoises (Béjart Ballet Lausanne, Théâtre Vidy-Lausanne, Opéra de Lausanne et Orchestre de Chambre de Lausanne) un montant de CHF 850'000.–, soit une légère augmentation par rapport à 2014 (3.53% des subventions allouées par la Ville aux quatre grandes institutions).

La participation de l'Etat de Vaud aux institutions culturelles lausannoises soutenues par le Service de la culture s'est élevée à CHF 10'577'500.–, sans compter les aides ponctuelles distribuées par la Commission cantonale des activités culturelles (CCAC).

## ARTS VISUELS ET MUSÉES

Les arts visuels et musées ont représenté 20.14% du budget du Service de la culture.

### Promotion des musées

La promotion des musées est faite par le biais de deux publications principales :

- le bulletin expos infos, financé par la Ville et le Canton, tiré à 11'500 exemplaires trois fois par an ;
- la brochure infos expos, qui paraît deux fois l'an, tirée à 100'000 exemplaires en trois langues.

Ces outils, devenus quelque peu obsolètes à l'heure des nouveaux médias, sont appelés à être prochainement renouvelés. En effet, la nouvelle association des musées de Lausanne et Pully a lancé un vaste chantier de refonte des outils de promotion commune. Après avoir arrêté une nouvelle stratégie de communication, elle a confié un mandat à l'agence WGR qui l'accompagne dans ce travail.

### Nuit des Musées de Lausanne et Pully

La Nuit des Musées a connu sa 15<sup>e</sup> édition, qui s'est déroulée du samedi 26 septembre de 14h00 au dimanche 27 septembre à 02h00. Ce sont plus de 13'000 visiteurs dont plus de 2'700 enfants qui, pour la somme de CHF 10.– (gratuit pour les moins de 16 ans), ont visité les 23 musées et institutions participant à la manifestation. Ceux-ci ont proposé, à côté des expositions, plus de cent animations à cette occasion. Le traditionnel billet-objet a été conçu pour la 2<sup>e</sup> année consécutive par la graphiste Florence Chèvre et a pris la forme d'une radio. Plusieurs innovations ont marqué cette édition : une radio éphémère sur les ondes FM, une présentation publique, une partie dansante insolite et le renforcement des lignes de bus spéciales pour desservir tous les musées.

### Dépôts des musées communaux et du Fonds des arts plastiques

Les travaux de restauration des objets touchés lors de l'inondation du dépôt du Musée de design et d'arts appliqués contemporains (mudac) en 2008 suivent leur cours. En 2015, 23 pièces de la Collection d'art verrier contemporain de la Collection Jacques-Edouard Berger et de la Collection céramique ont été restaurées. Sur les 339 objets touchés, il reste encore 70 objets d'urgence 1 et un objet d'urgence 3. La campagne de restauration devrait être achevée fin 2016.

Des dépôts pour la Collection de l'Art Brut (CAB), le mudac, le MHL, ainsi que le Musée romain de Lausanne-Vidy dans le cadre des fouilles des Prés-de-Vidy, seront installés dans une halle industrielle acquise fin 2015 par la Municipalité, tandis qu'un dépôt supplémentaire a été mis à disposition du Fonds des arts plastiques et de la CAB. Ces dépôts doivent permettre de résoudre une partie de la problématique de l'entreposage des collections de musées.

### **Atelier de numérisation et base de données des collections**

Rattaché au Service d'organisation et d'informatique (SOI) depuis 2010 suite à son transfert administratif du Service de la culture, l'atelier poursuit son travail de numérisation des œuvres des musées communaux. Ce sont environ 6'600 images d'œuvre d'art qui ont été prises en studio et numérisées en haute définition. Parallèlement, le SOI et le Service de la culture poursuivent la refonte de la base de données des collections des musées, accessibles sur internet (<http://musees.lausanne.ch>), dans le but de mieux faire connaître la richesse des collections de la Ville auprès du public lausannois, suisse et étranger.

### **Musée de design et d'arts appliqués contemporains**

25'234 personnes (24'543 en 2014), dont 1'714 élèves et 4'134 visiteurs lors de la Nuit des Musées lausannois, ont visité le mudac (expositions temporaires, permanentes, événements particuliers et animations).

Expositions temporaires :

- « *Le verre vivant. Acquisitions récentes de la collection d'art verrier (1<sup>re</sup> partie)* », du 11 décembre 2013 au 1<sup>er</sup> mars 2015 ;
- « *Le verre vivant II (2<sup>e</sup> partie)* », du 18 mars au 1<sup>er</sup> novembre 2015 ;
- « *Nirvana. Les étranges formes du plaisir* », du 29 octobre 2014 au 26 avril 2015 ;
- « *L'Eloge de l'heure* », du 27 mai au 27 septembre 2015 ;
- « *Extra Ball* », du 5 juin 2015 au 31 juillet 2016 ;
- « *Futur archaïque. Le design face à ses racines* », du 28 octobre 2015 au 28 février 2016 ;
- « *FREITAG AD ABSURDUM* », carte blanche aux frères Freitag feat. Frank & Patrik Riklin, du 28 octobre 2015 au 28 février 2016 ;
- « *Ceci n'est pas une bouteille!* », du 18 novembre 2015 au 5 juin 2016.

A noter également en 2015 l'événement « *Objectif gare* » du 5 au 14 juin, un parcours artistique à travers Lausanne organisé en collaboration avec le Musée cantonal des Beaux-Arts et le Musée de l'Elysée, en vue du futur Pôle muséal.

### **Musée historique de Lausanne**

15'453 personnes (30'615 en 2014), dont 1'316 élèves ont visité le musée (expositions temporaires, permanentes, événements particuliers et animations).

Expositions temporaires :

- « *Crimes et châtements* », du 26 septembre 2014 au 1<sup>er</sup> février 2015 ;
- « *Christian Coigny* », du 6 mars au 28 juin 2015.

Le MHL a fermé provisoirement ses portes le 28 juin 2015 pour une durée estimée de 18 mois afin de rénover le musée et y établir une nouvelle exposition permanente.

### **Collection de l'Art Brut**

31'518 personnes (37'120 en 2014), dont 3'946 élèves et 1'735 visiteurs pour la Nuit des Musées lausannois, ont visité la CAB (expositions temporaires, permanentes, événements particuliers et animations).

Expositions temporaires :

- « *André Robillard* », du 27 novembre 2014 au 19 avril 2015 ;
- « *Eric Derkenne* », du 13 février au 10 mai 2015 ;
- « *Pascal Tassini* », du 13 février au 10 mai 2015 ;
- « *Guy Brunet* », du 5 juin au 4 octobre 2015 ;
- « *Architectures* », du 13 novembre 2015 au 17 avril 2016.

L'année 2015 marque une orientation particulière à l'égard du jeune public, avec l'organisation de plusieurs ateliers, d'albums-jeux, de formation continue pour les enseignants ainsi que des collaborations de publication et d'exposition destinées aux enfants. Cette année a été riche de nombreuses collaborations internationales notamment avec le prêt de 200 œuvres à l'American Folk Art Museum de New York.

### **Musée romain de Lausanne-Vidy**

11'011 visiteurs (9'122 en 2014), dont 767 élèves et 1'628 visiteurs pour la Nuit des Musées lausannois, ont visité le Musée romain de Lausanne-Vidy (expositions temporaires et permanente, événements particuliers et animations).

Expositions temporaires :

- « *Taupe niveau* », du 4 décembre 2014 au 26 avril 2015 ;
- « *Y en a point comme nous* », du 12 juin 2015 au 10 avril 2016.

La hausse de la fréquentation 2015 est due notamment au grand succès de l'exposition temporaire « *Y en a point comme nous* » ainsi qu'au développement d'activités de médiation avec de nombreux ateliers (notamment pour le jeune public), des conférences mensuelles liées aux expositions ainsi que des visites guidées.

2015 marque également l'achèvement des améliorations techniques apportées à l'exposition permanente «*Lousonna passé présent*» ainsi que des adaptations consécutives à l'ouverture de l'extension.

### Fondation de l'Hermitage

Cette institution, soutenue par la Ville de Lausanne par une subvention ainsi que pour l'entretien de la maison et du parc, a présenté deux expositions d'envergure attirant plus 58'000 visiteurs :

- «*De Raphaël à Gauguin. Trésors de la collection Jean Bonna*», du 6 février au 25 mai 2015;
- «*Marius Borgeaud*», du 26 juin au 25 octobre 2015.

### Fonds des arts plastiques (FAP)

Durant l'année, la Commission du FAPa examiné 102 dossiers de demandes de soutien au cours de cinq séances ordinaires et d'une consultation par courriel. Elle a en outre visité dix ateliers d'artistes et une exposition collective.

Sur recommandation de la Commission du FAP, la Ville a soutenu des artistes lausannois pour 19 expositions nationales et internationales ainsi que pour la réalisation de dix publications. Anne-Sylvie Henchoz, performeuse, a bénéficié d'une résidence artistique au Caire durant six mois. Des aides ont également été apportées aux activités de Visarte-Vaud et de Circuit, ainsi que de cinq autres lieux d'art indépendants et associations d'artistes. Les manifestations Aperti, les Urbaines et la Nuit des images ont également été soutenues.

Des œuvres de Michael Rampa, Olivier Christinat, Maya Roachat, Baptiste Oberson, Virginie Otth et Gilles Furtwängler ont été acquises par le FAP, de même que des estampes de divers artistes.

Les peintures murales d'Alice Bailly installées dans le foyer de l'Opéra de Lausanne (Salon Alice Bailly) ont été restaurées en 2015. En juin, elles ont constitué une station du circuit «*Objectif gare*», un parcours jalonné d'expositions et d'événements préfigurant le futur Pôle muséal.

Commencée en 2014, l'étude scientifique des collections du FAP se poursuit en collaboration avec l'Université de Lausanne (UNIL) et devrait aboutir à une publication en 2017.

S'agissant de la sécurité, les œuvres installées dans les bureaux et dans les espaces publics devraient bénéficier de contrôles réguliers, de mesures de conservation et d'une signalétique adaptée, actuellement non réalisables faute de ressources.

Le règlement du FAP, incluant celui du pour-cent culturel, a été révisé et est intégré au rapport-préavis N° 2015/01 («*Politique culturelle de la Ville de Lausanne 2015-2019*») en cours d'examen par le Conseil communal.

Enfin, cinq visites commentées présentant la richesse de l'art dans l'espace public lausannois ont été données par Matthieu Jaccard, leur fil conducteur étant le guide «*Art en ville*» réalisé par les services de la culture et d'architecture.

## THÉÂTRE

Le théâtre a représenté 23.11% du budget du Service de la culture.

### Théâtre Vidy-Lausanne

Près de 43'145 spectateurs ont assisté aux 53 spectacles (322 représentations) donnés au Théâtre de Vidy soit un taux de fréquentation d'environ 75%.

Le Théâtre a produit/coproduit 18 spectacles dont 15 (179 représentations) ont été présentés dans 8 pays (France, République Tchèque, Suisse, Brésil, Belgique, Grèce, Portugal, Italie). De plus, 43 représentations de «*Hamlet dans les écoles*» ont été présentées dans des classes du Canton de Vaud et de Genève regroupant un public de 1'310 élèves.

Pour le lancement de la saison 2015-2016 le Théâtre de Vidy a croisé, pour la seconde fois, son affiche avec La Bâtie-Festival de Genève, en offrant une programmation commune à leurs publics respectifs. Lors de l'année 2015 de nombreux spectacles ont été produits par Vidy : «*Cinéma Appollo*» de Matthias Langhoff, «*Affabulation*» de Stanislas Nordey, «*No World/FPLL*» du duo Winter Family, «*Derborence*» de Mathieu Bertholet, «*Home-Made*» de Magali Tosato, «*La Possible Impossible Maison*» de Forced Entertainment, «*Werther!*» de Nicolas Stemann ainsi que «*Rentrer au volcan*» de Augustin Rebetez. De nombreuses coproductions ont également vu le jour : «*Le Théâtre Sauvage*» de Guillaume Béguin, «*Le Kung Fu*» de Dieudonné Niangouna, «*Carta de San Pablo a los Corintios*» de Angelica Liddell, «*20 Minutes*» de Schick, Gremaud et Pavillon, «*Ion*» de Cindy Van Acker, «*Suite n°2*» de Joris Lacoste, «*Biokhraphia*» de Lina Majdalanie et Rabih Mroué, «*The Encounter*» de Simon Mcburney, «*Répétition*» de Pascal Rambert ainsi que «*Sound of Music*» de Yan Duyvendak. 35 spectacles ont été accueillis dont «*Le Baiser et la morsure*» de Guillaume Béguin, «*Giulio Cesare*» de Romeo Castellucci et «*B.L.A.S.T.E.D*» de Karim Bel Kacem.

L'un des temps forts de cette année a été le lancement en mars de la 1<sup>re</sup> édition de «*Programme Commun*» initié par le Théâtre de Vidy et le Théâtre Arsenic et réalisé en complicité avec Les Printemps de Sévelin, Les Docks, La Grange de Dorigny de l'UNIL et l'Ecole cantonale d'Art de Lausanne (ECAL). Ces six acteurs de la vie culturelle du grand Lausanne ont mis en commun leurs regards sur la création contemporaine, leurs lieux, leurs équipes et leurs moyens pour présenter sur onze jours : 16 spectacles dont 8 de théâtre, 6 de danse et 2 concerts. 57 représentations de théâtre, de danse et de musique ainsi qu'une exposition, des débats, une rencontre professionnelle et des fêtes. Cet événement a reçu un bel écho auprès du public : 7'360 billets ont été délivrés, soit un taux de fréquentation de 84%. «*Programme Commun*» a également été reconnu comme une manifestation internationale dès sa première année. En effet, 140 programmateurs des arts de la scène, directeurs de théâtre et de festival sont venus à Lausanne, dont 80% d'étrangers.

Durant cette saison, de nombreux événements ont ponctué la programmation du théâtre : la réalisation et la sortie d'un livre pour les cinquante ans du théâtre commandée à René Zahnd, de nombreuses expositions d'œuvres d'art à la Kantine, des rencontres avant et après les spectacles, des débats sur les grandes questions qui traversent la saison, des cours d'histoire du théâtre contemporain.

La direction, avec le Conseil de fondation et les services de la Ville de Lausanne, s'est engagée dans l'important chantier qu'est la rénovation du théâtre. Cette rénovation concerne d'une part la salle Charles Apothéloz, qui n'est plus adaptée aux normes de sécurité et à la pratique du théâtre contemporain, et d'autre part, le Chapiteau, bientôt inutilisable. Le projet de remplacement du Chapiteau est celui d'un « Pavillon démontable » dont le caractère innovant dialoguerait avec l'architecture de Max Bill et l'histoire du théâtre.

### **Théâtre Kléber-Méleau**

2015 a été une année importante pour le théâtre qui a acquis le statut de Fondation le 1<sup>er</sup> juillet. De plus, un nouveau directeur, M. Omar Porras, succédant à M. Philippe Mentha, directeur jusqu'alors, est entré en fonction à partir de juillet. Pour la 1<sup>re</sup> demi-année d'activité (sous la direction de M. Mentha), le Théâtre a proposé 5 spectacles (1 production et 4 accueils) pour 107 représentations, attirant quelque 8'425 spectateurs. Pour la seconde partie de l'année (sous la direction de M. Porras), le théâtre, désormais connu sous le nom de TKM – Théâtre Kléber-Méleau, a proposé 4 spectacles (3 productions et 1 accueil) pour 41 représentations qui furent suivies par 8'744 spectateurs.

### **Théâtre Arsenic**

10'370 spectateurs ont assisté à 35 manifestations, représentant 148 représentations. Durant l'année, l'Arsenic a coproduit 15 créations théâtrales et chorégraphiques et 7 spectacles pluridisciplinaires. Le Théâtre a également accueilli treize spectacles (théâtre et danse) en provenance de Suisse, France, USA, Hongrie, Hollande et Autriche. La mise au concours du poste de direction pour la succession de Mme Sandrine Kuster a été effectuée.

### **Théâtre Boulimie**

Plus de 8'447 spectateurs ont assisté aux 7 spectacles proposés (68 représentations), avec un succès particulier pour le spectacle « Tonton Pierrick astique le rock » affichant un taux de fréquentation avoisinant les 100%.

### **Théâtre 2.21**

Ce sont plus de 5'935 spectateurs qui ont assisté aux 60 propositions artistiques (170 représentations) réparties dans les deux salles du Théâtre. Cette année marque une nette augmentation en termes de fréquentation par rapport à l'année précédente (4'138 spectateurs en 2014) du fait de l'offre abondante d'événements.

### **Pulloff Théâtres**

Le Pulloff a proposé à plus de 5'361 spectateurs 10 spectacles dont 6 créations et 4 accueils. A relever une fréquentation exceptionnelle pour cette année 2015 qui s'élève pour la première fois depuis la création du théâtre à plus de 75%.

### **Espace Culturel des Terreaux**

Plus de 13'000 spectateurs ont assisté aux événements de l'Espace Culturel des Terreaux en 2015 (9 spectacles à l'abonnement, 6 hors abonnement ainsi que des conférences et débats).

### **Le Petit Théâtre**

Au cours de l'année, le Petit Théâtre a présenté 13 spectacles (5 coproductions, 5 accueils et 3 spectacles musicaux) pour un total de 222 représentations à Lausanne auxquelles ont assisté 21'380 spectateurs dont 6'599 élèves (73 représentations). Cette année fut particulière, puisqu'elle a marqué les dix ans de la Fondation du Petit Théâtre ainsi que les 25 ans de la création du théâtre.

### **Théâtre de marionnettes**

Le Théâtre de marionnettes a présenté 6 spectacles (2 créations et 4 accueils), totalisant 34 représentations auxquelles 4'024 spectateurs ont assisté. A relever que les onze représentations scolaires ont attiré quelques 1'289 élèves.

### **Création scénique indépendante (théâtre, danse, pluridisciplinaire)**

La Commission des arts de scène en place depuis 2014 a étudié 71 dossiers pour la saison 2015-2016, s'est réunie à cinq reprises, et a retenu 24 projets créés durant l'année.

Par ailleurs, plusieurs compagnies ont bénéficié d'une forme de soutien à moyen terme :

- la 2b Company (dirigée par François Gremaud), la Cie de Nuit comme de Jour (dirigée par Guillaume Béguin), la Cie Marielle Pinsard (dirigée par Marielle Pinsard), ont bénéficié d'un contrat de confiance de la Ville de Lausanne ;
- les compagnies Numéro 23 Prod. (dirigée par Massimo Furlan), Nicole Seiler et Philippe Saire ont bénéficié d'une convention de soutien conjoint associant Pro Helvetia et le Canton de Vaud ;
- la compagnie Les Voyages Extraordinaires (dirigée par Christian Denisart) a bénéficié d'une convention de soutien pluriannuel ;
- la Cie STT (dirigée par Dorian Rossel) a bénéficié d'une convention de soutien régional associant la Ville de Genève, le canton de Genève et la Ville de Meyrin ;
- la Cie Linga (dirigée par Marco Cantalupo et Katarzyna Gdaniec) a bénéficié d'une convention de soutien conjoint associant le canton de Vaud et la Ville de Pully.

## Bourse de compagnonnage

Dans le but de promouvoir la relève dans les arts de la scène, la Ville de Lausanne et le Canton de Vaud ont mis en œuvre une bourse de compagnonnage théâtral d'une durée de deux ans. En 2015, une nouvelle bourse a été attribuée à la metteure en scène Magali Tosato alors que celle de Sébastien Ribaux entrait dans sa 2<sup>e</sup> année.

## Promotion et diffusion

La diffusion de spectacles par le biais de tournées étant un élément fondamental de la vie des compagnies, le Service de la culture s'efforce de les soutenir au maximum, par le biais d'aides ponctuelles, en complément notamment à Pro Helvetia. Le service a également renouvelé son appui à :

- la Commission romande de diffusion des spectacles (CORODIS), organisme financé par les villes et les cantons romands, qui soutient la mise sur pied de tournées en Suisse et à l'étranger;
- l'Association Romande Technique Organisation Spectacle (artos).

L'aide directe à la création scénique indépendante (création, diffusion, accueils) se chiffre à CHF 1'244'000.– (y compris la subvention à la Cie Philippe Saire : CHF 170'000.–). Le financement des associations et structures destinées à la création scénique indépendante se chiffre quant à lui à CHF 2'643'300.– (Sévelin 36 + Cargo 103) : CHF 160'000.– + CHF 85'600.– de prise en charge de loyer; AVDC : CHF 25'000.–; Théâtre Arsenic : CHF 1'315'000.– + CHF 670'200.–; CORODIS : CHF 35'000.–; Théâtre 2.21 : CHF 240'000.– + CHF 49'500.–; Pulloff Théâtres : CHF 50'000.– + CHF 13'000.–).

En tout, c'est donc un montant de CHF 3'887'300.– qui soutient la création indépendante, théâtre et danse.

## DANSE

Les montants attribués à la danse ont représenté 10.52% du budget du Service de la culture.

### Béjart Ballet Lausanne (BBL)

Plus de 149'600 personnes (85'700 en 2014) dont 35'691 à Lausanne et Malley ont assisté à la vingtaine de ballets (78 représentations, dont 14 à Lausanne) présentés par le Béjart Ballet Lausanne dans huit pays (France, Espagne, Allemagne, Russie, Italie, Liban, Monaco, Suisse).

L'année 2015 a été marquée par les cinq représentations de « *La IX<sup>e</sup> Symphonie* », chef d'œuvre et « concert dansé » que Gil Roman a revisité cinquante ans après sa création par Maurice Béjart, le mettant en scène avec plus de 200 interprètes, la participation du Tokyo Ballet, de l'orchestre Sinfonietta de Lausanne (sous la direction d'Alexander Mayer) et du Chœur de l'Opéra de Lausanne. Plus de 20'000 spectateurs ont assisté à cet événement qui a eu lieu à la patinoire de Malley.

Le BBL a démarré sa tournée en mars, au Palais des Congrès de Strasbourg avec trois représentations de « *Barocco* », « *Kyôdai* », « *La dame aux camélias* » et « *Sept danses grecques* ». En mars toujours, c'est à la Cité de la Musique à Paris que les spectateurs ont assisté à deux représentations en hommage à Pierre Boulez de « *Sonate à trois* », « *Webern Opus V* » et « *Dialogue de l'ombre double* ». En avril, le BBL a fait la tournée des Zéniths en France avec 16 représentations dans sept villes du « *Presbytère* ». De retour à Lausanne, en mai, les spectateurs ont applaudi les trois représentations de « *Suite Barocco* », « *Juan y Teresa* », « *Tombées de la dernière pluie* » et « *Piaf* », puis en juin aux cinq représentations de « *La IX<sup>e</sup> Symphonie* ».

Durant l'été, c'est d'abord au Forum Grimaldi à Monaco que le BBL a donné trois représentations de la « *La IX<sup>e</sup> Symphonie* », avec l'Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo, sous la direction d'Antonio Fogliani et du Chœur de l'Opéra de Monte-Carlo. Il s'est ensuite déplacé en Espagne, à l'Auditorium Parc du Château de Peralada pour une représentation de « *Suite Barocco* », « *Bhakti III* » et « *Impromptu pour Peralada* », et une représentation de « *Sept danses grecques* », « *Bhakti III* » et « *Impromptu pour Peralada* ». La tournée s'est poursuivie en Allemagne avec sept représentations du « *Presbytère* » au Deutsche Oper de Berlin et six représentations de « *Suite Barocco* », « *Impromptu pour Peralada* » et « *Bhakti III* » à la Philharmonie de Cologne.

En septembre, les danseurs ont présenté « *Boléro* » au Kremlin à Moscou, avant de revenir à Bulle en Suisse en novembre pour trois représentations de « *Suite Barocco* », « *Impromptu pour Peralada* » et « *Sept danses grecques* » et de revenir au Bolshoi de Moscou pour un hommage à Maya Plissetskaya avec deux représentations de « *Boléro* ». La compagnie s'est ensuite envolée pour Stuttgart en Allemagne pour quatre représentations de « *Suite Barocco* », « *Syncope* », « *Liebe und Tod* » et « *Le Mandarin Merveilleux* » avant de ravir le public de Beyrouth au Liban en décembre de trois représentations de « *Piaf* », « *Impromptu pour Beyrouth* » et « *La dame aux camélias* ». Une représentation scolaire de « *L'Enfant et les sortilèges* » a été organisée en novembre à Beaulieu. 1'061 élèves ont assisté à ce spectacle.

Le BBL est finalement rentré en Suisse pour terminer l'année à Lausanne, au Théâtre de Beaulieu avec six représentations de « *Piaf* », « *Tombées de la dernière pluie* », « *Liebe und Tod* » et « *Le Mandarin Merveilleux* ».

### Ecole-Atelier Rudra Béjart Lausanne

L'Ecole-Atelier a accueilli une quarantaine d'élèves de tous horizons. L'enseignement, gratuit et pluridisciplinaire, est dispensé sur deux ans. Durant l'année, l'école a participé à l'événement « *La IX<sup>e</sup> Symphonie* » à Malley mais aussi à des galas de charité, fêtes et spectacles privés à l'Octogone de Pully, au Théâtre Barnabé, au Rolex Center de l'EPFL, à l'auditorium Stravinsky de Montreux, au « Concours international Petipa » à Bruxelles, au Théâtre de Vidy-Lausanne, à Beaulieu, à Echichens, ou encore sur la place de la Riponne.

### **Fondation en faveur de l'art chorégraphique – Prix de Lausanne pour jeunes danseurs**

Ce sont 1'797 personnes qui ont acheté un billet pour assister aux sélections et à la finale du Prix de Lausanne les 6 et 7 février au Théâtre de Beaulieu. Pour la première étape du concours 300 jeunes danseurs de 34 nationalités ont envoyé une vidéo, parmi lesquels le Jury a sélectionné 66 candidats de 18 nationalités. Sur les 20 finalistes, 6 se sont vus attribuer une bourse d'étude dans l'une des 65 écoles ou compagnies partenaires du Prix. En ville de Lausanne, la traditionnelle exposition de photos sur le Grand-Pont a eu pour thème cette année « *Juxtaposition* ». Egalement à l'attention du public local, des leçons de danses classique et contemporaine ont été organisées pour les élèves des écoles de danse de la région âgés de 15 à 18 ans pendant la semaine du concours. Le Prix de Lausanne continue d'ouvrir ses portes de plus en plus largement à la population lausannoise et l'invite à assister à des temps forts de la semaine du concours. Les « *Rendez-vous du Prix* » ont eu lieu pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, tout comme des conférences interactives, gratuites et ouvertes à tous. Des stars de la danse, Etoiles du jury, Cynthia Harvey, Ethan Stiefel (lauréat du Prix en 1989), Lisa Maree Cullum (lauréate en 1988) et Chi Cao (lauréat en 1994) ont présenté les moments-clés de leur carrière et leur vision du monde de la danse.

### **Collection suisse de la danse (CSD)**

De plus en plus de professionnels de la danse s'adressent à la CSD pour y déposer leurs archives personnelles. En effet, plus de 270 personnes ont sollicité les services de la CSD en 2015. Mme Franziska Burkhardt a repris la présidence du Conseil de fondation à la suite du départ de M. Charles Gebhard à la fin 2014. La CSD a projeté des films dans ses locaux à Lausanne et à Zürich, a pris part aux festivals de la Fête de la danse et de Zürich Tanz et a organisé des visites guidées pour écoles et public averti.

### **Théâtre Sévelin 36**

Près de 4'214 spectateurs (6'000 en 2014) ont assisté aux événements chorégraphiques (35 représentations) programmés parmi lesquels Les Printemps de Sévelin, Les Quarts d'Heure, la Fête de la danse, les Urbaines ou Open Studios. En 2015, ce sont 37 compagnies qui ont pu bénéficier de résidences ponctuelles au Théâtre Sévelin 36. Celui-ci soutenant la création et l'émergence locale, il accueille et accompagne ainsi des chorégraphes de la région. Il travaille également au développement et à l'accompagnement des publics, en mettant l'accent sur des actions de médiation culturelle originales.

### **Association vaudoise de danse contemporaine (AVDC)**

En 2015, l'AVDC a poursuivi et intensifié son rôle d'interface privilégié des acteurs du champ chorégraphique à travers notamment la mise en place des « *Rendez-vous de l'AVDC* » et le « *Panorama de la danse contemporaine du canton de Vaud* », vaste enquête de terrain auprès des compagnies et chorégraphes de la région. La permanence conseils a été davantage sollicitée, les relations et partenariats avec les différentes associations et institutions locales et nationales de sont intensifiés, la Plateforme vaudoise de médiation danse a stimulé et facilité la concrétisation de projets de médiation, la formation en danse a été également soutenue, et comme les années précédentes, la Fête de la Danse a permis de réunir un public nombreux autour d'un riche programme artistique, festif et participatif.

### **Association pour la reconversion des danseurs professionnels (RDP)**

La RDP accompagne les danseurs professionnels romands dans leur développement de carrière et dans leur intégration professionnelle, après la scène. Durant l'année, elle a renseigné, conseillé et rencontré grâce à ses activités et prestations plus de 220 danseurs. La RDP propose aux danseurs des bilans de compétences, des séances de coaching, des entretiens individuels de conseils et d'information, un cours d'introduction à la vie professionnelle ainsi que des ateliers. De plus, elle a attribué cette année trois nouvelles bourses, remplaçant ainsi les trois qui ont obtenu leur diplôme, le total de onze boursiers restant fixe.

## **MUSIQUE**

La musique a représenté 39.35% du budget du Service de la culture.

Dans le domaine des musiques actuelles, l'année 2015 a été marquée par l'annonce de l'arrêt de deux manifestations importantes : Electrosanne et le Lausanne Pully For Noise. Le festival lausannois des cultures électroniques qui peinait à trouver un modèle économique viable, a préféré s'arrêter après sa 10<sup>e</sup> édition. Les organisateurs du festival de Rock indépendant de l'Est lausannois ont, quant à eux, tiré les conclusions de leur difficulté à renouveler leur public dans un contexte économique marqué par une inflation quasi exponentielle des cachets des artistes internationaux.

A l'inverse, Les Docks ont pu fêter en décembre 2015 leur 10<sup>e</sup> anniversaire en dressant un excellent bilan aussi bien artistique que financier. Après avoir fini de rembourser l'emprunt que la Ville lui avait consenti en 2007, la salle a désormais pleinement trouvé son équilibre économique et s'impose de plus en plus comme la salle de concert de référence en Suisse romande, en témoigne son inscription dans le projet transfrontalier « *Opération Iceberg* ».

L'année aura également été marquée par le départ de Francine et Serge Wintsch de la direction du festival Jazz Onze+ après près de vingt années passées à présider aux destinées de la manifestation. Ils seront dès 2016 remplacés par Gilles Dupuy.

Par ailleurs deux nouveaux contrats de confiance ont été attribués :

- à Barbouze de chez Fior, quatuor à cordes virtuose et exclusivement féminin qui se distingue par la volonté de faire évoluer le format du quatuor hors des sentiers traditionnels de la musique classique en multipliant les expériences musicales ;

- au groupe Kadebostany nouveau fer de lance de la pop helvétique, qui construit son succès sur une combinaison musicale singulière (mélange d'électronique et de pop épique) et un univers visuel unique en son genre.

Ces nouveaux contrats sont venus s'ajouter aux contrats toujours en cours avec les artistes suivants :

- Yilian Cañizares, violoniste et chanteuse de « latin jazz » ;
- Tchiki duo, duo de percussionnistes spécialistes du marimba ;
- Karine Guignard, artiste de rap connue sous le nom de la Gale.

## MUSIQUE CLASSIQUE

### Opéra de Lausanne

Ce sont 42'456 spectateurs (48'372 en 2014) qui ont assisté, tout au long de l'année, aux différents événements proposés, à savoir : 7 opéras « *La Traviata* », « *Tancredi* », « *Solaris* », « *Die Zauberflöte* », « *La Cenerentola* » et « *L'Enfant et les Sortilèges* » (30 représentations), un opéra pour enfants « *L'Enfant et les Sortilèges* » (7 représentations publiques et une scolaire), 2 concerts (2 représentations), 3 ballets (7 représentations) et 7 répétitions générales publiques.

A signaler également la participation de l'Opéra de Lausanne en Suisse, à Avenches-Opéra où a été présenté aux arènes « *Il Barbiere di Siviglia* », sous la direction d'Eric Vigié, et au Bâtiment des Forces Motrices à Genève avec « *Le Petit Prince* », dirigé par Arie Van Beek. L'Opéra de Lausanne s'est également produit en Europe, en Belgique, à l'Opéra Royal de Wallonie à Liège, avec « *Die Lustige Weiber von Windsor* », à Paris, au Théâtre du Châtelet, avec « *Le Petit Prince* », et à l'Opéra Comique avec « *Les Mousquetaires au Couvent* », à l'Opéra Théâtre de Saint-Etienne avec « *Die Zauberflöte* » et à l'Opéra de Toulon avec « *Les Mousquetaires au Couvent* ».

2015 a été l'occasion pour l'Opéra de Lausanne d'élargir le champ de son service jeune public à la médiation culturelle, offrant l'opportunité de nouveaux projets pour d'autres types de publics, tout en poursuivant sa mission pédagogique, permettant à plus de 3'800 jeunes gens, élèves de nombreuses classes lausannoises et vaudoises ou étudiants de se familiariser à l'opéra à l'occasion d'un spectacle jeune public, de 58 visites guidées, de 36 « *Ateliers Lyriques* », de 5 répétitions générales et de 8 « *Mercredi à l'Opéra* ».

A relever enfin, deux nouveaux projets de médiation qui ont vu le jour en 2015 : l'accueil d'un public aveugle ou malvoyant grâce à l'audiodescription des spectacles et des visites tactiles des décors, en collaboration avec l'association Ecoute Voir, et aussi, en collaboration avec l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) et la Jeune Chambre Internationale de Lausanne, l'accueil d'un jeune groupe de migrants qui a pu découvrir l'Opéra de Lausanne avec une visite globale et échanger avec des interprètes.

### Orchestre de Chambre de Lausanne

En septembre 2015, Joshua Weilerstein a pris ses fonctions de nouveau directeur artistique de l'OCL suite au départ de Christian Zacharias.

Durant l'année écoulée, l'OCL a donné 85 concerts pour 63'284 auditeurs (73'562 en 2014) soit 68 à Lausanne (44'762 auditeurs) dont 20 représentations d'Opéra réparties sur 4 productions, 9 en Suisse (51'327 auditeurs) et 8 à l'étranger (11'957 auditeurs). A cela s'ajoutent les 6 Entractes du Mardi, concerts de musique de chambre donnés par des musiciens de l'orchestre.

Les travaux de rénovation du complexe Bel-Air, où se trouve la Salle Métropole, ont rendu nécessaire, pendant la première partie de l'année (janvier à juin), la délocalisation des concerts lausannois entre l'Opéra de Lausanne et le BCV Concert Hall. L'Orchestre a pu retourner à la Salle Métropole en octobre 2015.

Lausanne demeure le lieu d'activité principal de l'Orchestre avec les Grands Concerts des lundis et mardis, les Dominicales (série du dimanche), les Scolaires et les Concerts Découvertes pour le jeune public, ainsi que les Entractes du Mardi.

En Suisse, l'OCL s'est produit à Genève (Victoria Hall), Fribourg (Salle Equilibre), Rolle (Carnal Hall du Rosey), La Chaux-de-Fonds (Temple Farel), Sion (Ferme Asile), Vevey (Salle Castillo) et Bienne (Palais des Congrès). À l'étranger, l'OCL a été présent en France (Grand Auditorium de Radio France à Paris), en Turquie (Festival d'Istanbul) et en Allemagne (Festival de Rheingau à Wiesbaden et tournée en Allemagne du Nord).

Sur le plan discographique l'Orchestre a enregistré pour le label MDG les « *Trois concertos pour clarinette* » de Carl Maria von Weber avec Paul Meyer, ainsi qu'un disque consacré à Igor Stravinsky avec la suite de Pulcinella, Apollon Musagète et le « *Concerto en ré* » pour orchestre à cordes sous la direction de Joshua Weilerstein.

Parmi les événements marquants de l'année 2015, il convient de citer :

- la collaboration avec le grand pianiste Murray Perahia à la Fondation Gianadda pour un concert consacré à Beethoven sous la baguette du chef anglais Jamie Phillips ;
- les deux concerts à Lausanne avec Bertrand de Billy, principal chef invité, consacrés à la musique française et à Mozart, repris au Victoria Hall de Genève et à l'Auditorium de Radio France de Paris ;
- la venue de Lorenzo Viotti, lauréat du prestigieux concours pour jeunes chefs d'orchestre du Festival de Salzbourg pour un concert dans la série des Dominicales ;
- le retour du grand violoniste Frank-Peter Zimmermann pour la fin de l'intégrale des concertos pour violon de Mozart ;
- la création du Concerto pour basson de Daniel Schnyder avec le soutien de Pro Helvetia ;
- une importante tournée en Allemagne sous la direction de Joshua Weilerstein : l'OCL s'est produit dans des salles prestigieuses telles Die Glocke à Bremen, NDR Grosser Sendesaal à Hannover, Laeiszhalle à Hamburg et Tonhall à Düsseldorf.



### **Sinfonietta de Lausanne**

Le Sinfonietta a présenté 16 programmes différents en 43 concerts. Il s'est produit avec un effectif de 10 à 70 musiciens. Il a présenté des concerts essentiellement à Lausanne (salle Paderewski et Cathédrale) et dans le Canton de Vaud (St-Sulpice, Sugnens, Vevey, Montreux et Gland). Il a également donné deux concerts dans le cadre de Lausanne Estivale. Il a poursuivi sa collaboration avec les collèges lausannois (douze concerts à l'intention des élèves) ainsi qu'avec divers chœurs de la région (Chœur symphonique de Vevey). Dans le cadre de sa collaboration avec l'Opéra de Lausanne, le Sinfonietta a donné six représentations de « *My Fair Lady* ». Sa collaboration avec l'OCL a été maintenue à l'image d'une prestation dans le cadre des Dominicales. L'orchestre a participé à un projet lié aux musiques des films PIXAR au Théâtre du Jorat et joué « *La IX<sup>e</sup> Symphonie* » de Beethoven, en accompagnement des danseurs du Ballet Béjart à la patinoire de Malley. Le Sinfonietta a maintenu sa collaboration avec l'HEMU, en accueillant cette année encore huit stagiaires.

### **Camerata de Lausanne**

7'356 spectateurs ont assisté aux 17 concerts donnés en Suisse, Belgique et Russie. Ceux-ci ont rencontré pour la majorité un vif succès affichant complet ou presque.

### **Quatuor Sine Nomine**

En 2015 Le Quatuor Sine Nomine a donné 41 concerts. Il s'est produit en Suisse à Vevey, Sion, Leysin, Genève, Bienne et Lausanne (Lausanne Estivale), ainsi qu'à l'étranger, en Hongrie, Slovénie, Italie et en France. De plus, l'année a été marquée par la 8<sup>e</sup> édition du Festival Sine Nomine. Les 1'500 auditeurs ont pu compter sur des ensembles reconnus, tels que le Quatuor Talich (Prague) et le Quintette Moraguès (Paris), pour ne citer qu'eux.

### **Festival Bach de Lausanne**

Le Festival & Concours Bach de Lausanne a proposé, dans le cadre de sa 18<sup>e</sup> édition, 6 concerts, 1 conférence, 1 concours international d'orgue et 3 « Bach Days » suivis par plus de 3'006 auditeurs.

### **Académie de Musique**

Robert Levin ne pouvant renouveler sa collaboration avec l'Académie de Musique, Anne Queffélec, pianiste française de renommée internationale, fut choisie pour accompagner Pierre Amoyal. Ces derniers se connaissaient déjà pour avoir fréquemment joué ensemble et leurs disques de sonates ont remporté de nombreuses distinctions. C'est ainsi que les Masterclass de Pierre Amoyal et Anne Queffélec, qui se sont déroulés en juillet 2015, ont compté cette année 36 duos inscrits, dont 10 sélectionnés. Ceux-ci provenaient d'Allemagne, Autriche, Pologne, Espagne, Etats-Unis et France. Les concerts publics de l'Académie ont attiré plus de 725 personnes et le Prix du meilleur duo offert par la Ville de Lausanne a été décerné au duo Emmanuel Tjeknavorian, violon et Maximilian Kromer, piano.

### **Ensemble Vocal de Lausanne (EVL)**

Cette année, l'EVL a vu arriver un nouveau directeur artistique en la personne de M. Daniel Reuss. Environ 25'470 auditeurs ont assisté à l'étranger et en Suisse aux 33 concerts donnés par l'EVL.

### **Conférence des Sociétés Chorales Vaudoises de Concert (CSCVC)**

Les chorales lausannoises ont donné, avec le soutien de la CSCVC, treize concerts devant plus de 7'700 auditeurs dans différentes églises et salles lausannoises.

### **Concerts**

Ont été soutenus :

- l'Association des concerts de Montbenon, qui a organisé huit concerts suivis par plus de 1'900 auditeurs ;
- l'association de concerts de musique ancienne « *Les Goûts Réunis* », qui a mis sur pied huit concerts suivis par plus de 506 spectateurs ;
- les concerts des paroisses historiques, qui regroupent l'Association des Concerts de Saint-François (112 concerts qui ont comptabilisés plus de 8'000 spectateurs, 2015 marquant le 20<sup>e</sup> anniversaire de la réouverture de l'église Saint-François et la restauration de ses grandes orgues), l'association des Amis de l'Abbaye de Montheron (27 manifestations regroupant des concerts, des ballades, conférences, etc. avec près de 2'135 participants), ainsi que la Société des Concerts de la Cathédrale de Lausanne (21 concerts, plus de 4'600 spectateurs) ;
- la Société de musique contemporaine (SMC), qui a organisé 11 concerts dont 5 en association avec l'HEMU, attirant plus de 1'105 auditeurs ;
- Amabilis, qui a organisé onze concerts suivis par plus de 2'000 spectateurs ;
- l'Orchestre symphonique et universitaire de Lausanne.

### **Autres soutiens à la musique classique**

En outre, la Ville a soutenu dix projets par le biais de soutiens ponctuels dont en particulier un soutien à :

- l'Association de musique improvisée de Lausanne pour l'édition de son 19<sup>e</sup> festival ;
- les Rencontres musicales avec Cédric Pescia ;
- Art-en-Ciel Productions ;
- l'Ensemble Babel.

L'ensemble des soutiens cités ci-dessus accordés à la musique classique (y compris le loyer pour l'Opéra de Lausanne) s'est monté à CHF 15'460'463.–.

## **JAZZ ET MUSIQUES IMPROVISEES**

### **Chorus – Fondation Promojazz**

Chorus a poursuivi sa mission d'accueil de grands noms du jazz, statut unique en Suisse romande, en organisant une centaine de soirées avec la présence d'autant de groupes et de plus de 400 musiciens. Parmi les événements marquants : la 3<sup>e</sup> Journée Internationale du Jazz de l'Unesco, un partenariat avec le célèbre festival Jazz à Vienne et le 12<sup>e</sup> Printemps du Jazz réunissant en outre l'HEMU, L'EJMA et Chorus. Plusieurs vernissages de CD ont également eu lieu et une carte blanche a été attribuée au pianiste François Lindemann qui a permis une nouvelle fois de mesurer le rayonnement national et international de ce musicien lausannois. Par ailleurs, la collaboration avec l'EJMA et l'HEMU jazz s'est poursuivie avec une alternance de leurs professeurs tous les deux jeudis.

### **Jazz Onze+ Festival Lausanne**

Près de 6'100 personnes ont assisté à la 28<sup>e</sup> édition du Festival, qui s'est déroulée du 27 au 31 octobre 2015. Cette année a été caractérisée par une programmation très riche, présentant notamment deux événements importants : la réception de Marcus Miller et son « *Afrodeezia Tour* » qui fit salle comble. Le festival a également accueilli deux grandes personnalités de la musique improvisée en la personne de John Scofield (guitare et composition) et Joe Lovano (saxes) accompagnés de Bil Stewart et Ben Street (contrebasse).

### **Autres soutiens au jazz et aux musiques improvisées**

La Ville a soutenu 25 projets par le biais de soutiens ponctuels (14 créations, 11 diffusions) dont en particulier un soutien :

- au Festival Rue du Nord ;
- à l'Association Eustache.

L'ensemble des soutiens ponctuels accordés au jazz et aux musiques improvisées a représenté un montant de CHF 372'700.–.

## **MUSIQUES DU MONDE**

Ont été soutenus :

- Amdathra, activités 2015 ;
- Peña del Sol, activités 2015.

L'ensemble des aides accordées aux musiques du monde s'est monté à CHF 40'000.–.

## **CHANSON ET MUSIQUE ACTUELLE**

### **Les Docks**

Près de 47'800 personnes ont assisté aux 92 événements programmés aux Docks. Sur ces 86 événements, 15 soirées furent complètes. Durant l'année, Les Docks ont eu le privilège d'accueillir de belles têtes d'affiche telles que Louis Bertignac, ex-membre du fameux groupe de rock français Téléphone, l'israélien Asaf Avidan ou le Grupo Compay Segundo (membres du célèbre Buena Vista Social Club), des légendes telles que Marc Almond (ex-Soft Cell) et Public Image. Dans un tout autre style, la salle a également eu l'honneur d'accueillir Wyclef Jean et le groupe IAM. La scène suisse était également bien représentée avec notamment le projet spécial du collectif romand Kiku qui a invité le leader du groupe industriel allemand Einstürzende Neubauten. Des générations de fans y ont applaudi Henri Dès lors d'un hommage. En tout, 68 artistes ou groupes suisses se sont produits aux Docks sur les 175 programmés. Au chapitre des collaborations, on peut relever le travail avec d'autres entités telles que le festival des Cultures Juives, l'organisation de la soirée d'anniversaire des trente ans de la Dolce Vita, la première édition de l'Art Circus, le festival Holy Groove et comme toujours les collaborations avec l'association 360° Fever, la Fièvre (Rollerdisco), et les étudiants de l'Eracom. A signaler le renouvellement de la participation au projet « Opération Iceberg » dans le cadre du programme européen Interreg qui soutient les scènes suisse et française dans le cadre d'échanges, de formations, résidences et concerts. L'année s'est ponctuée par un événement majeur : la soirée d'anniversaire des dix ans des Docks.

### **Le Romandie**

Plus de 13'000 spectateurs sont venus assister aux 65 concerts proposés par le Romandie qui a connu une fréquentation importante. A noter, le succès des groupes suisses, notamment The Animen, La Gale et Kruger. Des travaux ont été effectués durant l'été améliorant le confort et la sécurité des usagers ainsi que la capacité de la salle.

### **Le Bourg**

L'événement marquant de cette année 2015 aura été les dix ans du Bourg qui furent célébrés sur trois soirées de programmation intense. Au cours de l'année, environ 16'000 spectateurs ont assisté aux 146 événements proposés associant musique, théâtre, projections, conférences et projets interdisciplinaires.

## **Metropop Festival**

Près de 2'800 personnes ont assisté à la 15<sup>e</sup> édition du festival, qui s'est déroulée du 5 au 7 novembre. Le festival a réussi, cette année encore, à présenter une large palette de musiques actuelles : du rock à la pop en passant par la musique électronique et le reggae.

## **Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA)**

Les activités de la FCMA s'articulent autour de trois pôles : les activités de diffusion, de promotion, de formation, de conseils et d'information. En 2015, la FCMA a organisé neuf formations sur des thèmes liés à la musique, suivies par 113 personnes. L'activité d'export des artistes est gérée par Swiss Music Export, dont la FCMA fait partie. A travers cette structure, la fondation soutient plusieurs artistes suisses pour des projets de tournée ou sur des plateformes de diffusion à l'étranger. De plus, la FCMA a sorti cette année une compilation promotionnelle en collaboration avec la radio Couleur 3. Celle-ci représente un excellent moyen de communication pour la fondation et un moyen efficace de promouvoir les artistes.

## **Autres soutiens à la chanson et la musique actuelle**

La Ville a soutenu 32 projets par le biais de soutiens ponctuels (27 créations, 5 diffusions) dont en particulier un soutien à :

- Lausanne/Pully For Noise Festival qui a organisé, pour sa 19<sup>e</sup> édition, 32 concerts ainsi que trois DJ sets suivis par plus de 6'900 personnes. L'équipe a annoncé la dernière manifestation en 2016 ;
- Régional Rock dont la 34<sup>e</sup> édition a accueilli six jeunes groupes régionaux ;
- Festival Electrosanne dont la 10<sup>e</sup> édition réunissant cent artistes suisses et internationaux a attiré quelques 30'000 personnes ;
- Association Icare, activités 2015 ;
- Node festival ;
- Festival Holly Groove ;
- La Cave du Bleu Léopard.

L'ensemble des soutiens cités ci-dessus accordés à la chanson et la musique actuelle a représenté CHF 1'609'693.--.

## **FANFARES**

### **Association des corps de musique lausannois (ACML)**

L'ACML regroupe en son sein huit sociétés de musique qui participent à la vie musicale locale et aux différents événements annuels : l'Harmonie lausannoise, le Traditional Pipe Band of Lausanne, le Transport Lausanne Music, la Fanfare du Corps de Police de Lausanne, l'Union Instrumentale Lausanne, l'Avant-Garde Lausanne, la Batterie Fanfare Etoile d'Or ainsi que le Bien Allé Trompes de Chasse.

L'ensemble des aides accordées aux fanfares s'est monté à CHF 103'000.--.

## **ECOLES DE MUSIQUE**

Suite à la loi sur les Ecoles de musique, entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2012, visant une harmonisation des éléments constitutifs de la formation musicale non-professionnelle, la Municipalité propose dans le rapport-préavis N° 2015/01 (« *Politique culturelle de la Ville de Lausanne 2015-2019* ») de regrouper les écoles de musique lausannoises en fonction de leurs missions. Ainsi naissent deux grands projets de regroupement, avec d'un côté le Conservatoire de Lausanne et l'Ecole de Jazz et de Musique actuelle (EJMA) (enseignement de base et préprofessionnel) et de l'autre, l'Ecole de musique de la Ville de Lausanne (EMVL), l'Ecole Sociale de Musique de Lausanne (ESML), l'Harmonie Ecole de musique de Lausanne (HEML), l'Institut de Ribapierre (IdR) et l'Institut Musica Viva (MV) (enseignement de base).

Dans le cadre du projet de rapprochement entre le Conservatoire de Lausanne et l'EJMA, une lettre d'intention a été signée conjointement par les deux institutions en 2015 visant le regroupement de leurs activités au sein d'une nouvelle entité intégrée qui comporte également la Haute Ecole de Musique VD VS FR en 2016. Une conférence de presse publique a été organisée à ce sujet le jeudi 5 novembre 2015 en présence des autorités politiques au BCV Concert Hall du Flon.

Pour le projet de regroupement de l'EMVL, ESML, HEML, IdR et MV d'importantes réflexions ont été menées par les écoles concernées en vue de l'ouverture de la nouvelle école en 2017.

## **Conservatoire de Lausanne**

Le Conservatoire de Lausanne, faisant partie de la Fondation du Conservatoire de Lausanne, dispense une formation musicale classique non professionnelle à environ 1'200 élèves. La Fondation du Conservatoire de Lausanne abrite également la HEMU VD VS FR qui offre une formation professionnelle HES-SO classique, jazz et musique actuelle (dès la rentrée 2016). La FEM a reconnu le Conservatoire pour l'enseignement de base et l'enseignement particulier (pré-HEM). De plus, le Conservatoire propose depuis dix ans la structure Musique-Ecole, permettant de concilier études musicales approfondies et scolarité obligatoire aux élèves doués et motivés ainsi que la maturité spécialisée musique, depuis 2011, qui prépare à l'entrée en Haute Ecole de Musique. S'ajoutant à cela, en septembre 2015, la maîtrise musique-école a vu le jour, permettant aux jeunes chanteurs de pouvoir bénéficier d'un encadrement accru depuis le plus jeune âge, sur le même modèle que celle existante pour les instrumentalistes.

Plusieurs collaborations, événements et manifestations importantes ont marqué l'année :

- la fête des dix ans de la structure Musique-Ecole qui a été marquée par le spectacle « Colophane et Pellicule » donné en février au BCV Concert Hall ;
- la présence sur scène de jeunes chanteurs à l'Opéra de Lausanne ;
- le fort développement de la musique de chambre au Conservatoire, débouchant sur de nombreux concerts hors les murs (notamment dans le cadre du Septembre Musical et au Conservatoire de Zurich) ;
- la création « *Viens rêver ta flûte enchantée* », mêlant des jeunes artistes de l'HEMU et des chanteurs du Conservatoire a donné lieu à plusieurs spectacles ;
- le Conservatoire a proposé un grand nombre d'ensembles vocaux et instrumentaux comme l'Orchestre des jeunes du Conservatoire de Lausanne, les Ministrings du Conservatoire de Lausanne (avec notamment différentes productions en France), l'Orchestre Piccolo, Nan'orchestre, Miniceltique, l'Orchestre à vent du Conservatoire de Lausanne, les Maîtrises Découverte et Horizon ainsi que les Vocalistes du Conservatoire de Lausanne.

| Nombre total d'élèves |         | Nombre total d'élèves lausannois |         | Nombre total de cours | Nombre total de cours individuels | Nombre total de cours collectifs |
|-----------------------|---------|----------------------------------|---------|-----------------------|-----------------------------------|----------------------------------|
| LEM                   | Adultes | LEM                              | Adultes |                       |                                   |                                  |
| 1'182                 | 62      | 624                              | 16      | 2'415                 | 868                               | 1'547                            |

### Ecole de Jazz et de Musique Actuelle

L'EJMA dispense une formation musicale non professionnelle à près de 950 élèves. La FEM a reconnu l'EJMA pour l'enseignement de base et pour l'enseignement particulier (pré-HEM). Elle est à ce jour la seule école du Canton à avoir été reconnue pour l'enseignement particulier en matière de jazz.

Plusieurs projets, événements et collaborations ont marqué l'année :

- la signature d'une lettre d'intention concernant la création d'une nouvelle entité HEMU-CL-EJMA, donnant naissance à un nouveau lieu d'excellence en matière d'enseignement de la musique ;
- le partenariat avec la salle du Bourg à Lausanne ;
- la participation d'ateliers de l'EJMA au centième anniversaire du CIO ;
- l'accueil de deux soirées « *Rocket Session* » avec deux artistes majeurs de la scène Stoner Rock (Brant Björk et John Garcia) ;
- l'accueil du Lausanne Underground Film & Music Festival (LUFF) ainsi que du Festival Cinéma Jeune Public ;
- l'accueil de la soirée du collectif de hip-hop Rapiilium en faveur de la ligue vaudoise contre le cancer ainsi que du Masterclass de la légende du funk Fred Wesley ;
- l'organisation d'une journée Portes ouvertes ;
- la création d'ateliers souffleurs et pop coaching.

| Nombre total d'élèves |         | Nombre total d'élèves lausannois |         | Nombre total de cours | Nombre total de cours individuels | Nombre total de cours collectifs |
|-----------------------|---------|----------------------------------|---------|-----------------------|-----------------------------------|----------------------------------|
| LEM                   | Adultes | LEM                              | Adultes |                       |                                   |                                  |
| 680                   | 348     | 400                              | 208     | 1'456                 | 880                               | 576                              |

### Ecole sociale de musique

L'ESM dispense une formation musicale non professionnelle à environ 1'060 élèves. La FEM a reconnu l'ESM pour l'enseignement de base. L'ESM organise la majeure partie de ces cours dans des locaux scolaires. En raison de l'introduction de la nouvelle grille scolaire liée à Harnos et à la loi sur l'enseignement Obligatoire (LEO) qui entraînent un élargissement des plages horaires de l'enseignement obligatoire, des problèmes de disponibilité de locaux ont vu le jour. Une solution temporaire a été trouvée avec l'EJMA et l'Institut de Ribaupierre. De plus, la Municipalité a attribué à l'ESML des locaux supplémentaires à l'Avenue de Morges, disponibles dès décembre 2015. Après plus de vingt ans de présidence, M. Valery John Racine a décidé de remettre son mandat, M. Denis Corboz lui a succédé en août 2015.

Plusieurs projets, événements et collaborations ont marqué l'année :

- l'ouverture d'une nouvelle classe cordes au Collège de Boissonnet ;
- la création d'un cours découverte : « *Musiciens en herbe* » pour faciliter aux jeunes élèves le choix d'un instrument ;
- la création d'un cours semi-collectif pour adultes, permettant de poursuivre l'apprentissage de l'instrument en cours individuel tout en pratiquant la musique de chambre ;
- la participation des chœurs et orchestre de l'ESM au Festival Cully Classic, au Schubertiades des enfants et à la Fête de la Musique.

| Nombre total d'élèves |         | Nombre total d'élèves lausannois |         | Nombre total de cours | Nombre total de cours individuels | Nombre total de cours collectifs |
|-----------------------|---------|----------------------------------|---------|-----------------------|-----------------------------------|----------------------------------|
| LEM                   | Adultes | LEM                              | Adultes |                       |                                   |                                  |
| 934                   | 129     | 850                              | 83      | 1'240                 | 646                               | 594                              |

### Ecole de Musique de la Ville de Lausanne

L'EMVL dispense une formation musicale non professionnelle à 185 élèves. La FEM a reconnu l'EMVL pour l'enseignement de base.

Plusieurs projets, événements et collaborations ont marqué l'année :

- la 5<sup>e</sup> édition de l'Atelier spectacle Musique, Théâtre & Cinéma ;
- l'accueil et la co-organisation des examens cantonaux de l'Association des Ecoles de Musique-SCMV ;
- l'organisation de plusieurs matinées de musique d'ensemble, d'une présentation scolaire, d'un concert de printemps ainsi que d'une journée Portes ouvertes ;
- la participation à la fête des dix ans du quartier de Prélaz ;
- le concert de Noël au CPO.

| Nombre total d'élèves |         | Nombre total d'élèves lausannois |         | Nombre total de cours | Nombre total de cours individuels | Nombre total de cours collectifs |
|-----------------------|---------|----------------------------------|---------|-----------------------|-----------------------------------|----------------------------------|
| LEM                   | Adultes | LEM                              | Adultes |                       |                                   |                                  |
| 181                   | 4       | 149                              | 4       | 137                   | 121                               | 16                               |

### Harmonie Ecole de Musique Lausanne

L'HEML dispense une formation musicale non professionnelle à plus de 300 élèves. La FEM a reconnu l'HEML pour l'enseignement de base.

Plusieurs projets et événements ont marqué l'année :

- la finalisation de la mise en place du cursus complet d'initiation Emile Jacques-Dalcroze par l'introduction des cours parents-enfants, en particulier dès 18 mois ;
- le fort développement de l'effectif des classes d'initiation ;
- la réalisation du spectacle « *Le Jeu du Feuillu* » d'Emile Jacques-Dalcroze ;
- la préparation et participation aux examens régionaux organisés par l'Association des écoles de musique-Société cantonale des musiques vaudoises (AEM-SCMV) ;
- l'organisation d'une journée Portes ouvertes ainsi que des auditions instrumentales ;
- les travaux d'insonorisation et d'isolation phonique dans une salle de cours de la rue Chaucrau et la finalisation de l'aménagement de la salle des Escaliers Arlaud.

| Nombre total d'élèves |         | Nombre total d'élèves lausannois |         | Nombre total de cours | Nombre total de cours individuels | Nombre total de cours collectifs |
|-----------------------|---------|----------------------------------|---------|-----------------------|-----------------------------------|----------------------------------|
| LEM                   | Adultes | LEM                              | Adultes |                       |                                   |                                  |
| 300                   | 9       | 239                              | 3       | 125                   | 96                                | 29                               |

### Institut de Ribaupierre

L'IdR dispense une formation musicale non professionnelle à 345 élèves. La FEM a reconnu l'IdR pour l'enseignement de base.

Plusieurs projets, événements et collaborations ont marqué l'année :

- la fête des cent ans de l'IdR. A cette occasion, plusieurs manifestations ont été organisées par l'association des Amis de l'Institut. Le coup d'envoi a été donné en novembre 2014 avec le concert de chant donné par le Trio Vocalia. Cet anniversaire a été clôturé par le concert des professeurs ;
- l'organisation de plusieurs journées Portes ouvertes, de nombreuses auditions, d'examens, de concerts ainsi qu'un atelier de présentation des instruments ;
- l'organisation de leçons publiques des classes d'initiation musicale Willems pour la petite enfance ;
- la participation à la Fête de la Musique organisée par l'association des Amis de l'IdR.

| Nombre total d'élèves |         | Nombre total d'élèves lausannois |         | Nombre total de cours | Nombre total de cours individuels | Nombre total de cours collectifs |
|-----------------------|---------|----------------------------------|---------|-----------------------|-----------------------------------|----------------------------------|
| LEM                   | Adultes | LEM                              | Adultes |                       |                                   |                                  |
| 233                   | 114     | 146                              | 55      | 302                   | 294                               | 8                                |

### Musica Viva Lausanne

Le MV dispense une formation musicale non professionnelle à environ cent élèves. La FEM a reconnu l'Institut pour l'enseignement de base.

Plusieurs projets, événements et collaborations ont marqué l'année :

- différentes auditions au Temple de St-Jacques à Lausanne ouvertes à tous les élèves, à la maison de quartier de Chailly à Lausanne pour les élèves guitaristes, au CPO ainsi qu'à l'Eglise du Prieuré à Pully pour la musique baroque ;
- la Schubertiade des enfants à Pully ;
- la participation à la manifestation « *La rue est à vous* » lors de l'inauguration de l'avenue de Chailly.

| Nombre total d'élèves |         | Nombre total d'élèves lausannois |         | Nombre total de cours | Nombre total de cours individuels | Nombre total de cours collectifs |
|-----------------------|---------|----------------------------------|---------|-----------------------|-----------------------------------|----------------------------------|
| LEM                   | Adultes | LEM                              | Adultes |                       |                                   |                                  |
| 94                    | 4       | 70                               | 3       | 97                    | 96                                | 1                                |

## CINÉMA

Les montants attribués au cinéma ont représenté 2.03% du budget du Service de la culture.

Le cinéma est le seul secteur culturel directement financé par la Confédération, conformément à la loi fédérale sur la culture et la production cinématographique du 14 décembre 2001 (RS 443.1) et l'ordonnance sur le cinéma du 3 juillet 2002 (RS 443.11).

### Cinémathèque suisse (CS)

L'année 2015 a vu l'achèvement de la deuxième étape des travaux de la construction du Centre de recherche et d'archivage de la CS à Penthaz. Certains départements ont pu intégrer ces nouveaux locaux en décembre. Il n'a malheureusement pas été possible à tous les départements d'y accéder, car la planification a été stoppée en cours de processus, en avril, suite à une décision de l'Office fédéral des constructions et de la logistique du Département fédéral des finances de suspendre la demande de crédit de CHF 6'000'000.– nécessaires à ces infrastructures. Cette décision a été prise à la suite de la publication d'un rapport du Contrôle fédéral des finances datant de 2013 qui mettait en cause la gestion financière de la CS. Il s'en est suivi un long processus dans lequel la CS a pu prouver que tout était bel et bien en règle. Néanmoins, l'affaire est en cours même si 2016 laisse présager une meilleure année que celle-ci. L'Office fédéral de la culture et la CS ont d'ailleurs signé fin décembre la Convention de prestation qui définit l'ensemble des activités et des obligations de la CS à l'égard de la Confédération.

En 2015, le nombre de copies argentiques déposées par les distributeurs suisses a sensiblement diminué: 498 copies (contre 1'182 en 2014) et 72 fonds d'archives ont été déposés cette année par des institutions, des particuliers ou des réalisateurs sous forme de dépôt, de don ou de legs.

La fréquentation des salles a été de 31'221 spectateurs en 2015, de même que les demandes de sorties de films de la collection pour des projections dans toute la Suisse. Les spectateurs ont pu assister au cours de l'année à différentes soirées, projections et manifestations organisées par la Cinémathèque. Le nombre de soirées spéciales au Capitole a baissé, passant ainsi de 39 à 34 sur l'année, totalisant 11'199 spectateurs contre les 16'189 en 2013, soit une moyenne de 329 spectateurs par séance. Le projet du « *Grand Capitole* » se met en place et attend la confirmation par le Conseil communal du crédit d'étude de CHF 1'300'000.– afin d'aller de l'avant.

### Fondation romande pour le cinéma (Cinéforum)

En 2015, Cinéforum a soutenu 46 projets par le biais de l'aide sélective, dont 72 projets vaudois (46 aides à la réalisation et 26 aides à l'écriture), ainsi que 60 projets par le biais du soutien complémentaire.

### Ciné Festival

La 18<sup>e</sup> édition du Festival, qui s'est déroulée du 4 au 8 novembre au cinéma Cinétoile, a vu la participation d'environ 12'000 spectateurs répartis sur les vingt films présentés en avant-première, ainsi qu'aux soirées spéciales et animations proposées.

### Autres soutiens

La Ville a également accordé son aide, outre la participation aux loyers de l'association LUX-DB, d'Oblò et du Zinéma, à :

- Lausanne Underground Film & Music Festival (LUFF), dont la 14<sup>e</sup> édition s'est déroulée du 14 au 18 octobre attirant plus de 12'000 spectateurs ;
- la 18<sup>e</sup> Nuit du court métrage de Lausanne, le 18 septembre, durant laquelle plus de 2'100 spectateurs ont visionné 77 films dont 16 suisses, répartis en 13 programmes thématiques ;
- l'association Belecran pour la programmation 2015 du Cinéma Bellevaux ;
- Festival Cinémas d'Afrique dont la 10<sup>e</sup> édition s'est déroulée du 20 au 23 août, attirant plus de 4'000 spectateurs ;
- la Nuit des images dont la 5<sup>e</sup> édition s'est déroulée le samedi 27 juin au Musée de l'Elysée, attirant près de 11'000 spectateurs.

L'ensemble des aides accordées au cinéma a représenté CHF 1'222'520.–. Les subventions accordées aux projets se chiffrent à CHF 430'520.– (y.c. Fondation romande pour le cinéma par CHF 250'000.–).

### Publications

Le Service de la culture ne soutient plus l'aide à la littérature depuis janvier 2015, soutien qui a été repris par le Service bibliothèques et archives de la Ville. Il est cependant entré en matière pour des publications en relation avec la vie culturelle lausannoise.

L'aide totale allouée en 2015 aux différentes publications s'est montée à CHF 22'000.–.

## FESTIVALS ET ANIMATIONS

Les montants attribués aux manifestations ont représenté 1.71% du budget du Service de la culture.

De la Fête de la Musique au Festival de la Cité en passant par Lausanne Estivale, la Ville de Lausanne propose durant l'été de très nombreux spectacles gratuits au public lausannois et aux touristes.

### Festival de la Cité

En 2015, la 44<sup>e</sup> édition du Festival de la Cité était, pour la deuxième année consécutive, décentralisée en raison du chantier du nouveau parlement vaudois sur la Place du Château. Son concept artistique et géographique était ainsi similaire à l'édition 2014 avec deux évolutions géographiques pour cette année : d'une part, le retour partiel et très apprécié dans le quartier de la Cité pour les débuts de soirées et d'autre part, le déménagement du parc Mon-Repos vers les hauteurs de Sauvabelin pour la programmation de fin d'après-midi (cette intention s'inscrivait dans la volonté de profiter de la parenthèse décentralisée pour permettre au public de (re)découvrir artistiquement différents espaces verts de la ville). Le festival continue de bénéficier d'un bon succès avec plus de 67'000 spectateurs (50'000 en 2014) qui se sont rendus aux 159 rendez-vous proposés par 305 artistes professionnels. En pré-ouverture du festival, treize ans après sa première à Lausanne, l'artiste lausannois Massimo Furlan a réitéré au Stade de la Pontaise sa célèbre performance autour du football. Le public a également pu admirer Mariano Pensotti, Bruno Ribeiro, la Compagnie Un Air de Rien, le Collectivo Spettatori ainsi que bien d'autres artistes. Cette édition 2015 a été marquée comme la dernière réalisée par Michael Kinzer, directeur depuis 2000. Une nouvelle directrice a été nommée en la personne de Myriam Kridi dès octobre 2015.

### Les Urbaines

6'800 visiteurs ont participé à la 19<sup>e</sup> édition du festival, qui s'est déroulée du 4 au 6 décembre. Ce sont plus de 48 performances, expositions, projections, spectacles et concerts qui ont été présentés au public pendant trois jours dans 12 lieux de Lausanne et Renens avec une fréquentation particulièrement importante au Théâtre Arsenic et à l'Espace Arlaud.

### Fête de la Musique

2015 fut l'année de la célébration des vingt ans de la Fête de la Musique de Lausanne le 21 juin. Sur les 291 groupes inscrits, seuls 127 groupes, représentant tous les styles, ont pu participer à cette manifestation. Environ 40'000 spectateurs étaient présents à cette 21<sup>e</sup> édition qui s'est déroulée sur les 41 scènes réparties dans la ville, en plein air ou en salle (écoles, églises, musées, etc.).

### Lausanne Estivale

Du 13 juin au 19 septembre a eu lieu la 39<sup>e</sup> édition de Lausanne Estivale, offrant aux Lausannoises, Lausannois et aux touristes plus de 450 activités culturelles réparties dans toute la ville.

L'ensemble des soutiens cités ci-dessus accordés aux festivals et animations a représenté un montant de CHF 1'010'000.–.

## SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE ET DE LA COMMUNICATION (DevCom)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Promouvoir une vision du rôle des villes en général et de Lausanne en particulier, sur les plans politique, institutionnel, économique, social, financier et de la communication.

Le Service du développement de la ville et de la communication :

- appuie les autorités pour défendre les intérêts de la Ville dans les débats politiques nationaux et cantonaux se rapportant à ces domaines
- met en œuvre les relais nécessaires à la valorisation du rôle de Lausanne
- est chargé de définir, mettre en œuvre, valoriser et communiquer une stratégie de développement coordonnée et de promotion de la Ville en établissant une vision de la ville à moyen et long termes qui intègre les problématiques se rapportant directement au développement : économie, habitants, infrastructures, développement durable, finances en particulier
- propose et met en œuvre des actions permettant de renforcer la cohérence des politiques communales en établissant des liens entre les actions sectorielles
- assure la coordination de la politique de développement durable de Lausanne
- assure les relations économiques de la Ville avec les acteurs concernés (entreprises, région, canton)
- assure les relations extérieures de Lausanne avec ses partenaires institutionnels et avec les autres collectivités avec lesquelles la Ville collabore, en particulier dans le cadre de la politique du marketing urbain
- gère des actions spécifiques : politique de solidarité internationale, statistiques, plan de mobilité, etc.

## EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

| Unité administrative         | 1 <sup>er</sup> janvier |              | 31 décembre  |              |
|------------------------------|-------------------------|--------------|--------------|--------------|
|                              | ept alloués             | ept affectés | ept alloués  | ept affectés |
| Unité administration         | 3.60                    | 3.60         | 9.30         | 9.30         |
| Unité communication          | 15.20                   | 15.20        | 7.00         | 7.00         |
| Unité développement durable  | 2.60                    | 2.60         | 2.60         | 2.60         |
| Unité économie et territoire | 3.40                    | 3.40         | 4.10         | 3.10         |
| Unité marketing urbain       | 5.00                    | 5.00         | 3.80         | 3.60         |
| Unité web et multimédia      |                         |              | 3.40         | 3.50         |
| <b>Total service</b>         | <b>29.80</b>            | <b>29.80</b> | <b>30.20</b> | <b>29.10</b> |

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

| du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre |               |
|---|---------------|
| Unité administrative                      |               |
| <b>Total service</b>                      | <b>+ 0.40</b> |

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

| Unité administrative         | 1 <sup>er</sup> janvier |              | 31 décembre |              |
|------------------------------|-------------------------|--------------|-------------|--------------|
|                              | n                       | ept          | n           | ept          |
| Unité administration         | 4                       | 3.60         | 11          | 9.30         |
| Unité communication          | 18                      | 15.20        | 8           | 7.00         |
| Unité développement durable  | 3                       | 2.60         | 3           | 2.60         |
| Unité économie et territoire | 4                       | 3.40         | 4           | 3.10         |
| Unité marketing urbain       | 5                       | 5.00         | 4           | 3.60         |
| Unité web et multimédia      |                         |              | 4           | 3.50         |
| <b>Total service</b>         | <b>34</b>               | <b>29.80</b> | <b>34</b>   | <b>29.10</b> |

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

| Unité administrative | 1 <sup>er</sup> janvier |  | 31 décembre |  |
|----------------------|-------------------------|--|-------------|--|
|                      | n                       |  | n           |  |
| Unité administration | 1                       |  | 1           |  |
| <b>Total service</b> | <b>1</b>                |  | <b>1</b>    |  |

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

|                               | du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre |             |
|-------------------------------|---|-------------|
|                               | fin(s) d'emploi                           | embauche(s) |
| <b>Nombre de mouvement(s)</b> | <b>2</b>                                  | <b>2</b>    |

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emplois (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

|                                   |          |
|-----------------------------------|----------|
| Convention de départ              |          |
| Décès                             |          |
| Démission                         |          |
| Départ à la retraite              | 1        |
| Fin de contrat                    | 1        |
| Licenciement fin droit traitement |          |
| Licenciement invalidité totale    |          |
| Licenciement juste motif          |          |
| Licenciement reconversion ext.    |          |
| Licenciement suppression poste    |          |
| <b>Total service</b>              | <b>2</b> |

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

- participation à Solutions COP21 à Paris ;
- rapport-préavis N° 2015/43 (« bilan et perspectives de la politique de développement durable ») ;
- dénonciation de la convention avec Statistique Vaud, transfert de la statistique au DevCom dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016 ;
- organisation des activités de l'Union mondiale des villes olympiques (UMVO).



## UNITÉ ADMINISTRATION

### Domaine administratif et comptable

- appui administratif au chef de service et aux chefs de projet des unités du service ;
- gestion des fonctions de répondante RH avec le Service du personnel, de répondante en sécurité avec l'Unité santé et sécurité au travail et de correspondante micro informatique avec le Service d'organisation et d'informatique ;
- gestion des tâches budgétaires et comptables, y compris pour le Fonds du développement durable (FDD) ;
- réception et les contacts avec les interlocuteurs extérieurs du service ;
- encadrement et la formation de l'apprenti du service ;
- lancement d'une réflexion sur l'organisation interne du service.

### Région, mobilité et tourisme

- élaboration du rapport-préavis N° 2014/72 (« *Intentions municipales en matière de politique régionale. Réponse aux motions de M. Fabrice Ghelfi « Pour la présentation, avant la fin de la législature, d'un rapport-préavis exposant la vision municipale des enjeux de la politique régionale » et de M. Axel Marion « Pour une politique d'agglomération mieux gouvernée et mieux coordonnée »*);
- élaboration du rapport-préavis N° 2014/82 (« *Développement du réseau TL Réponses au postulat de Yves Cavin et consorts « Pour l'acquisition de rames supplémentaires pour le métro M2 », à la pétition de M. Jean-Pierre Marti et consorts « Pour le maintien de la ligne 2 jusqu'à la Bourdonnette », à la motion de Mme Evelyne Knecht « Rétablir la ligne 2 jusqu'à la Bourdonnette », à la pétition de Mme Marie Morier-Genoud et consorts « Pour le prolongement de la ligne du bus 16 jusqu'au terminus Clochette », au postulat de Mme Elizabeth Müller « En route pour l'Hermitage et Sauvabelin durablement » et au postulat de M. Denis Corboz « De la boîte au lit, en pyjama »*);
- réponse à diverses résolutions du Conseil communal ;
- suivi des dossiers de politique régionale, cantonale et fédérale des agglomérations, notamment le secrétariat de la commission permanente de politique régionale du Conseil communal ;
- suivi du dossier « transports publics » pour le compte de la Ville : relations avec les compagnies de transports (tl, LEB, CFF, CGN), préparation des réponses aux interventions du Conseil communal, relations entre usagers et compagnies de transports ;
- réponse aux sollicitations extérieures pour le soutien notamment financier de congrès, séminaires et manifestations ainsi que l'organisation de l'accueil de divers groupes ;
- secrétariat du Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise en collaboration avec l'Unité économie et territoire ;
- préparation de dossiers pour M. Français dans son rôle de conseiller national en collaboration avec l'Unité économie et territoire ;
- accompagnement de la rédaction du guide « un grand-week-end à Lausanne » à paraître en 2016.

### Info cité

- accompagnement dans les démarches administratives, conseils, informations sur la vie associative, culturelle et sportive lausannoise, les équipes d'info cité et du central téléphonique ont été à l'écoute de chacun, personnifiant la volonté municipale de privilégier les contacts directs entre la population et l'administration ;
- les activités d'accueil à info cité Palud ainsi que l'accueil téléphonique jouent leur rôle d'orientation et d'information des usagers avec une fréquentation en augmentation durant les mois d'été par rapport aux années précédentes, le central téléphonique répond à 7'000 appels par mois en moyenne ;
- refonte de la brochure « Allons-y », guide pratique pour la détente, les loisirs et la culture à bon prix, et du dépliant « adresses utiles » avec un graphisme totalement renouvelé ;
- éditions du petit calendrier des fêtes, publication très attendue en fin d'année, de trois numéros du bulletins des musées et deux d'info expos ;
- mise à jour de l'agenda des manifestations [www.lausanne.ch/agenda](http://www.lausanne.ch/agenda) qui a présenté aux internautes, tout au long de l'année, un large éventail de possibilités de sorties. Un usage croissant des plates-formes mobiles sur l'application dédiée a été observé ;
- en fin d'année, les tl ont mis gratuitement à disposition des communes qu'ils desservent les espaces publicitaires sur les écrans embarqués dans les bus et trolleybus. L'équipe d'info cité sélectionne les thèmes à communiquer et réalise les spots diffusés sur ces supports.

## UNITÉ ÉCONOMIE ET TERRITOIRE

### Domaine économique

- mise en œuvre du rapport-préavis N° 2014/53 (« *Interventions municipales en faveur de l'économie locale – Réponse à quatre postulats et une pétition* ») consacré au soutien de la Municipalité à l'initiative économique locale ;

- mise en chantier des études indiquées dans le rapport-préavis N° 2014/53 sur la situation du commerce lausannois ;
- traitement des participations du service dans les divers dossiers à contenu économique (Pôle Gare, Métamorphose, Pôle Vennes, commission AIMF des villes innovantes, relation avec La Poste pour l'évolution de son réseau, examen de projets de création d'activité, Commission immobilière, Fondation City Management, Fondation Microcrédit Solidaire Suisse, Lausanne Région et intervention relatives à titre du dispositif LADE, Société industrielle et commerciale de Lausanne et environ (prix d'encouragement aux entreprises formatrices), Service cantonal de la promotion économique et du commerce, ...);
- accompagnement des entités et manifestations associées à l'activité commerciale à Lausanne, notamment le Festival Lausanne Lumières et le Marché de Noël ;
- appui à la Municipalité dans ses contacts avec les grandes entreprises de la place.

#### **Statistique de l'analyse de données**

- suivi du mandat d'exécution des tâches statistiques communales confié à Statistique Vaud et le réexamen détaillé des prestations de sa Section Lausanne ;
- appui au Service financier pour l'évaluation de la situation économique lausannoise en vue de la notation de la Ville par l'agence Standard & Poor's ;
- analyses d'aide à la décision dans le domaine du logement et de la capacité contributive ;
- participation au groupe décisionnel du Cercle d'indicateurs (plateforme nationale de réflexion et de discussion sur les outils de mesure du développement durable) ;
- exécution de mandats d'analyse et conseil en matière de processus pour la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne, pour la Direction des travaux (Police des constructions) et pour les emplois temporaires subventionnés Lausanne (ETSL).

#### **Plan de mobilité**

- suivi d'application du Plan de mobilité de l'administration lausannoise, notamment le subventionnement des abonnements de transports publics pour les collaborateurs, la centralisation des frais de déplacement par transport public, l'usage de la flotte en autopartage (Mobility), le suivi du « business travel », la mise à disposition de vélos électriques pour les services ou la poursuite de la mise en œuvre du volet stationnement.

### **UNITÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE**

#### **Stratégie**

- élaboration du rapport-préavis N° 2015/43 (« *Bilan et perspectives de la politique de développement durable* »), accompagné des rapports « *Bilan développement durable* » et « *Objectifs et mesures 2015 – 2020* » ;
- élaboration stratégique et opérationnelle du plan restauration collective durable Ville.

#### **Réalisation de projets**

- « Lausanne-répare » : en partenariat avec la Fédération romande des consommateurs (FRC), création d'un site contenant un guide des commerces de réparation, des informations pratiques pour favoriser la consommation responsable ;
- « APEMS Bon goût » : lancement du pilote pour un approvisionnement de proximité des petits-déjeuners et goûters pour tous les accueils pour enfants en milieu scolaire (APEMS) lausannois. Mise en œuvre d'un plan de formation pour les responsables de structures sur les enjeux nutritionnels ;
- « Publi-menus Ville » : réalisation d'une plateforme de consultation publique des menus Ville servis dans les structures d'accueil de l'enfance et scolaires. Elaboration d'un site regroupant les actions et les informations-clés de la Ville sur l'alimentation durable ;
- « Tour de Romandie » : élaboration et mise en œuvre du concept développement durable (énergies renouvelables, alimentation, gestion des déchets et accessibilité) pour l'étape finale du Tour de Romandie 2015 qui a eu lieu à Lausanne ;
- « Plateforme Lausanne-Nature » : en partenariat avec le Service des parcs et domaines, lancement de la plateforme collaborative visant à promouvoir les actions « nature » de la Ville et à dynamiser la mobilisation des associations et de la population sur la nature en ville, notamment à travers les Volontaires Lausanne Nature ;
- « EUniverCities et le développement durable » : organisation et accueil de la conférence en mai 2015, du réseau européen EUnivercities sur le thème de la durabilité, en collaboration avec l'Université de Lausanne (UNIL) ;
- « Eclairage FDD - FEE » : réalisation, en partenariat avec le Service commercial (SiLCOM), d'une brochure d'information pour le grand public sur le fonctionnement et les réalisations emblématiques financées par le FDD et le Fonds pour l'efficacité énergétique (FEE) ;
- « Recyclage des EPI Ville » : réalisation, en partenariat avec Textura, d'un système de collecte des équipements professionnels individuels (EPI) pour l'ensemble des services de l'administration ;
- « Routes et mobilité et le développement durable » : réalisation et lancement, en partenariat avec le Service des routes et de la mobilité, du site internet Ville proposant le profil exhaustif de l'intégration de la durabilité dans les métiers du service ;

- « Noël avenir » avec comme nouveauté le « Marché aux jouets » au Casino de Montbenon, manifestation pour et par les enfants qui a permis de soutenir une consommation plus durable et solidaire, faisant une place au partage, à l'échange et aux dons ;
- « Gouvernance et droits citoyens » : soutien et orientation d'Eben-Hézer dans sa volonté d'élaborer une action en lien avec les droits citoyens de ses résidents qui a abouti à une journée de la citoyenneté le 30 septembre en collaboration avec le Bureau lausannois pour les immigrés ;
- « Gouvernance et approches participatives » : participation au projet financé par la Confédération « Growing the cities communities », qui explore les modèles participatifs dans la construction/l'intervention de la société civile dans les processus de décision des autorités au niveau de la ville ;
- « Guide des manifestations durables » : suite de la rédaction des contenus et suivi de coordination avec le Canton. Lancement prévu en 2016.

### **Gestion et suivi de dossier**

- suivi et intégration des aspects durables dans les différents groupes de travail actifs au sein du Service achat et logistique Ville ;
- gestion du FDD au niveau des traitements et analyse des demandes, ainsi que de l'organisation des tâches pour le comité de pilotage ;
- participation au comité stratégique de Coord21. L'association regroupe les responsables du développement durable pour les villes et cantons romands, Tessin inclus.

### **Solidarité internationale**

- la Ville de Lausanne finance des projets de solidarité internationale selon deux procédures distinctes : les projets présentés par la Fédération vaudoise de coopération (Fedevaco) et les financements directs. Elle fait également partie de réseaux internationaux auxquels elle contribue de manière active ;
- en 2015, la Ville a financé dix projets présentés par la Fedevaco s'inscrivant dans le développement durable. Au total, la somme de CHF 196'071.– a été répartie entre les différentes associations vaudoises. Le suivi du projet Praevenir de Terre des Hommes en Roumanie a été réalisé en lien avec la Fedevaco et d'autres services de la Ville ;
- les financements directs, à hauteur de CHF 92'066.–, ont concerné dix projets d'ONG romandes ;
- enfin, la somme de CHF 62'439.– a financé des actions dans la coopération décentralisée (Osijek, AIMF, formation cadres administration francophones, gymnasiens de Brno) ;
- poursuite de l'activité de Lausanne au sein de l'Association internationale des maires francophones (AIMF) – avec un atelier de terrain organisé à Nouakchott (Mauritanie), sur le « diagnostic des risques liés aux changements climatique » et l'organisation de la 7<sup>e</sup> réunion annuelle de la Commission « Villes et développement durable ». La Ville a été présente sur ce sujet dans le cadre de la COP21 à Paris en décembre 2015.

## **UNITÉ MARKETING URBAIN**

### **Stratégie**

- élaboration d'une proposition acceptée par la Municipalité d'un projet visant à clarifier l'identité institutionnelle de la Ville de Lausanne. Une phase d'analyse de la situation sera lancée début 2016 ;
- participation au projet « les villes interactives » du programme européen Urbact. Ce projet débutera en 2016 pour prendre fin en 2018. Lausanne s'est engagée à développer dans ce cadre un plan d'action nourri par des échanges qui seront organisés entre les villes membres du projet entre 2016 et 2018. Lausanne devra mettre en place un groupe de travail associant différents partenaires choisis en lien avec le sujet retenu (la ville interactive) ;
- participation au groupe de travail « city branding & attractiveness » (forum développement économique) du réseau européen EURO CITIES. Lausanne a pris part aux réunions du groupe à trois reprises en 2015. L'objectif de la participation de Lausanne est l'échange de connaissances et d'expériences dans le domaine du marketing urbain.

### **Gastronomie et terroir**

- organisation de plus de septante événements autour de la gastronomie et du goût dans le cadre de l'opération « Lausanne à table! », attirant plus de 15'000 participants. Parmi ces événements, des premières romandes comme le Food Truck Festival et un événement très attendu par la population, la Grande Table des Lausannois ;
- secrétariat général de l'Association Lausanne à Table. L'association s'est consolidée grâce à l'élection d'un nouveau Président et à la nomination de huit membres du Comité. L'association compte une quarantaine de membres au total ;
- poursuite de la participation de Lausanne au sein du réseau européen Délice. Durant l'année 2015, Lausanne a pris part à une réunion sur le thème des marchés alimentaires innovants. Cette réunion était animée par des experts internationaux et l'objectif reste l'échange de bonnes pratiques.

### **Hautes Ecoles**

- en collaboration avec l'UNIL, poursuite de la participation au réseau européen EUniverCities. En 2015, la Ville et l'UNIL ont organisé conjointement à Lausanne une réunion sur le thème de la durabilité, réunion à laquelle une dizaine de villes européennes ont pris part ;

- développement, en collaboration avec le Secrétariat général de l'UNIL, d'une collaboration structurée entre Ville et Université. Une rencontre de représentants de la Municipalité et du Rectorat a permis de valider des mesures pour une collaboration renforcée entre les deux institutions et pour l'allocation des ressources nécessaires;
- participation à la 10<sup>e</sup> édition des Mystères de l'UNIL consacrée cette année à la durabilité. L'unité développement durable, en collaboration avec le service d'assainissement et en partenariat avec la Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets (COSEDEC), a mis sur pied un atelier dont l'objectif était de sensibiliser les enfants à la durabilité. L'atelier a été fréquenté par environ 700 enfants;
- en collaboration avec l'UNIL, la participation à Solutions COP21 à Paris. La Ville et l'UNIL ont proposé une animation sur le thème du futur énergétique et du rôle du citoyen. En collaboration avec SiLCom, les moyens de production d'énergies renouvelables de la Ville ont été présentés sur le stand suisse au Grand Palais.

L'unité marketing urbain a également participé au volet culturel de la manifestation « Centenaire de la présence du CIO à Lausanne ». Cette manifestation a permis d'améliorer l'information au public sur l'importance du rôle de capitale olympique que joue Lausanne.

## UNITÉ WEB ET MULTIMÉDIA

### Internet

Le site officiel de la Ville constitue l'un des principaux vecteurs de communication des autorités et de l'administration communales.

Dans le cadre d'amélioration continue du site de la Ville, l'unité web et multimédia a assuré :

- la finalisation au quotidien de nombreuses pages en provenance des services, où une centaine de contributeurs, formés à l'interne, les conçoivent et mettent à jour directement;
- la refonte de plusieurs pans du site par exemple les thématiques « Sport et Olympisme » et « Nature, parcs et domaines » ou encore la rubrique du Service du logement et des gérances;
- dans le cadre du plan « Restauration Collective Durable », la rubrique du service d'accueil de jour de l'enfance a quant à elle été enrichie d'un service en ligne permettant aux parents d'enfants en milieu scolaire ou préscolaire de consulter les menus hebdomadaires qui sont proposés dans les différentes structures d'accueil;
- la poursuite du travail de référencement continu (SEO) durant toute l'année afin d'assurer que les contenus du site internet bénéficient de la meilleure visibilité possible dans les pages de résultats des principaux moteurs de recherche.

### Mobile

Afin d'adapter la communication à l'évolution des supports de communication électroniques, l'unité a entrepris :

- les travaux préparatoires pour faire évoluer l'interface graphique du site de manière à ce qu'il puisse se décliner de façon optimale sur les différents supports mobiles en tenant compte de leurs spécificités;
- La publication d'une nouvelle mise à jour de l'application « Lausanne » qui est disponible gratuitement sur l'App Store (version iOS iPhone/iPad) et Google Play (version Android). Depuis sa sortie, l'application a été installée plus de 38'000 fois et compte presque 25'000 utilisateurs réguliers.

### Intranet

- poursuite du projet de changement d'outil de gestion de contenu par une équipe interservices restreinte. La migration des contenus de l'ancien intranet a été menée en collaboration avec les services utilisateurs de cette plate-forme. Cela a représenté plus de 3'000 pages de contenus reprises et mises en forme;
- en moyenne, on compte 12'000 pages consultées par jour hors page d'accueil qui, elle, s'affiche par défaut à l'ouverture du navigateur. Concrètement, ce sont 2'400 collaborateurs qui se connectent quotidiennement à l'intranet. Quant au journal interne « La Ville en ligne », sa voilure a été réduite puisque seuls quelques articles sont parus au cours de l'année.

### Formation

Durant toute l'année, des sessions et ateliers ont été organisés dans l'objectif de former des contributeurs à l'outil Magnolia (30) ainsi qu'à l'outil SharePoint (15).

### Eléments statistiques

- comparé à 2014, la fréquentation globale du site internet est restée stable;
- google reste le plus important vecteur de trafic du fait que plus de sept internautes sur dix passent par le moteur de recherche pour atteindre directement les contenus recherchés;
- le trafic en provenance de supports mobiles continue de croître (+ 5.5% par rapport à 2014) malgré le fait que le site n'a pas encore été optimisé pour les appareils mobiles de petit format (smartphones et petites tablettes);

- le taux de consultation depuis les supports mobiles (tablettes comprises) dépasse souvent les 50% lorsque les communications sont relayées par une notification push ;
- la communication multi-canal est une recette qui fonctionne. Elle permet d'augmenter sensiblement la visibilité des communications. En effet, à quelques exceptions près, les statistiques de fréquentation indiquent un accroissement notable du trafic sur les contenus concernés ;
- le RSS est en perte de vitesse au profit de Twitter dont le nombre d'abonnés a augmenté de 48% en 2015 ;
- le canal « CommuneLausanne » sur YouTube est devenu une vitrine complémentaire porteuse (forte augmentation d'abonnées et du temps passé à visionner les vidéos).

## **UNITÉ COMMUNICATION**

En relation étroite avec les médias locaux, l'unité communication a poursuivi en 2015 sa mission de faire connaître et de promouvoir les décisions et positions de la Municipalité d'une part, d'accompagnement dans le domaine de la communication des projets importants pour la Ville d'autre part. A ce titre, on peut mentionner les points suivants :

- accompagnement de la mise en œuvre des grands projets de la Ville afin de faciliter leur réalisation, notamment en ce qui concerne les relations avec les habitants et usagers (Métamorphose, Pôle Gare, Beaulieu, Axes forts de transports publics urbains, etc.) ;
- avec de nombreux communiqués de presse, le développement des actualités municipales et la diversification de ses formes de communication, l'activité de l'unité est restée dans la tendance des années précédentes : 253 communiqués de presse, 25 brèves, 88 communications au Conseil communal, suivi de 90 préavis et rapport-préavis ;
- organisation de plusieurs points de presse et conférences de presse sur les sujets intéressant particulièrement les médias ;
- renforcement des activités d'appui et de conseil aux autres services en matière de communication : élaboration de concepts, assistance au choix d'un mandataire, séances publiques d'information, expositions, etc. A cet effet, une démarche de formation et de sensibilisation des collaborateurs à la communication a été engagée en collaboration avec la Maison de la communication ;
- utilisation systématique des outils web pour la diffusion des informations communales (brèves, décisions municipales, etc.), qui se traduit par une croissance de la reprise des informations communales par les médias ;
- intensification de la collaboration avec l'unité web, notamment pour la refonte de rubriques sur le site [www.lausanne.ch](http://www.lausanne.ch), la mise en ligne des communiqués et dossiers de presse, la réalisation de pages spéciales liées à des événements ou projets des directions et services ainsi que la création d'accroches et le soutien aux services pour la création de pages ad hoc.

Parallèlement, l'unité communication fait l'objet d'une refonte : démarches en vue de compléter les effectifs, intégration de nouveaux collaborateurs en provenance de l'unité web, développement des compétences des collaborateurs et des prestations, information aux services de l'administration sur les prestations mises à leur disposition.

## **UNION MONDIALE DES VILLES OLYMPIQUES**

Le DevCom est en charge de la gestion et de l'animation de l'UMVO, association fondée par Lausanne et Athènes et qui regroupe les villes ayant ou allant accueillir les Jeux olympiques. L'association vise à favoriser le partage d'expériences entre villes sur les questions en relation avec l'héritage olympique : bénéfice économique, environnemental et social des Jeux et des grandes manifestations sportives, moyens de valoriser ces événements au profit d'un développement urbain durable, promotion des actions de mise en valeur, etc.

Les activités de l'association ont été marquées par un développement positif de sa notoriété, avec l'adhésion de plusieurs nouvelles villes et par sa reconnaissance officielle par le CIO comme organisation partenaire en charge de l'héritage olympique. Les activités de l'association peuvent aussi être mises en valeur en lien avec l'organisation des Jeux de la jeunesse d'hiver 2020, Lausanne pouvant à cette occasion aussi bien tirer parti des expériences réalisées dans d'autres villes que les faire bénéficier de ses propres réalisations.

Parmi les faits marquants, on peut mentionner :

- organisation du sommet annuel des villes olympiques à Lausanne avec une participation plus importante que les années précédentes ;
- organisation d'une journée spéciale, en marge du sommet, destinée aux villes non olympiques mais intéressées à la thématique du sport comme outil de développement ;
- reconnaissance de l'UMVO comme organisme partenaire du CIO décidée lors de la session de Kuala Lumpur (juillet) ;
- plusieurs réunions du comité de l'association, sous la présidence du syndic ;
- mise en ligne du nouveau site de l'association, avec présentation de cas se rapportant aux villes membres ;
- démarches en vue d'organiser des événements communs aux villes olympiques dès 2016 ;
- participation à des événements internationaux (congrès, manifestations, rencontres directes) et préparation de la présence de l'UMVO à Rio à l'occasion des Jeux 2016.

## SERVICE D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUE (SOI)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Rechercher des solutions de rationalisation de l'administration communale et formuler des propositions visant à :

- faciliter l'exécution de ses missions et de son fonctionnement
- contribuer à l'amélioration continue de la qualité des prestations délivrées aux usagers
- favoriser la productivité des services par une meilleure absorption de l'accroissement des tâches communales, en limitant l'augmentation globale des effectifs
- promouvoir une politique globale des technologies de l'information dans l'administration communale par la mise en place et la gestion d'une infrastructure commune, la définition de standards, le développement de projets coordonnés, en assurant la maîtrise des technologies et des coûts
- fournir au personnel des outils de travail et de communication efficaces, en assurant une évolution à long terme des technologies de l'information et en rentabilisant les investissements (équipements techniques et solutions logicielles)
- soutenir les processus de décision
- administrer les bases de données, en assurer la mise à jour, la disponibilité ainsi que la cohérence et sécuriser les données et documents

### EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

| Unité administrative          | 1 <sup>er</sup> janvier |              | 31 décembre  |              |
|-------------------------------|-------------------------|--------------|--------------|--------------|
|                               | ept alloués             | ept affectés | ept alloués  | ept affectés |
| Conseil et solutions          | 21.80                   | 20.70        | 21.70        | 19.70        |
| Direction                     | 2.00                    | 2.00         | 2.00         | 2.00         |
| Finances et relations clients | 8.25                    | 7.60         | 7.75         | 8.20         |
| Infra., exploitation, support | 36.90                   | 36.10        | 40.00        | 39.10        |
| Qualité, architect., sécurité | 4.00                    | 4.90         | 4.80         | 2.80         |
| <b>Total service</b>          | <b>72.95</b>            | <b>71.30</b> | <b>76.25</b> | <b>71.80</b> |

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

| Unité administrative | du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre |
|----------------------|---|
| <b>Total service</b> | <b>+ 3.30</b>                             |

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

| Unité administrative          | 1 <sup>er</sup> janvier |              | 31 décembre |              |
|-------------------------------|-------------------------|--------------|-------------|--------------|
|                               | n                       | ept          | n           | ept          |
| Conseil et solutions          | 21                      | 20.70        | 20          | 19.70        |
| Direction                     | 2                       | 2.00         | 2           | 2.00         |
| Finances et relations clients | 9                       | 7.60         | 10          | 8.20         |
| Infra., exploitation, support | 35                      | 33.20        | 40          | 38.10        |
| Qualité, architect., sécurité | 8                       | 7.80         | 4           | 3.80         |
| <b>Total service</b>          | <b>75</b>               | <b>71.30</b> | <b>76</b>   | <b>71.80</b> |

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

| Unité administrative          | 1 <sup>er</sup> janvier | 31 décembre |
|-------------------------------|-------------------------|-------------|
|                               | n                       | n           |
| Conseil et solutions          | 1                       | 0           |
| Finances et relations clients | 4                       | 3           |
| Infra., exploitation, support | 5                       | 6           |
| <b>Total service</b>          | <b>10</b>               | <b>9</b>    |

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

|                               | du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre |             |
|-------------------------------|---|-------------|
|                               | fin(s) d'emploi                           | embauche(s) |
| <b>Nombre de mouvement(s)</b> | <b>12</b>                                 | <b>8</b>    |

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi** (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

|                                   |           |
|-----------------------------------|-----------|
| Convention de départ              | 1         |
| Décès                             |           |
| Démission                         | 4         |
| Départ à la retraite              | 5         |
| Fin de contrat                    | 1         |
| Licenciement fin droit traitement |           |
| Licenciement invalidité totale    |           |
| Licenciement juste motif          | 1         |
| Licenciement reconversion ext.    |           |
| Licenciement suppression poste    |           |
| <b>Total service</b>              | <b>12</b> |

## COMMISSIONS, REPRÉSENTATIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

La Commission consultative d'informatique (CCI) s'est réunie deux fois en 2015. Dans sa première séance, elle a passé en revue le catalogue des prestations délivrées par le SOI et l'inventaire des projets en cours de travail sous la direction du SOI; elle a également examiné l'utilisation des crédits du préavis N°2013/34 («*Évolution et extension des infrastructures informatiques et du réseau RECOLTE pour la période 2013-2017*»). Elle a examiné dans sa seconde séance le préavis des autorisations d'achats informatiques pour l'établissement du budget 2016.

Le comité de pilotage informatique (COFILINF) s'est réuni trois fois au cours de l'année 2015, statuant sur les demandes de nouveaux projets et examinant les orientations prises par le SOI, de nouvelles directives en matière de téléphonie mobile et d'impressions, d'inventaire des projets des services incorporant ou susceptibles d'incorporer une partie informatique. La coordination avec les directions a été maintenue par l'organisation des réunions régulières avec les chefs de services, mais seulement dans les directions où les projets informatiques étaient les plus significatifs, soit par leur importance, soit par leur nombre.

La Conférence Suisse de l'Informatique (CSI) a poursuivi ses activités avec la participation du SOI, en particulier dans le groupe latin qui regroupe les responsables de l'informatique des cantons et des villes de Suisse romande et du Tessin. Le SOI a donc répondu aux diverses sollicitations des membres romands.

Dans le cadre de l'Association vaudoise des responsables informatiques communaux (AVRiC), le SOI a souhaité sensibiliser les grandes communes du canton aux possibilités de partage de solutions informatiques, notamment en présentant l'application du contrôle des habitants au cours de deux séances successives. Si l'intérêt est réel, le succès n'est pas au rendez-vous puisque chacune des communes présentes a lancé, de son côté, un appel d'offre pour remplacer sa solution informatique en fin de vie. Le temps était quelque peu pressé et le besoin d'avoir un outil intégrant plusieurs fonctionnalités métier a été l'élément déterminant. Toutefois, sous l'impulsion de la Ville de Lausanne, les communes ont lancé un travail de réflexion en vue de dégager davantage de synergies dans le futur.

Le SOI a en outre participé aux travaux:

- du groupe des villes de la CSI;
- du Partenariat des achats informatiques romands (PAIR);
- de l'Association suisse de la sécurité informatique (CLUSIS);
- du Consortium Télécoms, regroupant les administrations publiques vaudoises et genevoises.

Par contre, le SOI a diminué son implication dans toutes les associations qui ne poursuivent pas des buts concrets et opérationnels. En 2015, cela concerne les associations suivantes:

- CLUSIS;
- groupement des utilisateurs du logiciel *Topobase*;
- groupement des utilisateurs *CISCO*;
- Consortium Télécoms, regroupant les administrations publiques vaudoises et genevoises;
- eGov Innovation Center, fondé par la HES-SO de Suisse occidentale.

Comme chaque année, plusieurs collaborateurs du SOI enseignent au Centre d'Éducation Permanente (CEP) au bénéfice des apprentis dans le cadre des cours interentreprises; ils sont chargés de formation sur les marchés publics, la constitution et le rôle de l'état ou encore sur les missions des administrations publiques.

En outre, le SOI a créé une offre de formation supplémentaire, laquelle a été ajoutée au catalogue du CEP: «*La face cachée des appareils mobiles*».

## EVENEMENTS MARQUANTS

### Menaces Anonymous

Durant le mois de juillet, la Ville de Lausanne a reçu des menaces censées provenir du groupe de piratage informatique *Anonymous*. Adressant ses menaces de manière indirecte, par voie de presse et par les médias sociaux, en utilisant comme à son habitude un court film vidéo pour diffuser une revendication, le groupe *Anonymous* menaçait de rendre indisponibles les infrastructures informatiques de l'administration communale à une date précise, pour une raison précise.

A défaut de savoir si la menace était totalement crédible ou pas, le SOI a choisi de la prendre au sérieux. Les mesures adéquates ont donc été mises en œuvre, à titre de parade et de précaution :

- plainte a été déposée auprès des instances locales et fédérales, en particulier la centrale MELANI de la Confédération qui centralise toutes les informations suisses en matière de piratage informatique ;
- communication régulière et transparente avec la Municipalité et la presse ;
- mise en place d'une cellule de crise active, composée des spécialistes de la sécurité informatique, des ingénieurs qui maîtrisent les réseaux informatiques, les serveurs et les systèmes centraux et du management du service ;
- travaux de prévention en amont de la date annoncée ;
- travaux de préparation à la reprise en cas de survenance de la menace, exercices de reprise « à blanc » ;
- constitution d'une équipe de veille qui a été mobilisée la nuit en question.

Finalement cette menace s'est avérée non fondée. Elle a eu le mérite de créer un exercice grandeur nature, dont l'enjeu était pris au sérieux et de remettre à l'esprit de chacun les procédures à suivre. L'ensemble des collaborateurs dans les services concernés (pas seulement le SOI) ont montré une bonne implication ainsi qu'une excellente collaboration. Nous avons comptabilisé une quarantaine de jours de travail (tous services confondus) pour le traitement de cette menace.

### **Centralisation du soutien informatique de proximité**

La seconde partie de l'année 2015 voit la réalisation des premières étapes de la mise en place d'une nouvelle organisation de soutien informatique en faveur des utilisateurs de la ville. Environ 30% des services sont soutenus par la nouvelle organisation, laquelle met un fort accent sur la résolution immédiate des incidents et privilégie conséquemment le contact téléphonique. Chaque collaborateur de l'administration communale peut effectuer ses demandes de nouvelles prestations, sans intermédiaire, en s'adressant au *centre de services* qui les enregistre dans nos systèmes et initie les processus de traitement. Cette centralisation, au sein du SOI, des outils, des méthodes et du personnel affecté à ces tâches de premier niveau est basée sur des conventions bilatérales entre le SOI et les divers services concernés. Dès lors, le SOI s'engage à reprendre les activités aussi bien que le personnel concerné. C'est donc du personnel aussi bien que des fractions d'ept qui se trouvent transférés au SOI.

### **Extensions des directives de contrôle financier**

Pour la première fois, le SOI a pu compléter les directives financières en émettant de nouvelles directives concernant les autorisations d'achat informatique annuelles en y ajoutant des montants globaux pour l'acquisition de solutions-types, à l'exemple de la vidéosurveillance, des bornes informatives avec tickets d'ordre de passage. Ces montants forfaitaires évitent la répartition fictive des coûts entre les budgets de fonctionnement des services et le préavis des autorisations d'achat. Elles permettent de faire valider des besoins, ou les refuser, de manière plus claire. Relevons que l'ajout de ces solutions dans le catalogue du préavis des autorisations informatiques, dont la somme reste constante, implique nécessairement que d'autres économies soient réalisées. La conséquence en est une légère réduction des moyens à disposition pour les besoins usuels.

Pour la première fois également, le SOI a été sollicité pour évaluer toutes les mentions informatiques demandées au budget de fonctionnement 2016 de tous les services. Une analyse détaillée a été faite qui soutient les décisions de la Municipalité en la matière.

## **RÉALISATIONS PRÉVUES AU SCHÉMA DIRECTEUR**

Le SOI a poursuivi la mise en œuvre de son schéma directeur, en poursuivant des objectifs intermédiaires et des priorités bien définies.

## **PROCESSUS « EXPLOITER LES SYSTÈMES D'INFORMATION »**

### **Evolution des centres de calcul**

Après l'audit des anciens centres, à fin 2013, les mesures d'urgence qui s'imposaient ont été prises. Les deux salles informatiques modulaires (SIMod), soit des containers préfabriqués, sont en place sur deux emplacements judicieux. La localisation des SIMod reste confidentielle pour des raisons de sécurité ; on peut néanmoins citer qu'une des unités est placée sur un terrain mis à disposition par le Service de l'électricité (SEL) et que l'autre bénéficie d'une source de refroidissement quasi infinie par l'eau du lac grâce à la courtoisie de **eauservice** (EAU). Il faut remercier ces deux services de leur collaboration.

Presque toute l'année 2015 a été consacrée au transfert des serveurs, des données et des fonctions de cœur de réseau dans les centres de calcul. L'ensemble de nos systèmes informatiques, solution après solution, infrastructure après infrastructure a été déménagé sans aucune interruption de la disponibilité des applications. C'est un immense travail d'ingénierie des systèmes informatiques qui a été accompli, un projet majeur sur 2015.

### **Sécurisation des centres de calcul**

La section Data Base et Administration des Serveurs (DBAS) a poursuivi le travail de sécurisation conformément aux plans de travail décidés l'an dernier, ce qui représente environ 20% de l'activité de cette section.



## **Automatisation d'exploitation des centres de calcul**

L'automatisation des processus de pilotage, l'exploitation et la fiabilisation a été étendue par les actions suivantes :

- mises à jour continue des infrastructures, en particulier la mise à jour des réseaux de stockage de données applicatives, le renouvellement partiel des infrastructures du cœur de réseau RECOLTE et l'ajout de nouvelles boucles de réseau ;
- poursuite des efforts en vue de la diminution continue du nombre de versions des logiciels ;
- automatisation des processus de pilotage de la production ;
- continuation des travaux de migration des environnements de vidéosurveillance au SOI en vue d'en assurer l'exploitation centralisée ;
- mise route de la centralisation des autres solutions transversales mentionnées dans les directives budgétaires, comme la solution de distribution de tickets d'ordre de passage eSirius ;
- travaux organisationnels, tout spécialement la refonte des rôles et responsabilités au sein de la division dans le but de systématiser les flux décisionnels.

## **PROCESSUS « CONCEVOIR LES SOLUTIONS »**

### **Efforts méthodologiques**

Il faut répéter que, année après année, le SOI fait face à une croissance importante des demandes de solutions informatiques à mettre à la disposition des collaborateurs de l'administration communale. Plus significatif encore, il faut noter la grande diversité et la plus grande complexité des technologies utilisées, alors que dans le même temps la dangerosité des attaques informatiques et leur caractère vicieux sont toujours plus marquants. Dès lors, la rigueur méthodologique est de plus en plus nécessaire.

Après l'introduction de la norme « Bibliothèque pour l'infrastructure des technologies de l'information » (ITIL) l'an passé, le SOI a poursuivi ses efforts pour structurer la découverte des projets des services administratifs, leur prise en main et la conduite des opérations quotidiennes. A ce titre deux avancées majeures sont à relever.

### **Méthode de gestion de projet HERMES**

Initiée en 2014, la rénovation de la méthodologie de gestion de projet représente un des objectifs majeurs du service. La méthodologie choisie est celle de la confédération : HERMES. L'ensemble des collaborateurs du SOI, y compris le personnel administratif, a reçu une formation à la méthode, adaptée aux différents besoins. La méthode étant générique, la formation a été étendue à plusieurs chefs de projets techniques des services, surtout ceux d'entre eux qui travaillent en étroite collaboration avec le SOI.

### **Gestion de portefeuille de projets**

Une méthode n'est rien qu'un savoir qui va s'étioler si elle n'est pas soutenue par des outils utilisés au quotidien pour accomplir des tâches concrètes et informer le management sans qu'il en coûte des efforts inutiles. En plus de la méthode, il a donc été nécessaire de mettre en place et de paramétrer des outils de gestion des données projets.

Un logiciel, nommé *GoPro*, est disponible pour gérer le volumineux portefeuille de projets informatiques. Il présente les jalons, les investissements à consentir le plan de charge et les affectations de personnel et de moyens. En partageant l'information avec tous les acteurs, y compris les participants et décideurs des services, il offre un outil de maîtrise appréciable, en particulier pour faciliter la prise de décision. On en a déjà vu l'utilité pour décaler certains objectifs et les budgets qui y étaient liés. A ce jour 213 projets démarrés, ou à venir, sont recensés, dont 49 concernent les infrastructures ; c'est donc bien les services qui sont les premiers bénéficiaires de cette gestion améliorée.

### **Gouvernance des schémas directeurs informatiques sectoriels**

Poursuivant son travail de conseil en faveur des services métier, la division *Conseil & solutions* a établi le schéma directeur informatique du secrétariat municipal. Deux schémas directeurs informatiques supplémentaires, d'une ampleur certaine, ont été initialisés, à savoir celui qui regroupera les besoins de la Direction des services industriels (SiL) et celui du Service d'accueil de jour de l'enfance. La division dispose ainsi d'une vision toujours plus précise des évolutions nécessaires.

### **Rénovation du système d'information géographique**

La rénovation du système d'information géographique se poursuit, provoquée par l'évolution technologique et le fait que le fournisseur des logiciels utilisés à ce jour adopte les nouvelles technologies avec une certaine célérité, chose positive, mais également contraignante. Un prototype a permis de valider que la mensuration officielle pourra être exécutée à l'aide de l'outil Autocad Map 3D en remplacement de la solution Topobase. A noter la forte implication du Service coordination et cadastre dans ce processus de renouvellement.

Pour sa part, EAU participe à un effort communautaire et s'appuie sur une solution Open Source pour la gestion du réseau de distribution d'eau potable (QWAT), également en remplacement de la solution Topobase. Il restera à adresser les besoins du réseau de collecte des eaux usées pour quitter définitivement la plateforme Topobase.

En parallèle, le SEL et le Service du gaz et chauffage à distance utilisent SISOL, outil développé par le SOI. Cette solution conçue et développée par le SOI, sur la base d'outils génériques apporte des fonctionnalités géographiques pour le cadastre souterrain mais aussi de schématisation et d'ingénierie pour la gestion des réseaux et les calculs d'ingénieur. Brillante réalisation de l'équipe de géomatique du SOI, très efficace et économiquement avantageuse, SISOL doit néanmoins être abandonnée à moyen terme. Les technologies qui sous-tendent la solution SISOL sont, d'une part relativement

anciennes et, d'autre part, demandent des connaissances que le marché n'offre pas. A moyen terme, le SOI ne sera plus à même de poursuivre les développements avec la rapidité et l'efficacité actuelle. Le travail de réflexion et de recherche d'alternatives mené en 2015 a pour objectif de pouvoir retirer SISOL de l'exploitation en 2020.

### Sécurisation de l'exploitation des solutions

Le responsable de la sécurité informatique a émis des recommandations pour la sécurisation des infrastructures opérationnelles. Chacune des solutions informatiques (les applications, les logiciels, les outils) étant considérée comme un « produit », c'est bien la division « conseil & solutions » qui était concernée au premier chef, d'autant qu'elle avait la volonté de minimiser les inconvénients pour les clients. Un travail conséquent de rénovation des infrastructures a été conduit, solution par solution, qui a permis de revoir la documentation d'exploitation, les procédures de gestion, l'organisation de la surveillance des solutions en exploitation (monitoring).

### Faire évoluer et/ou remplacer les applications métiers

Le registre civique, devenu obsolète et représentant un risque opérationnel dans le processus électif, une étude pour son remplacement fut décidée et menée. Le projet de réalisation qui doit faire suite à l'étude est prévu en 2016.

Répondant à une obligation de la loi fédérale sur l'harmonisation des registres (LHR), le canton a exigé que les communes utilisent un nouveau mode de transmission électronique des mutations du contrôle de l'habitant. Le projet cantonal, nommé ATI, n'est pas encore terminé à fin 2015, bien qu'il ait nécessité de nombreuses coordinations entre le canton et la commune, tant au niveau des services métier que des services informatiques, soit, pour ce qui concerne la Ville de Lausanne, le Service du contrôle des habitants et le SOI.

La bonne gestion des données de référence devient une problématique sensible qui va conditionner les possibilités de développer plus avant les systèmes d'information communaux. Ce que l'on appelle « Master Data Management » consiste à faire en sorte que les données de différents systèmes puissent être réconciliées de manière absolument fiable, indépendamment des orthographes, des fausses et vraies similitudes. Le SOI a donc débuté une refonte de l'ensemble de ses référentiels, en commençant par le référentiel des « lieux » pour acquérir la maîtrise de ce genre de projets. Le choix d'une technologie et d'un logiciel de soutien ont été fait; des ressources humaines allouées et la mise en œuvre a été juste initiée en novembre-décembre 2015. La solution technologique choisie, leader de ce marché, permettra la gestion, mais aussi et surtout le contrôle qualité de nombre de données sur lesquelles le système d'information global de la Ville s'appuie. On pense aux personnes physiques et morales, aux habitants, aux propriétaires, aux entreprises et associations, aux débiteurs et créanciers, aux adresses, aux géo-données communales, en bref à tous les éléments de données décrits maintes fois dans les bases de données, avec des rôles et acceptions plus ou moins semblables.

Régulièrement, environ tous les deux ans, une évolution de l'outil de gestion de la paie et des ressources humaines vers une version majeure doit être préparée puis exécutée. Cette migration, dans le cas présent de la version 9.1 à la version 9.2, a fourni une excellente occasion, de documenter et de suivre le processus de test dans le but d'élever le niveau de qualité des migrations et des mises en production des applications en introduisant une bien meilleure systématisation et en impliquant les utilisateurs des services métier. Le renfort d'un spécialiste a été nécessaire. La mise en service n'a pas été sans défaut, mais le plan de test a pu limiter les risques, mettre en évidence à l'avance les problèmes les plus graves et créer de nouvelles habitudes dont nous profiterons ultérieurement.

En 2015, un travail conséquent à encore permis de réduire l'obsolescence des solutions, reflétée par la mesure ci-dessous. Une valeur inférieure à 25% est la limite que nous recherchons afin d'associer efficacité et investissement mesuré. On distingue l'obsolescence fonctionnelle (par exemple des nouveautés légales pas encore respectées), l'obsolescence applicative (un outil de programmation devenu inadéquat) et l'obsolescence technique (par exemple, la version d'un serveur trop ancienne pour les fournisseurs).

|   |            |            |            |
|---|------------|------------|------------|
| Obsolescence des solutions informatiques        | 2013       | 2014       | 2015       |
| Obsolescence fonctionnelle                      | 50%        | 38%        | 30%        |
| Obsolescence applicative                        | 40%        | 30%        | 30%        |
| Obsolescence. Technique                         | 30%        | 22%        | 12%        |
| <b>Indicateur global d'obsolescence (Top X)</b> | <b>40%</b> | <b>30%</b> | <b>24%</b> |

Pour rappel, un taux d'obsolescence de 100% est très mauvais; il signifie qu'une solution est totalement inutilisable ou qu'elle n'a pas été révisée, depuis au moins 5 ans. Dans la réalité des métiers de l'informatique, il est impossible que l'indicateur global d'obsolescence soit de 0%.

### Mettre en œuvre sur le site de la Ville des applications utiles pour les citoyens

Dans le domaine de la cyberadministration, plusieurs initiatives ont conduit à une augmentation importante du nombre d'utilisateurs et de connexions au travers de l'Internet :

- Le Service multimédia (SIMA) a déployé un nouveau portail client, lequel est accessible avec la même identification personnelle sécurisée que celle utilisée pour les prestations de la ville;
- Le Service de la police du commerce a fait évoluer significativement son offre de prestations en ligne pour les établissements publics soumis à la loi sur les auberges et débits de boissons. D'une part le processus d'accréditation des employés des établissements a été énormément simplifié et d'autre part ces établissements peuvent maintenant consulter aisément leur historique de demandes de prolongation d'horaire.

|   |        |        |
|---|--------|--------|
| Développement de la cyberadministration | 2014   | 2015   |
| Comptes utilisateurs actifs             | 18'000 | 28'000 |
| Nombre de domaines de prestations       | 6      | 10     |

## PROCESSUS « GÉRER LA SÉCURITÉ ET LA QUALITÉ »

La sécurité des systèmes d'information exige un effort constant en raison de l'évolution rapide des technologies informatiques, de l'augmentation du nombre de solutions, ainsi qu'un accroissement des menaces. Ces dernières se rapprochent de plus en plus des administrations qui sont victimes de programmes malveillants cryptant les données, ou sont encore victimes de « l'arnaque au président ».

Outre l'alerte d'Anonymous, au moins une tentative d'escroquerie sous la forme de « l'arnaque au président » a été contrée, grâce au bon sens, et aux bons réflexes, d'une secrétaire.

### Sensibilisation

Après la campagne de sensibilisation à la sécurité informatique menée en 2014, le SOI envisage de s'associer au programme développé récemment par les Cantons de Vaud, du Valais et du Jura. Ce programme de sensibilisation poursuit l'usage de la formation à distance par des modules *e-learning*, complété par des supports multimédia. Le SOI a entamé les démarches en 2015 pour s'y associer.

### Préavis

Un préavis d'un montant de CHF 2.5 millions a été inscrit au plan des investissements. Il vise à renforcer la sécurité du système d'information et à diminuer les risques. Le plan de renforcement qui en découlera entre 2016 et 2019 permettra d'améliorer de manière significative l'ensemble des systèmes d'information de la Ville.

### IAM: Gestion des identités et des accès

L'utilisation du système de gestion des identités et des accès mis en place pour la cyberadministration évolue à la hausse ensuite de la prise en charge de plusieurs applications à destination de partenaires, d'entreprises ou du public.

### Centres de calcul sécurisés

L'architecture logique, interne au centre de calcul de la Ville, mis en œuvre par le SOI a été révisée en 2015 avec une mise en œuvre effectuée en 2015. Un partitionnement a été mis en œuvre avec des niveaux de sensibilités et de protections plus ou moins renforcées selon les risques à assumer.

### Gérer la qualité

Bien que le SOI se place dans la perspective de la conduite de ses opérations selon la méthodologie ITIL, le départ d'un collaborateur n'a pas permis de poursuivre les projets visant à élever le niveau de maturité du SOI relativement aux processus. En l'espèce, le catalogue de prestations de service, et la mise sur pied des tableaux de bord de la conduite du SOI sont deux projets qui furent provisoirement suspendus.

## PROCESSUS « GÉRER LES RESSOURCES ET LES MOYENS »

### Contrôle des licences

L'instabilité chronique des conditions contractuelles imposées par les principaux fournisseurs du marché reste encore et toujours un sujet d'inquiétude du SOI, comme aussi de bien d'autres entreprises clientes de ces sociétés.

### Ressources humaines

Plusieurs postes ouverts n'ont pas été repourvus rapidement, d'une part parce que deux divisions concernées ont été réorganisées, ce qui permettait de modifier les profils recherchés et, d'autre part, parce que le SOI voulait tenir compte des transferts de personnel induits par la centralisation du soutien informatique de proximité. Le projet de centralisation du soutien informatique amène non seulement de nouveaux collaborateurs, mais aussi des fractions d'épt à consolider, des aptitudes à vérifier, des orientations professionnelles à définir et des répartitions de personnel entre les unités du SOI. C'est un travail assez formalisé qui révèle bien des surprises.

La recherche de la meilleure composition possible des équipes du SOI nous a fait retarder certaines embauches afin de bien définir les postes et nos exigences, chose nécessaire dans ce domaine où les changements sont constants.

Nous devons constater que l'embauche de profils très qualifiés est difficile puisque, par deux fois, des difficultés à aligner le niveau de salaire offert avec les prétentions ont incité les candidats retenus à renoncer au poste offert. C'est particulièrement vrai pour ce qui concerne le recrutement d'un ingénieur en sécurité informatique, après six mois de vacance, malgré un premier accord avec un candidat compétent.

Une comptable fut indisponible durant l'ensemble de l'année, suppléée par du personnel temporaire et une apprentie.

Finalement, nous enregistrons avec satisfaction le brillant succès d'un apprenti en information documentaire à qui nous avons offert une requalification professionnelle après un précédent échec chez un autre employeur. Ce jeune homme avait effectué un stage jugé probant dans le cadre de l'atelier d'indexation.

## **Locaux**

En collaboration avec le Service du logement et des gérances, des aménagements complémentaires des locaux du SOI au 1<sup>er</sup> étage de Sévelin 46 ont été effectués à bon compte. Il faut constater que la salle de formation équipée de postes de travail informatiques est en hausse, de même que les salles de conférence, ces locaux accueillant souvent les collaborateurs d'autres services de l'administration.

Les locaux de stock du premier sous-sol ont été légèrement ré-aménagés pour mieux utiliser l'espace loué et permettre de nouvelles actions en relation avec de nouveaux besoins.

## **PROCESSUS « PILOTER LE SOI ET ASSURER LA GOUVERNANCE »**

Les indicateurs de pilotage du SOI ont été définis, et un outil de tableaux de bord est présenté chaque mois lors des séances de direction du SOI. Il va être amélioré progressivement jusqu'à en faire un outil de prise de décision.

## **PROCESSUS « GÉRER LES BUDGETS, LES FINANCES ET LES RELATIONS CLIENTS »**

### **Suivi budgétaire**

Le travail de budgétisation des acquisitions de solutions informatiques est renforcé par l'émission de directives plus complètes et exigeantes incluant de nouvelles solutions types.

Un processus de suivi et de réallocation des budgets en fonction des reports, avances, décalages des projets et des contrats est en place. Il doit être automatisé dans les délais les plus brefs pour contenir la pression créée par l'absorption des coûts nouveaux générés par les services et la croissance de leurs demandes.

Le cahier des charges pour une solution de suivi budgétaire a été établi. Si l'objectif est de suivre la consommation du budget du SOI tout au long de l'année, l'idée est également de disposer d'une solution qui puisse être « transversalisée », donc déployée dans les services où ce suivi est complexe.

### **Relations clients internes**

Par manque de ressources, les réunions de pilotage de l'informatique au niveau des directions ont été espacées, en adoptant la fréquence semestrielle.

Une part non-négligeable de ces activités est pragmatiquement passée en main de la division *Conseil & Solutions* qui assume d'ores et déjà l'établissement des schémas directeurs des services et les réunions de comités de potage des projets principaux.

### **Analyses de processus de haut niveau**

Deux projets menés en faveur du Service des écoles primaires et secondaires et de l'Opéra de Lausanne ont permis de redéfinir le plan de classement des documents de ces institutions en se basant sur la mise en évidence des processus principaux d'un service.

Ces deux projets sont significatifs en ce sens qu'ils concernent un important chantier à venir : la formalisation de la gestion documentaire de toute l'administration. Dès lors, une offre de réorganisation des arborescences du serveur de fichiers bureautiques, service par service, est en cours de formalisation. Cette offre permettra de déclencher à volonté, et à façon, les ateliers de travail pour redéfinir les plans de classements documentaires, soit la première action concrète de la mise en place de la gestion documentaire.

### **Projets d'aide à la décision**

Le spécialiste du SOI en cette matière, dite *Business Intelligence*, a assisté trois nouveaux services dans la mise en place de système d'aide à la décision ou de tableaux de bord de direction, ainsi que le SIMA qui doit d'une part transférer des données quotidiennement actualisées dans un logiciel de gestion de campagne marketing, sous un format compréhensible et sans doublons, et, d'autre part, reprendre des données commerciales épurées dans le logiciel de gestion SAP que les SiL utilisent. Un travail de migration de données qui s'avéra largement plus complexe que prévu.

### **Relations extérieures**

Sur le plan des relations extérieures, un collaborateur de la section *Finances et relations clients* reste le contact principal pour la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) facilitant le déroulement des stages, conseillant les sujets de bachelor et de master qui soient proches des préoccupations concrètes des administrations, qui évitent un académisme trop prononcé et reviennent à des réalisations exploitables par les administrations publiques.

Les clients principaux du SOI restent TRIDEL, l'Opéra de Lausanne, *neo technologies SA*, l'Université populaire de Lausanne, la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne, EOS Holding SA, la Ville de Pully et la Ville de Lancy qui reçoivent contre facturation des prestations informatiques analogues à celles dont bénéficient les services de l'administration communale. Sans effort trop particulier du SOI, l'opportunité est de délivrer des prestations dont le coût marginal est faible, au prix du coût moyen, tout en soutenant des collaborations inter-villes ou des institutions subventionnées ou capitalisées soutenues fortement par la ville.

## **RÉALISATIONS NON-PRÉVUES AU SCHÉMA DIRECTEUR, NÉANMOINS MISES EN PLACE PAR OPPORTUNISME OU PAR NECESSITÉ**

### **Elections fédérales**

Initiant la série des trois renouvellements des autorités, l'élection fédérale a eu lieu sous la direction du Secrétariat municipal, mais avec le support appuyé du SOI. Le SOI a assumé la fourniture d'une centaine de postes de travail nécessaires à la saisie informatique des bulletins avec le logiciel cantonal VOTELEC sur le site de Beaulieu.

Le SOI a aussi géré en partie l'équipe de saisie des bulletins (formation et encadrement). La bonne organisation générale a permis une clôture du scrutin dans VOTELEC dans les temps.

Le second tour de l'élection au Conseil des Etats a été réalisé dans les locaux du SOI, ce qui s'est avéré adéquat, moyennant un peu d'organisation en matière de contrôle d'accès et d'intendance.

### **Développement durable**

La section *Qualité @ Sécurité* compte une nouvelle collaboratrice au sein de son effectif, transférée d'un autre service, nommée au poste de responsable Efficience et Développement Durable.

### **Processus d'octroi des smartphones**

Le contrat relatif à la téléphonie que le SOI a conclu avec l'opérateur Swisscom permet d'une part de baisser significativement les tarifs et, d'autre part, de bénéficier de nouvelles conditions. Dès la publication des nouvelles directives, les collaborateurs au bénéfice de « smartphones » à titre professionnel sont invités à conclure une convention qui leur permet de combiner les besoins privés avec les besoins professionnels à un tarif défiant toute concurrence.

Il en résulte également un avantage significatif pour les finances communales, des baisses de coûts étant attendues, surtout à partir de 2016. Le nouveau système mis en place règle définitivement les questions d'éthique au travail et assure que les coûts de communication professionnels soient bien les seuls qui resteront à charge de l'administration communale.

## **ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES DE BASE**

Les activités suivantes sont continues, ne déterminant pas de projet(s) :

- gestion de l'infrastructure technique et des bâtiments : informatique, sécurité physique, gestion des alarmes, connexions, restauration ensuite de dégâts d'eau dus au vieillissement des installations ;
- renforcement des contrôles d'accès et de la gestion informatisée des badges ;
- amélioration du contrôle de présence des personnes externe Ville de Lausanne ;
- exercice et suivi des procédures d'évacuation des locaux en cas de danger ;
- Mise en conformité du service au regard des directives du SPS (classification des locaux du SOI et de leurs accès réservés), de l'USST (en matière de sécurité et santé au travail) et du SECO (l'amélioration des conditions de travail et le bien être au travail) ;
- audit des infrastructures d'authentification de la cyberadministration et application des recommandations urgentes ;
- activités de gestion des solutions EasyVista et GoPro ;
- travail d'étude, de recommandation et de planification d'évolution ;
- mise à jour continue du document décrivant l'architecture technique mise en œuvre par le SOI ; il peut être distribué avec les appels d'offre ;
- mise en place d'un groupe de validation des travaux et activités d'architecture informatique ;
- définition d'une feuille de route de l'évolution de l'infrastructure a été réalisée et présenté aux instances de gouvernance de la Ville (COPILINF) ;
- travail conséquent pour le recrutement de nouveaux collaborateurs ;
- travail de gestion des Antivirus des postes de travail et des serveurs ;
- travail de supervision du système d'information (monitoring) par la section exploitation ;
- travail de catalogage et de numérisation du patrimoine photographique du Service de l'urbanisme ;
- la conduite de projets reste une activité très lourde du SOI au bénéfice des services.

### **Activités de gestion de produits logiciels**

Le nombre de solutions informatiques qui utilisent les infrastructures de serveurs est toujours plus élevé : près de 300 à fin 2015 ; cela montre la forte diversité des métiers de l'administration. Les responsables de produits informatiques du SOI assument le suivi des besoins d'évolution, aident les services à déterminer les fonctionnalités nouvelles si besoin est. Cette activité exige une disponibilité très grande ainsi qu'une aptitude particulière à concilier une orientation client et une rigueur dans l'application des règles et directives du SOI.

### **Activités de gestion d'infrastructure**

Les prévisions d'évolution de nos infrastructures sur les quatre prochaines années – réseaux, capacité de stockage, serveurs, inclus matériels, logiciels, maintenance et RH – sont réévaluées régulièrement. Les autres activités opérationnelles en cette matière se répètent, année après année, renouvelées par les demandes des utilisateurs et des services :

- modernisation du réseau RECOLTE : sécurisation des « sous-boucles », réinstallations diverses ;
- extensions diverses du réseau RECOLTE ;

- connexion des carrefours et des équipements ;
- équipement des bâtiments administratifs avec le réseau sans fil (WiFi) ;
- nouveaux sites qui rejoignent RECOLTE ;
- téléphonie fixe et mobile : administration et assistance.

Durant 2015, ce ne sont pas moins de 7'196 incidents concernant le système d'information communal qui ont été enregistrés et résolus, soit une augmentation de quelque 5% par rapport à 2014. Cette augmentation modeste du nombre d'incidents annoncés reflète les mesures de contrôle déjà prises en 2014. La seule augmentation du nombre de stations de travail et de logiciels auraient, en effet, impliqués une augmentation plus importante.

Par ailleurs, 11'030 demandes de services, soit les modifications touchant aux droits des utilisateurs, au paramétrage d'installations, à l'achat et à la configuration de matériel ont été traitées, etc. ce qui représente une augmentation de 2.5%. A noter que, pour la seconde fois, 80% des demandes sont traitées dans les délais de service prévus.

## CHIFFRES CLÉS DU SOI À FIN 2014

|  | 2013         | 2014         | 2015                     |
|--|--------------|--------------|--------------------------|
| <b>Postes de travail</b>   | <b>4'862</b> | <b>4'958</b> | <b>5'140</b>             |
| PC   | 3'707        | 3'741        | 3'725                    |
| PC portables et tablettes  | 1'155        | 1'217        | 1'415                    |
| <b>Serveurs d'entreprises</b>  |              |              |                          |
| Serveurs physiques   | 128          | 103          | 47                       |
| Serveurs virtuels  | 437          | 439          | 446                      |
| <b>Volume de données</b>   |              |              |                          |
| Données des applications (approximativement)   | 5.4 TB       | 15 TB        | 61 TB <sup>1</sup>       |
| Données bureautiques (approximativement)   | 48 TB        | 85 TB        | 50 TB <sup>2</sup>       |
| Nombre de fichiers bureautique   | 55 millions  | 62 millions  | 50 millions <sup>2</sup> |
| <b>Solutions métiers</b>   |              |              |                          |
| Solutions applicatives (global jusqu'à 2013)   | 310          | --           | --                       |
| Solutions transverses  | --           | 20           | 23                       |
| Solutions d'infrastructure   | --           | 29           | 30                       |
| Solutions « Métier »   | --           | 214          | 229                      |
| Solution « Grand public »  | --           | 9            | 9                        |
| Projets menés en parallèle (décembre)  |              | 140          | 123                      |
| Utilisateurs de la cyberadministration   | 12'500       | 18'000       | 28'000                   |
| <b>Formation des ressources humaines</b>   |              |              |                          |
| Collaborateurs de l'administration communale sensibilisés à la sécurité informatique | 30%          | 50%          | env. 95% <sup>3</sup>    |
| Collaborateurs du SOI certifiés ITIL   | 3            | 16           | 42                       |
| <b>Infrastructure réseau</b>   |              |              |                          |
| Prises réseau  | 25'800       | 26'000       | 26'200                   |
| Bornes WiFi en service   | 630          | 825          | 859                      |
| Adresses réseau IP délivrées   | 11'300       | 14'000       | 14'000                   |
| Fibres optiques (km)   | 32'500       | 35'200       | 35'200                   |
| <b>Téléphonie</b>  |              |              |                          |
| Nombre d'appels moyen par jour ouvré (entrants-sortants-internes)                    | 31'500       | 30'800       | < 30'000 <sup>4</sup>    |
| Appareils de mobilité professionnelle  | 2'435        | 2'372        | 2'276                    |
| Nombre de téléphones installés   | 5'450        | 4'761        | 4'880                    |
| <b>Activité du help desk</b>   |              |              |                          |
| Nombre <u>moyen</u> d'incidents par mois   |              | Non mesuré   | 600                      |
| Nombre <u>moyen</u> de demandes de service par mois                                  |              | Non mesuré   | 920                      |

<sup>1</sup> y compris données de télévision régionale

<sup>2</sup> hors données en transit sur espace temporaire (disque V: )

<sup>3</sup> périmètre revu pour exclure le personnel non-informatisé

<sup>4</sup> pas de mesure en 2015, diminution due à l'usage grandissant des appareils mobiles

## SERVICE JURIDIQUE (SJur)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

#### CONSEIL JURIDIQUE

- conseil juridique à la Municipalité et aux services
- participation à l'élaboration de la réglementation communale, sauf celle en matière d'urbanisme
- suivi des plaintes et dénonciations pénales déposées par la Commune et des conclusions civiles y afférentes, avec représentation ponctuelle devant les diverses instances pénales
- instruction des recours internes à la Municipalité et rédaction des décisions municipales
- représentation de la Commune dans les litiges de droit administratif et fiscaux devant la Commission communale de recours ad hoc, la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal, la Cour des assurances sociales du Tribunal cantonal, le Tribunal fédéral, voire le Tribunal administratif fédéral
- aide ponctuelle dans des procédures auprès d'instances civiles: Juge de paix, Tribunal des baux, Tribunal des prud'hommes

#### COMMISSION DE POLICE

- amendes de compétence municipale, y compris pour les infractions à la circulation et au stationnement sur fonds privés
- conversion des amendes en peine privative de liberté de substitution

#### ASSURANCES CHOSES ET PATRIMOINE

- couverture d'assurance en cas de sinistre touchant les choses et le patrimoine, lorsque cela est obligatoire ou lorsque l'auto-assurance n'est pas rentable
- gestion centralisée du portefeuille d'assurances et des sinistres

### EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

| Unité administrative            | 1 <sup>er</sup> janvier |              | 31 décembre  |              |
|---------------------------------|-------------------------|--------------|--------------|--------------|
|                                 | ept alloués             | ept affectés | ept alloués  | ept affectés |
| Assurances choses et patrimoine | 2.00                    | 2.00         | 2.00         | 2.00         |
| Commission de police            | 10.00                   | 9.90         | 10.00        | 8.90         |
| Conseil juridique               | 2.00                    | 2.00         | 2.00         | 2.00         |
| <b>Total service</b>            | <b>14.00</b>            | <b>13.90</b> | <b>14.00</b> | <b>12.90</b> |

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

| Unité administrative | du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre |
|----------------------|---|
| <b>Total service</b> | <b>0.00</b>                               |

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

| Unité administrative            | 1 <sup>er</sup> janvier |              | 31 décembre |              |
|---------------------------------|-------------------------|--------------|-------------|--------------|
|                                 | n                       | ept          | n           | ept          |
| Assurances choses et patrimoine | 2                       | 2.00         | 2           | 2.00         |
| Commission de police            | 10                      | 9.90         | 9           | 8.90         |
| Conseil juridique               | 2                       | 2.00         | 2           | 2.00         |
| <b>Total service</b>            | <b>14</b>               | <b>13.90</b> | <b>13</b>   | <b>12.90</b> |

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

| Unité administrative | 1 <sup>er</sup> janvier | 31 décembre |
|----------------------|-------------------------|-------------|
|                      | n                       | n           |
| <b>Total service</b> | <b>0</b>                | <b>0</b>    |

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

|                               | du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre |             |
|-------------------------------|---|-------------|
|                               | fin(s) d'emploi                           | embauche(s) |
| <b>Nombre de mouvement(s)</b> | <b>2</b>                                  | <b>1</b>    |

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

|                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| Convention de départ              |   |
| Décès                             |   |
| Démission                         |   |
| Départ à la retraite              | 2 |
| Fin de contrat                    |   |
| Licenciement fin droit traitement |   |
| Licenciement invalidité totale    |   |
| Licenciement juste motif          |   |
| Licenciement reconversion ext.    |   |
| Licenciement suppression poste    |   |
| Total service                     | 2 |

**CONSEIL JURIDIQUE****Contrats**

Contrat d'engagement pour un spectacle dans un établissement  
 Contrat de prêt fondé sur le LIBOR  
 Litige avec Microsoft  
 Contrat pour un affichage de transparents publicitaires dans des bus  
 Convention d'édition et convention de vente d'un ouvrage  
 Convention pour l'édition d'un ouvrage  
 Convention de prêt d'œuvre  
 Convention d'échange – Evolution des circonstances  
 Convention de reprise et de subventionnement de deux institutions d'accueil de jour de l'enfance  
 Convention de partenariat pour la reprise et l'adaptation d'une exposition  
 Convention relative à la donation d'une œuvre installée sur le domaine public – Fonds relatif au renouvellement de l'œuvre  
 Convention de subventionnement d'une institution socio-éducative  
 Contrat de prêt suivant un contrat de bail – Obligation de démolir un cabanon objet du contrat

**Divers**

Recours contre le tiers responsable d'un accident automobile  
 Paiement erroné à une société – Enrichissement illégitime – Usage indu d'une somme d'argent  
 Analyse de l'utilité d'installer un panneau rappelant certaines obligations (interdiction de salir la voie publique, de déposer des déchets, etc.) devant une aire de jeu  
 Loi sur l'information (LInfo) – Demande d'un administré en vue d'obtenir un avis de droit rédigé par un avocat externe à l'administration  
 Protection des données – Demande d'un administré tendant à obtenir un document contenant des données le concernant  
 Conception d'un ouvrage accessible au public et responsabilité civile  
 Accueil d'un enfant très handicapé dans un centre de vie infantine (CVE) – Refus et éventuelle discrimination  
 Directives relatives à l'attribution d'un prix  
 Directives relatives à l'octroi de subventions

**Personnel**

Dédommagements dus aux ouvriers des usines en rotation (IA-RPAC 40.01)  
 Ordonnance 1 relative à la loi sur le travail (OLT1) – Impact de la modification de 2014 relative à la protection de la maternité  
 Licenciement pour justes motifs – Harcèlement – Négociation d'une convention de départ  
 Licenciement pour justes motifs – Harcèlement – Convention de départ – Gestion d'un conflit  
 Harcèlement psychologique – Suivi de l'enquête

**Police du commerce**

Conditions pour un spectacle

**Règlements**

Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux  
 Révision d'un tarif municipal

**RECOURS****Autorité de conciliation**

Bail à ferme agricole – Résiliation – demande de prolongation

**Municipalité**

Recours contre une résiliation de bail d'appartement subventionné et suppression des aides cantonales et communales  
 Résiliation d'un bail pour logement subventionné



Aide individuelle au logement (2)  
Mannequin publicitaire  
Logement subventionné  
Enseignes  
Affiches  
Publicité par écran  
Amarrage (2)  
Allocation de naissance

#### **Commission communale**

Déchets non conformes (14)  
Taxes d'eau  
Emolument de surveillance chiens (2)  
Emolument d'autorisation  
Taxe d'évacuation (2)  
Taxe fourrière (5)  
Emolument domaine public  
Taxe pour abandon d'un projet de construction (2)  
Emolument pour enseigne (2)  
Emolument pour une banderole  
Impôt sur les divertissements  
Taxe d'utilisation du domaine public (2)

#### **Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal**

Mise en demeure  
Licenciement pour justes motifs (2)  
Licenciement pour échéance du droit au traitement  
Retrait d'une autorisation pour un kiosque de vente de marrons et de glaces  
Installation d'un système de vidéosurveillance dans un bâtiment sportif – Recours contre une décision du Préposé à la protection des données et à l'information  
Refus d'autorisation de recourir à un autre ramoneur que le concessionnaire  
Refus d'activité accessoire

#### **COMMISSION DE POLICE**

Après une année 2014 de tous les records, l'année 2015 est dans la ligne de l'année 2013 et peut être qualifiée de soutenue à un haut niveau. La majorité du retard a été rattrapée et l'activité semble enfin stabilisée. Dans les chiffres, cela se traduit par 72'817 cas traités, sur le domaine public, en 2015 contre 88'988 un an plus tôt. Le nombre d'ordonnances pénales s'élève à 65'732 en 2015 contre 63'418 en 2014, avec des recettes se montant à CHF 10'145'225.– contre CHF 9'649'900.– en 2014. L'augmentation des encaissements s'explique par une légère élévation des décisions rendues par la Commission de police, mais aussi par une nette augmentation des sommations et des procédures contentieuses en 2015. A noter que 18'176 décisions n'ont pas été retirées à la poste par les dénoncés, ce qui a engendré un travail administratif considérable.

S'agissant du domaine privé, une légère contraction de l'activité est relevée avec 10'637 dénonciations en 2015 (11'037 en 2014) qui ont débouché sur 8'856 ordonnances pénales (10'141 en 2014). Les revenus ont naturellement un peu fléchi à CHF 1'405'725.– en 2015 contre CHF 1'472'807.– en 2014.

Le cumul des infractions sur les domaines public et privé aboutit à un total de 83'454 cas en 2015 contre 100'025 en 2014. En 2015, 1'824 oppositions ont été traitées contre 1'977 en 2014, ce qui a donné lieu à 354 audiences en 2015 (373 en 2014). Le Tribunal de district a été saisi de 45 affaires (39 en 2014) dont 11 seulement (18 en 2014) constituaient des oppositions à des décisions prises après une audience.

Concernant les conversions des amendes, une nouvelle augmentation est à signaler avec 7'267 affaires en 2015 contre 5'647 en 2014 (+ 28.6%) pour un encaissement sensiblement supérieur de CHF 505'258.– (CHF 400'338.– en 2014) (+ 26.2%) (CHF 460'447.– sur domaine public et CHF 54'811.– sur domaine privé).

#### **ASSURANCES**

Véhicules à moteur: le nombre de sinistre a augmenté d'environ 3% avec 381 cas enregistrés contre 370 en 2014. L'exercice 2015 s'est par contre soldé par deux baisses des coûts restant à charge de la Ville après déduction des prestations d'assureurs et/ou de tiers responsables, d'environ 18% pour les risques RC (CHF 26'119.70 contre CHF 31'757.30), et d'environ 7% pour les risques casco (CHF 179'245.34 contre CHF 193'034.96).

Autres risques (incendie et éléments naturels, dégâts d'eau bâtiments, dommages à la propriété, matériels informatiques et installations techniques, musées, expositions, responsabilité civile, dégâts imputables au réseau de distribution d'eau, chantiers, etc.): forte diminution du nombre de sinistres, 20% environ (291 cas contre 368 en 2014), légère baisse des préjudices, 5% environ (CHF 1'401'112.19 contre CHF 1'473'269.71).